Volume L1 — No. 10, Lundi 5 mars 1979

50 cents

Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'Hydro-Québec International

participera à un projet hydro-électrique à Costa Rica

C'est dans le cadre d'un consortium canadien d'ingénierie que l'Hydro-Québec International fera ses premières armes sur le plan international. Cette filiale de la Société Hydro-Québec, dont la création officielle remonte à décembre 1978, participera — a-t-on appris la semaine passée — à un premier projet d'envergure en Amérique latine, plus précisément à Costa Rica.

On ne connaît pas encore les détails de ce projet, ni la valeur du contrat octroyé, encore moins les avantages financiers qu'en retirera la filiale de la Société d'État. Vraisemblablement, le contrat est important étant donné qu'il vise à doter Boruca d'un réseau hydro-électrique moderne susceptible d'approvisionner les Costaricains en électricité, ressource indispensable à l'évolution normale de toute collectivité.

Le consortium canadien, qui a obtenu le contrat, regroupe un certain nombre de compagnies, notamment le Groupe SNC, Acres International Limited et Tecsult International Limitée. Il aura pour tâche de réaliser l'étude de praticabilité et devra s'attacher à faire la conception du barrage et des ouvrages de dérivation du Projet Boruca dont la puissance — a-t-on indiqué — atteindra 760 mégawatts.

Ce projet qui, on peut le supposer, ne manquera d'impulser l'activité économique dans la zone de Boruca et dans les régions périphériques, a convoité pas mal d'autres compagnies opérant dans la même branche d'activité. C'est dire, en d'autres termes, que la compétition a été sévère. De fait, trois sociétés internationales d'ingénierie avaient présenté des soumissions en vue d'obtenir ce contrat, ce sont Bechtel et Harza, de nationalité américaine et une compagnie italienne, Electro Consult. Et si le consortium canadien a pu l'emporter de haute lutte, c'est que certains de ses atouts ont dû militer en sa faveur. Précisément, la longue et vaste expérience dont dispose l'Hydro-Québec — faut pas oublier que sa filiale appartient au consortium — en matière de planification et de réalisation d'ouvrages hydro-électriques.

Le consortium canadien n'avait pas hésité à faire appel à Hydro-Québec International pour qu'elle effectue la validation des études en ce qui touche à la conception du projet, à ses caractéristiques électro-mécaniques, aux méthodes de construction, et même au financement. L'accent a été fortement mis — lors des négociations entre le consortium et le maître-d'oeuvre du projet, en l'occurence, l'Instituto Costaricense de Electricidad — sur l'expertise que pouvait faire montre l'Hydro-Québec dans la conception et la réalisation de projet de ce genre.

Nouvel assaut de la crise énergétique

Le pétrole au plus offrant

Le baril de pétrole ne cesse de s'"enflammer" depuis que l'Iran est devenu une poudrière politique.

Le 16 février, les émirats d'Abou Dhabi et de Katar haussèrent le prix de leur brut "léger" de 7 à 8 pour cent, provoquant alors une forte hausse de l'or et une baisse, plus mesurée, du dollar américain sur les places financières internationales. La semaine dernière, ces deux émirats arabes relevèrent à nouveau le prix de leur pétrole (brut cette fois), imitant ainsi la Libye, le Koweit, et le Venezuela. Les taux de ces hausses vont, selon les pays, de cinq à neuf pour cent. Pour de nombreux observateurs, ces augmentations ont été provoquées par la fermeture, en décembre dernier, des robinets iraniens qui, bien que rouverts depuis lundi, ne remplissent que 800.000 barils par jour, contre 5.7 millions avant la crise.

Jusqu'ici, seule l'Arabie Saoudite, qui a souvent joué un rôle modérateur au sein de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), s'est refusée à emboîter le pas aux autres pays producteurs d' "or noir".

Mais le premier producteur mondial de pétrole ne perd rien pour attendre. Le 26 mars, se tiendra à Genève une réunion extraordinaire, au niveau ministériel, des 13 pays membres de l'OPEP afin notamment de débattre le relèvement des prix du brut produit en supplément par les pays membres de l'organisation pour pallier l'arrêt de la production iranienne. Et, assure-t-on dans les milieux pétroliers, il sera alors probable que le monde assiste à de nouvelles hausses...

En attendant, l'Iran a choisi de vendre son pétrole au plus offrant. Pendant ce temps, le prix du "sang" qui alimente l'économie des pays industrialisés de l'Occident grimpe quotidiennement de 13.40 dollars le baril ("prix officiel" de l'OPEP) à 18 et même 20 dollars, sur le marché de Rotterdam.

Tout ceci a fait dire à trois membres du cabinet Carter (Mondale, Schlessinger, Brown) que le pétrole figurait parmi les intérêts vitaux des États-Unis et qu'ils le défendraient "par tous les moyens". Ces remarques rappellent d'ailleurs étrangement celles faites par l'ancien secrétaire d'État, Henry Kissinger, au plus fort de la dernière crise énergétique.

Qualifiées de "sauvages", par certains clients de l'OPEP, ces hausses sont-elles néanmoins justifiables? Pour les pays membres de cette organisation fondée en 1960, ces augmentations ne sont aucunement excessives, puisque, rappellent-ils, elles ont pour but de "partager les énormes bénéfices procurés aux compagnies pétrolières par l'augmentation des prix du pétrole sur le marché mondial".

D'autre part, après le gel des prix pétroliers de 1978, il fallait s'attendre à ce que le baril de pétrole coûte plus chef en 1979. À la dernière réunion de l'OPEP, à Abou Dhabi en décembre, dernier, le taux d'augmentation avait d'ailleurs été fixé à 14.5 pour cent. Ce taux paraît à présent "modeste" à la suite des événements qui ont secoué l'Iran.

Mais, la crise iranienne est loin d'être la seule mèche ayant mis le feu aux barils de l'OPEP. Pour certains observateurs, les véritables détonateurs de la crise énergétique qui semble vouloir frapper de nouveau les pays développés et ceux en développement (bel euphémisme...) semblent être les suivants:

— la dévaluation du dollar américain. Payés en dollars US, les treize de l'OPEP sont forcés, soit de vendre davantage d' "or noir" pour que l'argent qu'ils reçoivent ne se transforme pas en "monnaie de singe"; soit d'augmenter davantage le prix de

(Voir page 17: Le pétrole...)

Nouvelle offensive pour le contrôle de La Baie

C'est un peu l'histoire de la puce et de l'éléphant, c'est peut-être la fable du lion et du rat; néanmoins, prenant tout le monde par surprise "comme un éclair dans un ciel bleu", la compagnie Thomson Newspaper de Toronto offre $32 pour chacune des 11,782,816 actions de la compagnie La Baie d'Hudson qu'elle convoite. Ce contrôle de 51 pour cent de La Baie lui coûterait $365.2 millions.

Cette offre a de quoi surprendre surtout lorsque l'on sait que Thomson est quelque dix fois plus petite que La Baie qui défrayait encore les manchettes en décembre dernier lorsqu'elle déjouait les tactiques de Simpsons et faisait main basse sur 60 pour cent des actions de cette dernière.

Mais cette fois-ci, les choses pourraient se passer autrement. La compagnie Thomson Newspaper est sous le contrôle de la famille Thomson. Chez La Baie, aucun actionnaire ne détient plus de 10 pour cent des actions.

De plus, il faut reconnaître que malgré sa petite taille comparée au détaillant géant qu'est La Baie, la Thomson a des actifs s'élevant à plus de $300 millions et possède une centaine de quotidiens au Canada et aux États-Unis. Les

(Voir page 17: La Baie...)

Le rapport de l'Office national de l'énergie

Le gaz sauvera-t-il notre dollar?

par Michel Guénard

OTTAWA — Suite à la parution du rapport sur les besoins et les approvisionnements en gaz naturel au Canada, oeuvre de l'Office national de l'énergie, le dollar canadien entreprenait une remontée spectaculaire sur les marchés de change. Jeudi, il gagnait en une seule séance 72 points pour clôturer à $84,50 U.S. Les cambistes de New York attribuaient la paternité de ce redressement au fait que les réserves gazières du Canada venaient de s'enrichir de 4,7 billions de pieds cubes entre l'évaluation de 1976 et celle de cette année. En effet, les scientifiques de l'Office estiment à 66,1 billions de pieds cubes les réserves des régions productrices traditionnelles du Canada et à 14 billions de pieds cubes celles provenant des zones pionnières de l'Arctique et du delta du Mackenzie.

Il s'ensuit que le Canada se voit octroyer un "surplus" de deux billions de pieds cubes à l'exportation puisque la croissance de la demande de gaz naturel sur les marchés actuels se situera aux environs de 3% par année au cours de la période 1978-99. Si l'on examine l'horizon des années 90, on constate que les prévisions sont d'environ 11% inférieures à celles formulées dans le Rapport sur les pipelines du Nord. Cette réduction traduit une prévision moins forte de l'activité économique et une demande moins élevée de gaz naturel servant à la production d'électricité que dans le rapport de 1976.

Aux Communes, le Rapport a comblé de joie le ministre fédéral de l'Énergie, qui entend doter le Canada d'une véritable politique nationale des hydrocarbures en dépit des mauvais tours que lui joue l'Impériale à la faveur des soubresauts qui perturbent les lignes d'approvisionnements en bruts iraniens et venezueliens. Les représentants du Comité pour l'indépendance du Canada ont par contre rejeté les conclusions de l'Office et dénoncé les exportations d'hydrocarbures. "Pour chaque contrat d'exportation de gaz naturel vers les États-Unis nous créons un emploi alors qu'en transformant notre matière première en ses multiples dérivés pétro-chimiques nous en créons 100," de soutenir en conférence de presse son président, M. B.F. Wilson.

Rappelons que l'enquête de l'Office n'avait pas pour but d'examiner des demandes d'exportation de gaz naturel vers les États-Unis. Elle visait par [illegible]re à déterminer dans quelle mesure les réserves et les possibilités de livraison du gaz dépasseraient les besoins raisonnablement prévisibles de la consommation de gaz au Canada et des exportations actuellement autorisées. En avril 1976, l'Office avait examiné les engagements contractuels de nos exportations vers le Middle-West américain (14 billions de pieds cubes au cours de la période 1975-89) pour en conclure "qu'une partie de ce que nous exportons maintenant, en vertu de décisions antérieures... ne constitue pas un excédent pour le Canada."

Aujourd'hui, à la lumière d'une nouvelle évaluation du potentiel des gisements gaziers, l'Office relève de 25% le niveau de nos exportations: le volume acheminé à la frontière américaine passera donc de huit à dix billions de pieds cubes au cours des prochains huit ans. À $2.00 le mille pieds cubes... cela se traduit par des entrées de devises de $4,2 milliards par année et constitue un puissant stimulus pour redresser notre dollar sur les marchés des changes.

Or, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, entend poursuivre son grand projet de relier par un réseau "pan-canadien" tous les consommateurs de gaz naturel .. et cela

(Voir page 7: Le gaz...)

Cours clôt. Vendredi	Dow Jones 815.75 ↓	Bourse Toronto 1386.00 ↓	Bourse Montréal 236.35 ↑	Or Marché Londres U.S. $247.00 ↑	$ Can. U.S. $0.8439 ↓

... AU QUÉBEC

Contrat de $2 millions octroyé à la firme Manac Inc.

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Pierre De Bané - de passage à St-Georges de Beauce au début de la semaine écoulée - a annoncé l'octroi d'un contrat à la firme Manac Inc. au montant de quelque $2 millions pour la conception et la fabrication de 592 semi-remorques pour accrocher à un camion de type "Jeep". Ces semi-remorques seront utilisées par les Forces armées canadiennes.

La réalisation de ce contrat, a souligné M. De Bané, s'échelonnera sur une période d'envirion trois mois, à raison de sept unités par jour. Manac Inc. - en obtenant ce contrat devrait fournir du travail à l'équivalent de 25 années-personnes. Le ministre a profité de l'occasion pour visiter l'usine de cette compagnie en Beauce, usine qui emploie un peu plus de 300 travailleurs.

Expédition de l'huile de chauffage domestique vers le marché du Québec

On a appris la semaine passée que Petrosar Limitée - au nom de Canadian Fuel Marketers Ltd. (CFM) - a entamé l'expédition de 75.000 barils de l'huile à chauffage domestique en direction de la province de Québec. Le premier des trois convois de 55 wagons contenant chacun 25.000 barils de mazout, a quitté depuis quelques jours la raffinerie de Petrosar à Corunna. Ces expéditions devraient pallier à la pénurie d'huile à chauffage domestique que connaît le marché du Québec à la suite de l'interruption de la production de pétrole en Iran et des problèmes de raffinage dans la région de Montréal.

Le directeur du marketing de l'énergie de Petrosar Ltd., M. Doug English, a fait savoir que "les raffineries de l'Ontario seront moins affectées que celles du Québec par les problèmes de production en Iran à condition qu'elles puissent obtenir suffisamment de pétrole brut de l'Ouest du Canada par le système de pipelines interprovincial pour subvenir à leurs besoins".

Recherche socio-économique: $616.362 pour 22 projets en 1977-78

Le ministère des Affaires sociales du Québec a versé - au cours de l'année 1977-78 - des subventions totalisant $616.362 pour vingt-deux projets de recherche socio-économique. Cinq universités, trois centres de services sociaux, un centre hospitalier et un organisme bénévole se sont partagé ces subventions. Ces projets de recherche ont principalement porté sur la sécurité du revenu, les services sociaux, la famille, les handicapés mentaux et physiques, la délinquance et les personnes âgées.

Le programme de subventions à la recherche socio-économique du ministère a pour but de mieux faire connaître les problèmes socio-économiques du Québec, proposer des solutions à ces problèmes, contribuer au développement et à l'amélioration des politiques sociales et analyser leur impact sur la population. Pour atteindre ces objectifs, le MAS offre 4 catégories de subventions pour la formulation de projets, les subventions pour le développement d'équipes et les bourses de perfectionnement.

Hydro-Québec emprunte $150 millions au Canada

L'Hydro-Québec a annoncé, la semaine dernière, qu'elle a négocié au Canada un emprunt de $150 millions dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction. Les **nouvelles obligations** (série DM) seront datées du 27 mars 1979 et comprendront des obligations à 10.40% échéant le 27 mars 1989, et des obligations à 10-3/4% échéant le 27 mars 2004.

Les obligations à 10.40% échéant en 1989 seront offertes à $100 et ne seront pas rachetables par anticipation. Les obligations à 10-3/4% échéant en 2004 seront offertes à $100 avec rendement de 10.75%; elles seront rachetables à leur valeur nominale par anticipation à partir du 27 mars 1998.

... AU CANADA

Révision des recommandations de l'ICCA sur les devises étrangères

Le Comité de recherches comptables de l'Institut Canadien des comptables agréés (ICCA) a pris la décision d'interrompre l'exécution de ses recommandations sur la conversion des comptes exprimés en devises étrangères. Les recommandations qui sont entrées en vigueur le 1er décembre 1978 - auraient affecté les déclarations relatives à la question faites au premier trimestre de 1979.

Le Comité a décidé qu'il était nécessaire de faire une étude plus poussée des inquiétudes de certaines sociétés canadiennes quant à l'application des recommandations. Il reconsidérera également les événements internationaux les plus récents survenus dans le domaine de l'établissement des normes pour la conversion des devises étrangères. Le Comité de recherche comptable a pour tâche de mettre au point et d'établir les normes de comptabilité "généralement acceptées" publiées habituellement dans le Guide de l'ICCA.

Projet pilote de la Douane aux Aéroports de Toronto et de Vancouver

Le ministre du Revenu national, M. Anthony C. Abbott, a dernièrement annoncé que la Division des Douanes et de l'Accise expérimentera un système de lignes d'inspection primaire séparées aux aéroports internationaux de Toronto et de Vancouver.

Cette nouvelle méthode de dédouanement, qui sera éprouvée à partir du 1er avril prochain, devrait éliminer les délais inutiles que subissent ordinairement les résidents canadiens de retour au pays après un séjour à l'étranger et qui doivent attendre souvent dans la même ligne que des non-résidents désireux d'entrer au Canada. Le statut de ces derniers oblige parfois la Douane canadienne à procéder à des interrogatoires plus poussés, ce qui retarde le passage à la douane d'autres voyageurs dont les formalités d'entrée sont plus simples. Si l'expérience s'avère positive, on prévoit instaurer ce système de "lignes d'inspection primaire séparées pour résidents canadiens" dans d'autres aéroports internationaux du Canada.

Expédition du 100è ordinateur Control Data au coût de $1 million

La Société Control Data Limited a récemment expédié son centième Cyber 170, premier ordinateur à grande échelle conçu et fabriqué au Canada. Le président de la Société, M. Georges J. Hubbs, a fait savoir que "Control Data a enregistré un chiffre de vente total de plus de $150 millions pour la vente de ce modèle d'ordinateur depuis que le premier a quitté le comptoir des expéditions de Control Data, dont plus de $100 millions en exportations. Cet ordinateur de conception canadienne est celui qui a connu le plus de succès parmi tous les systèmes d'ordinateurs à grande échelle jamais créés par la société mondiale.Il a remarquablement contribué à la rentabilité de la société."

Control Data fabrique des systèmes d'ordinateurs à grande échelle depuis 1972. Elle a expédié son premier Cyber 170 de conception canadienne en Espagne en 1975.

Programme ontarien d'ajustement des tarifs de transport

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugen Whelan, a fortement encouragé les agriculteurs de l'Ontario à profiter du programme ontarien d'ajustement des tarifs de transport des aliments du bétail. Ce programme a été mis sur pied en janvier 1977 pour aider les agriculteurs par suite de l'abolition du programme d'aide au transport des céréales de l'Ouest vers l'Ontario. Les fonds du programme proviennent des sommes que permet d'épargner l'élimination de la subvention sur une période de 5 ans. Cette période se terminera en 1981.

... À TRAVERS LE MONDE

Le Koweït relève de 9% le prix de son pétrole

Le Koweït a informé, la semaine passée, les compagnies pétrolières occidentales de sa décision d'augmenter de 9% le prix de son pétrole, a indiqué à New York un porte-parole de la Compagnie Gulf Oil. Cette augmentation représentera une hausse de $1.20 par baril, qui atteindra ainsi le prix de $13.35, a souligné le porte-parole de la compagnie américaine, l'un des clients les plus importants du Koweït.

Cette décision du Koweït est la dernière en date d'une série d'augmentations intervenues sur le marché du pétrole depuis quelques jours. De fait, le Venezuela, la Libye, le Qatar, l'État des Emirats arabes avaient auparavant annoncé l'adoption de mesures semblables sur certaines parties de leurs exportations.

Ouverture d'un nouvel organisme de financement au FMI

Le Fonds Monétaire International a récemment annoncé l'ouverture officielle des facilités Witteveen - organisme nouveau portant le nom de l'ancien directeur général du FMI qui en avait conçu l'idée, M. Johannes Witteveen - visant en priorité à aider les pays aux prises à des difficultés de paiements extérieurs particulièrement graves. Alimentées par des contributions de pays industrialisés et de pays pétroliers, les facilités Witteveen sont dotées de ressources s'élevant à $10 milliards.

Les taux d'intérêt sur les prêts que ce nouvel organisme de financement supplémentaire consentira, seront nettement plus élevés que l'aide courante normale du Fonds. Dans l'immédiat, indique-t-on, ils seront de l'ordre de 9%.

Accord canado-chinois sur le blé

La République populaire de Chine a dernièrement conclu avec le Canada un important accord portant sur l'achat par la Chine de 10.5 millions de tonnes de blé canadien, en vertu d'un contrat de trois ans paraphé par les représentants des deux pays.

M. Otto Lang, ministre canadien responsable de la Commission du blé, ainsi que les délégués chinois en visite dans la Capitale canadienne ont précisé que le contrat porte sur une vente minimale de 8.4 millions de tonnes métriques (environ 308 millions de boisseaux) et un maximum de 10.5 millions de tonnes (386 millions de boisseaux) au cours des trois prochaines années. L'accord entre en vigueur à partir du 1er août 1979.

Rationnement de l'essence aux États-Unis

L'administration américaine a récemment transmis au Congrès un plan de rationnement de l'essence aux États-Unis, plan qui ne serait appliqué qu'en cas de pénurie grave, annonce-t-il dans les milieux généralement bien informés de Washington.

Ce plan fait partie d'un ensemble de mesures de contingentement comprenant la répartition autoritaire des approvisionnements entre les raffineries et la possibilité de fermer les stations-service les dimanches ou à certaines heures de la journée. Il vise à donner à l'administration les moyens de forcer à une réduction de la consommation de pétrole en cas de crise prolongée.

Hôtels CN-Service de réservations instantanées.

Au Canada (sauf à Montréal), appelez-nous sans frais au

800-268-8136

pour réserver instantanément à l'un des excellents hôtels ci-dessous.
À Montréal, composez 877-4032.

Les hôtels du CN:
Hôtel Newfoundland, Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Élizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver

D'autres grands hôtels:
Le Hilton de Québec, Québec
Aéroport de Montréal Hilton, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton, Toronto
The Bessborough, Saskatoon
The International, Calgary

hôtels CN

Bell Canada

AVIS DU 380e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de un dollar et quatorze cents par action ordinaire a été déclaré et sera payable le 15 avril 1979 aux détenteurs d'actions ordinaires enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 mars 1979.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 28 février 1979

Modification du programme d'emprunt

Dans un bulletin préparé par le ministère des Finances du Québec et diffusé la semaine passée, on a appris que le gouvernement — ayant constaté un certain décalage entre les prévisions précédemment faites et les nouvelles estimations relatives à ses besoins financiers — a dû modifier son programme d'emprunt. Cette modification, qui n'est autre chose qu'une augmentation, est attribuable à une hausse plus faible que prévue des revenus de l'impôt de même que du défaut de compensation de la part de l'administration fédérale pour ce qui a trait à l'abolition de la taxe de vente. On se souvient que le gouvernement fédéral avait préféré adresser un chèque de quatre-vingt-cinq dollars aux contribuables québécois au lieu de verser cet argent dans la caisse provinciale, la privant ainsi d'une somme qui pouvait atteindre $225 millions. Le gouvernement du Québec n'avait reçu du Fédéral que $40 millions.

Le programme d'emprunt du gouvernement du Québec était estimé — lors de la présentation du dernier budget — à $1.250 millions, il a en réalité atteint la rondelette somme de $1.573 millions, ce qui se traduit par une augmentation du déficit des opérations budgétaires de $323 millions.

D'après le bulletin trimestriel du ministère des Finances, qui a présenté un résumé des opérations financières du gouvernement, l'augmentation de $323 millions est le fait — pour environ 50% — du litige ayant opposé les gouvernements fédéral et provincial relativement à la taxe de vente. L'autre moitié de l'accroissement du déficit des opérations budgétaires du Québec est attribuée — malgré une croissance

(Voir page 16: Modification...)

Tremblay défend Marine Industrie

Marine Industrie ne serait pas sérieusement intéressée à vendre ses six fameux cargos polyvalents destinés à prime abord à l'armateur grec Karageogis. Plusieurs éventuels acheteurs auraient approché la Société pour l'Expansion des Exportations. "Or, aucune vente n'en a résulté. Ces acheteurs étaient disposés à acquérir les navires à des prix supérieurs à ceux actuellement offerts sur le marché, précisément parce qu'ils étaient immédiatement disponibles. Il est donc surprenant qu'aucune vente n'ait été conclue."

À ces lourdes insinuations portées par lettre par le président de la SEE, M. John A. MacDonald, le ministre de l'Industrie et du Commerce répond qu'il n'a "pas l'intention d'entretenir une polémique sur le sujet, bien que je demeure en désaccord avec votre perception des choses, notamment quant aux efforts accomplis par la Société Générale de Financement et Marine Industrie pour vendre les navires".

En fait le ministre Tremblay refuse de reprendre les hostilités sur ce sujet. Déjà, quelques mois auparavant, M. MacDonald dénonçait les graves vices de construction qui auraient rendu impossible la vente des cargos. Le ministre Tremblay et Marine Industrie avaient alors répondu que l'armateur grec avait suivi de près la construction et que tout s'était déroulé selon les plans et devis.

(Voir page 9: Tremblay...)

L'économie au début de 1979

Maintien du rythme de croissance

Tout indique au début de l'année 1979 que l'économie québécoise va maintenir le même rythme de croissance que celui qui avait été observé en fin d'année 1978. C'est ce qui ressort de l'analyse de projections effectuées sur un horizon de six mois par le Bureau de la statistique du Québec, et publiées dans le premier numéro du deuxième volume des Éléments de prévisions, Série A qui vient de paraître.

Les variables considérées dans cette analyse manifestent une croissance relativement forte, à l'exclusion de celles de la construction, tandis qu'on note une réduction du chômage et un ralentissement dans l'augmentation des prix.

Au chapître de la demande, la valeur totale projetée des ventes au détail enregistrerait une hausse moyenne de 12,91% pour les cinq premiers mois de 1979 par rapport à la même période en 1978. Les ventes des magasins indépendants connaîtraient une hausse de 13,79% et celles des concessionnaires d'autos de 6,93%.

La valeur totale des expéditions en dollars courants poursuivrait sa forte hausse, augmentant de 23,44% de janvier à avril 1979 par rapport à la même période en 1978, la valeur des expéditions de biens durables augmentant de 27,94% et celle des biens non durables, de 21,20%. Le nombre de logements mis en chantier connaîtrait une hausse de 5,65% au début de 1979 après avoir connu une baisse de 19,95% en 1978. Il est bien connu cependant qu'il est difficile de faire des projections fiables à partir du nombre de logements mis en chantier, ce nombre évoluant fort irrégulièrement.

D'après les projections, la création moyenne totale d'emplois s'établirait à 47 000 pour les six premiers mois de 1979; cette situation, jointe à un ralentissement dans le taux de croissance de la population active et à un taux d'activité inchangé, maintiendrait le taux de chômage à un niveau qui ne dépasserait pas 11,8% au cours des six premiers mois de 1979. Le groupe des femmes âgées de 25 ans et plus accuserait à lui seul un gain net de 28 000 emplois. Le taux d'activité de ce groupe connaîtrait d'ailleurs une assez forte hausse, passant de 39,7% pour les six premiers mois de 1978 à 40,7% pour la même période en 1979. Il est important de se rappeler que le taux de chômage est obtenu en divisant le nombre de chômeurs par la population active, ce qui le rend très sensible à certains facteurs subjectifs, comme par exemple le nombre de personnes déclarant être "à la recherche d'un emploi".

Enfin, la hausse continuelle du prix des aliments (10,63% en moyenne pour les six premiers mois de 1979 par rapport à la même période en 1978 dans le cas de l'indice des prix à l'alimentation à Montréal) contribuerait grandement à maintenir la croissance de l'indice global des prix à un niveau élevé. L'augmentation moyenne de cet indice pour le Canada serait de 8,18% pour la période précitée, celui de Montréal croissant de 7,86%. Par contre, l'indice global des prix excluant l'alimentation n'augmenterait que de 6,49%. D'autre part, le traitement hebdomadaire moyen connaîtrait une hausse un peu plus prononcée que celle que laissaient entrevoir les projections précédentes. Janvier à avril 1979, la hausse moyenne de cette dernière variable serait de 8,55% par rapport à la période correspondante en 1978.

Soulignons que les données utilisées dans cette analyse sont brutes et non désaisonnalisées. (La procédure de désaisonnalisation vise à éliminer l'effet du mouvement saisonnier pour ne laisser que les autres composantes de la série en vue des analyses de conjoncture). Certains organismes présentent des statistiques sous forme désaisonnalisée.

La Chambre de Commerce propose une nouvelle association avec le Canada

"Notre analyse nous porte à conclure aux coûts très élevés de la souveraineté et à l'inopportunité de négocier une association. Nous serions doublement perdants." C'est du moins ce que déclarait dernièrement M. Roger B. Hamel, président de la Chambre de Commerce du Québec, devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal réunis pour leur déjeuner hebdomadaire.

Selon M. Hamel, l'alternative ne réside pas non plus dans le fédéralisme actuel, car, "si le gouvernement central a bien réalisé son rôle de redistribution de la richesse nationale, il a mal réalisé celui de la promotion d'un développement économique plus équitable entre toutes les parties du pays."

"C'est pourquoi, la Chambre propose une nouvelle association fédérale avec le Canada, axée sur trois éléments: premièrement, un meilleur équilibre dans les rapports fédéral-province; deuxièmement, l'association des provinces à la détermination de l'intérêt national; et troisièmement, une décentralisation des fonctions administratives en faveur des provinces."

De plus, à deux semaines à peine avant le sommet économique de Montebello, le président de la Chambre devait ajouter que plusieurs indices lui laissent croire "qu'il serait opportun d'avancer une proposition globale à nos partenaires pour une période d'environ deux ans; laquelle proposition pourrait être formulée comme suit: les entreprises seraient encouragées et incitées à réaliser les bénéfices les plus élevés possibles en s'engageant à en réinvestir la plus grande proportion; pour leur part, les travailleurs acceptent de limiter leur demande de majoration de salaire pour la même période; le gouvernement, par le jeu de la fiscalité, et particulièrement, par l'impôt sur le revenu, devrait être la principale source d'accroissement du revenu disponible réel."

De l'avis de M. Hamel, qui est aussi directeur pour le Québec de La Compagnie Pétrolière Impériale, la réalisation d'une telle proposition aurait un certain nombre d'effets assez immédiats sur la situation économique actuelle. À brève échéance, elle stimulerait une hausse de la productivité, aiderait à contenir l'inflation, apporterait un correctif significatif à la position concurrentielle, servirait à protéger les emplois existants, créerait de nouveaux emplois et, enfin, servirait à comprimer les dépenses gouvernementales.

Tokyo, Paris, Genève au bout du fil en moins de temps qu'il n'en faut pour aller chercher une boîte de cigares!...Le monde à l'envers?
Non: le monde à votre portée.
Téléglobe Canada met le monde à votre portée.
Teleglobe Canada

Les négociations commerciales

À la tombée du rideau

Lorsqu'on tente de déterminer la date à laquelle prendront fin les négociations, il importe de tenir compte du fait que le Congrès doit, aux termes de la législation américaine, prendre une décision concernant une série de constatations relatives à l'imposition de droits compensateurs pour prévenir les importations subventionnées. L'Administration américaine avait, pendant les premières années des NCM, le pouvoir de déroger à l'application de certains de ces droits compensateurs. Or, ce pouvoir a pris fin au début de l'année et on demande actuellement au Congrès de proroger la dérogation ("waiver"), à défaut de quoi il est peu probable que la Communauté économique européenne (C.E.E.) et les autres partenaires consentent à ce qu'on mène à terme les négociations.

Cependant, si tout va bien et si les négociateurs sont prêts à apposer leur signature au bas des accords en avril, les résultats seraient alors ramenés dans les capitales aux fins de ratification, ou à toute autre fin nécessaire de procédure législative. En ce qui a trait aux droits de douane, si l'on veut que les réductions tarifaires puissent être mises en application à la date prévue, soit le 1er janvier 1980, tous les pays participants devraient avoir complété de telles mesures à la fin de l'année. L'échéancier de toute mesure législative que pourrait exiger la mise en oeuvre des codes non tarifaires devrait, dans la mesure du possible, correspondre aux dispositions arrêtées quant à leur entrée en vigueur. Selon toute vraisemblance, cela se produira plus tard qu'au début de 1980 pour un certain nombre de codes(...)

Durant l'année écoulée, les négociateurs ont réussi à réduire l'écart qui les séparait et à esquisser, sous forme de projets de codes ou de projets d'accords, les concepts et les objectifs qui avaient été abordés au préalable dans les domaines suivants: les subventions et les droits compensateurs, les mesures de sauvegarde, les achats gouvernementaux, l'évaluation en douane, les licences d'importation et les obstacles techniques au commerce (c'est-à-dire les normes applicables aux produits). En outre, on étudie présentement les nouvelles propositions relatives au commerce des aéronefs civils et de leurs pièces ainsi qu'à la contrefaçon des marques déposées, propositions qui, elles aussi, ont fait l'objet de projets d'accords.

Le processus de consultation qui s'est établi - et qui se poursuit - au Canada constitue un autre aspect des négociations sur lequel j'ai fait des commentaires lors de la réunion de l'année dernière et qui mérite que j'y revienne aujourd'hui. Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, ces négociations sont les plus approfondies et les plus délicates jamais entreprises depuis la création du GATT. Compte tenu de la grande variété d'intérêts en jeu, Il n'a pas été facile de démêler, de façon sensée, les points de vue canadiens, pour les soumettre à l'étude des ministres, mais cette tâche eût été beaucoup plus difficile si nous n'avions pas reçu la collaboration et les conseils d'une foule de producteurs, de transformateurs, de consommateurs, d'importateurs, d'exportateurs et des gouvernements provinciaux. Les conseils qu'ils nous ont prodigués, tant par l'intermédiaire de présentations officielles qu'au cours de consultations confidentielles, nous ont été d'un précieux secours dans cette tâche. Et je suis personnellement très reconnaissant pour l'apport et la collaboration positifs que les représentants du secteur privé ont si généreusement fournis. Je demeure assuré que, lorsque vous posséderez tous les éléments à ce sujet, vous serez en mesure de constater combien l'aide que vous aurez apportée au processus de consultation en aura valu la peine.

Mais, les minutes s'écoulent, et nous nous approchons de la fin de la troisième période. Comme au hockey, il faut une offensive et une défensive bien soutenues jusqu'à la fin de la partie. Bien sûr, il serait irréaliste de s'attendre à ce que chaque pays réalise intégralement tous ses buts. Je crois, toutefois, qu'il devrait y avoir moyen de trouver des solutions aux problèmes non résolus, lesquelles sauront se révéler équilibrées et significatives.

Extraits d'une allocution prononcée par l'ambassadeur J.H. Warren, coordonnateur canadien des négociations commerciales multilatérales, à la réunion annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture à Ottawa.

Des éléments favorables

Après avoir décrit la situation économique et la politique monétaire du pays, le ministre canadien des Finances aborde "trois sujets particuliers qui revêtent une grande importance", soit l'énergie, le régime fiscal des sociétés et les investissements. Nous publions ici de larges extraits de ce discours prononcé par Jean Chrétien lors de son passage à New York. Il était alors invité par le Council on Foreign Relations.

Le Canada, comme tous les pays industrialisés a subi un choc sérieux lors du relèvement massif des prix mondiaux de l'énergie, au début des années 70. Cependant, à la différence de la plupart des pays, nous avons un important secteur énergétique national et de riches gisements qui, face à la hausse des prix réels de l'énergie peuvent connaître une expansion considérable. Aussi le gouvernement a-t-il pu réagir à la majoration des prix de l'OPEP par ce que nous avons appelé une politique d'autonomie énergétique. Concrètement, cela consiste à devenir moins dépendant des importations. Voici, les principaux éléments de cette politique:

- laisser monter progressivement le prix canadien du pétrole vers le niveau mondial, en reconnaissant que les prix américains de l'énergie constituent pour des raisons de concurrence, une contrainte;
- encourager, de concert avec les provinces, les investissements en exploration et en recherche et développement par des prix plus élevés à la tête du puits; par un régime fédéral d'impôt sur les sociétés qui favorise le réinvestissement; et, pour le pétrole non conventionnel, par l'assurance que la production donnera droit aux prix mondiaux et que les installations pourront fonctionner à pleine capacité; et
- promouvoir les économies d'énergie par des mesures fiscales, des subventions directes et d'autres moyens législatifs.

Dans mon exposé budgétaire de novembre dernier, j'ai pu annoncer que le secteur énergétique se portait bien et que notre politique portait fruit. Par rapport aux perspectives d'il y a seulement deux ans, les chances d'autonomie énergétique et de contribution de ce secteur à la croissance économique sont des plus encourageantes. Evidemment, les ressources énergétiques considérables dont dispose le Canada nous aideront à résorber plus facilement les chocs temporaires que causent les interruptions d'approvisionnement, que ce ne serait le cas dans la plupart des pays industrialisés.

Au cours des années 60, les investissements dans le secteur de l'énergie au Canada ont représenté en moyenne 15 p. cent environ de la formation de capital. Au cours des années 70, grâce à des prix plus élevés et à de généreux encouragements fiscaux aux niveaux fédéral et provincial, cette proportion s'est accrue sensiblement, pour atteindre environ 20 p. cent en 1977 et 1978.

Cette forte hausse des investissements a influé favorablement sur les perspectives canadiennes en matière d'approvisionnement énergétique.

Par exemple, le dernier rapport de l'Office national de l'énergie indique que les expéditions de pétrole canadien vers Montréal pourront continuer au moins jusqu'en 1995 et que les exportations de pétrole léger pourraient rester au niveau de 55,000 barils par jour pendant trois ans. Si on les compare aux prévisions de l'Office en 1977, ces nouveaux chiffres indiquent la possibilité d'une amélioration de plus de $2 milliards au total de notre balance commerciale au cours des trois prochaines années. Le redressement de nos perspectives pétrolières reflète en partie un rythme record d'exploration et la découverte, en 1977, d'un nouveau gisement à West Pembina, en Alberta, la principale découverte faite au Canada depuis 1965.

Le régime fiscal des sociétés au Canada

Je veux aussi parler du rôle important que joue la politique fiscale canadienne à la fois dans la détermination du climat général des affaires et dans le soutien des investissements. Je suis décidé à maintenir dans le pays un régime fiscal sain qui incite le secteur privé à investir. Mes fonctionnaires ont terminé récemment une comparaison approfondie des régimes fiscaux canadien et américain. La comparaison est très favorable pour le Canada.

Il est particulièrement important, à mes yeux, que le niveau d'imposition des sociétés au Canada soit compatible avec celui des États-Unis, notre principal partenaire commercial. Notre régime fiscal est fondamentalement bon. L'étude a révélé que l'impôt des sociétés, en proportion du revenu avant impôt, avait été constamment plus faible au Canada au cours de la période 1972-77. En 1977, le taux effectif d'imposition était de quelques 6 points plus faible au Canada qu'aux Etats-Unis. Cela est dû à des dispositions plus généreuses en matière d'amortissement et à un taux légal d'impôt moins élevé. Dans le secteur manufacturier, l'écart était de 11.3 en faveur du Canada. Cet important avantage relatif consenti aux entreprises manufacturières canadiennes s'explique par le taux réduit d'imposition des bénéfices de fabrication et de transformation, ainsi que l'amortissement accéléré de la machinerie et de l'équipement.

Au Canada, des encouragements fiscaux particuliers stimulent l'activité dans des secteurs clés comme l'industrie manufacturière et l'exploration des ressources, de même que des activités spéciales comme l'investissement, l'expansion économique régionale et la recherche et le développement. Ces encouragements reflètent les priorités actuelles du gouvernement et font partie intégrante de notre stratégie économique globale.

L'investissement étranger

Je voudrais maintenant aborder mon troisième thème particulier, celui des investissements étrangers. Il s'agit d'une question qui vous intéresse particulièrement. Le Canada continue de bénéficier sensiblement des entrées de capitaux à long terme. Les investisseurs étrangers ont acheté pour des milliards de dollars de titre de sociétés, de municipalités et de provinces canadiennes, ainsi que du Gouvernement du Canada. Le bon accueil que ces investisseurs ont fait aux émissions canadiennes reflète plus qu'un écart de taux d'intérêt: il constitue aussi un vote de confiance dans l'avenir économique de notre pays. Les investisseurs étrangers savent que la majeure partie du produit de la vente d'obligations sert à financer les investissements publics et privés au Canada. Les projets d'expansion de l'industrie, de chantiers d'aménagement énergétique des provinces et de travaux publics des municipalités signifient des commandes pour l'industrie, des emplois pour la population et une richesse supplémentaire pour le Canada.

Les investissements directs de l'étranger ont fourni des capitaux bien nécessaires; d'une façon générale, nous avons besoin de beaucoup plus de ressources financières que nous n'en disposons chez nous. Ces investissements jouent un rôle très important dans le remplacement et le développement du capital fixe du Canada. La quantité et la qualité de ce capital détermineront en grande partie notre prospérité économique future. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement du Canada a expressément rejeté, il y a quelques années, les revendications de certains Canadiens qui voulaient voir restreindre considérablement les investissements étrangers. Au lieu de cela, nous avons créé l'agence d'examen des investissements étrangers afin de tirer le meilleur avantage des investissements étrangers au Canada.

La proportion des capitaux étrangers est également limitée dans un petit nombre de secteurs clés comme les banques, les communications et l'exploitation de l'uranium, là où nous pensons qu'il en va de l'intérêt national de laisser les sociétés sous contrôle canadien jouer un rôle prépondérant. Je pense que nous avons là une approche équilibrée et rationnelle face à des questions extrêmement complexes et lourdes d'implications politiques. Je crois également que, dans l'ensemble, les investisseurs étrangers considèrent que la Loi sur l'examen de l'investissement étranger est appliquée de manière équitable et responsable. Comme vous le savez sans doute, cette loi prévoit le tamisage des projets d'investissement étranger pour s'assurer qu'ils apportent des avantages sensibles au Canada. Il n'est aucunement prévu de bloquer ou de décourager ces investissements; d'ailleurs, les faits prouvent clairement que la Loi n'est pas utilisée en ce sens. En fait, le gouvernement a approuvé la plupart des propositions d'investissement étranger soumises depuis la création de l'Agence.

Le journal des AFFAIRES

635 est. Henri-Bourassa. Montréal H2C 1E3 Tél.: 381-1888

Président: **Jean-Paul Levasseur**
Rédacteur en chef: **Jean-V.Baltayan**
Rédacteur en chef adjoint: **Gilles Fisette**
Rédacteurs: Jacques Valles, Micheline Vincent
Collaborateur: **Jacques Beaufort**
Correspondants réguliers: **Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagné, Michel Guénard, H. Harvey, Joseph Benarrosh, Pierre L. Trudeau.**
Directeur de la publicité: **René S. Bourbonnais**
Gérant adjoint: **Pierre A. Goyer**
Toronto **Marc A. Girard,** Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203, 801 York Mills Rd Mills Ont. 449-3808 447-7404
Ouest canadien et Californie **D.D. Davidson.** National Advertising Representative, 1350 west Pender St. Vancouver B.C.
Directeur du tirage: **Georges Larivière**
Production: **Paul Desrosiers**

Composé et imprimé aux ateliers de
Trans-Continentale 433 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.
Abonnement un an (52 numéros) $16.00; deux ans (104 numéros) $24.00; trois ans (156 numéros) $32.00; cinq ans (260 numéros) $45.00.

Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac.
54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tél.: 633-06-06
Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F.
66 rue Rotshchild, Genève, Suisse, tél.: 022/317478 **TELEX 05 825 896**
EUROPE $15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter $20.00

Les articles et opinions peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention "reproduit du journal Les Affaires", en précisant la date et si possible la page.
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs non pas nécessairement celle du journal des Affaires.

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec) **ISSN 0705-1859**
Fondé en 1928 et acquis en 1961 par feu M. Julien Levasseur.

Le Groupe des communications informatiques leur a ouvert la porte des ligues majeures

Le Groupe des communications informatiques est un leader dans le monde complexe des télécommunications.

Pour ses clients le GCI conçoit et il leur fournit de vastes systèmes de télécommunications, qui servent à les mettre en contact immédiat avec les centres névralgiques du monde.

Il leur ouvre ses grands réseaux de téléinformatique et leur offre une gamme de terminaux répondant aux besoins les plus variés. Réseau Dataroute de transmission numérique par ligne directe, services Datacom avec terminaux à clavier, réseau Datapac de transmission de données par paquets et toute la famille des terminaux VUcom.

Ainsi, le GCI a contribué singulièrement à la croissance, d'une rapidité étonnante, de la firme canadienne L'Industrielle-Services Techniques ou IST, l'un des centres de télétraitement des données les plus avancés du Canada.

Le Groupe des communications informatiques et IST font équipe depuis les débuts de celle-ci en 1975. "A ses clients", explique le président d'IST, M. Louis-Philippe Lemay, "notre firme fournit les services d'ordinateurs, le logiciel, de même que tous les services de diagnostic et d'entretien pertinents, qui permettent à maints commerces, industries et services publics d'avoir accès au télétraitement des données".

IST se raccorde aux systèmes de télécommunications du GCI, qui lui servent en retour, comme aux autres clients, de réseaux de distribution d'un océan à l'autre.

Le GCI met cependant bien plus que réseaux et terminaux à la disposition de ses clients. Il voit de manière continue à l'évolution de leurs besoins. Il suscite leurs progrès. Et surtout, il leur offre des équipes d'experts en planification et en gestion de réseaux et des conseillers professionnels en téléinformatique. Les spécialistes du GCI travaillent en étroite collaboration avec chacun des clients.

Quand le GCI fait équipe avec un client, il lui ouvre des horizons plus larges et lui donne accès à toute une gamme d'applications nouvelles en informatique. Au fait, le GCI ouvre à ses clients la porte des ligues majeures.

IST en est un exemple remarquable, parmi bien d'autres. Dans le monde instantané des télécommunications, c'est comme cela.

Donnez-nous un coup de fil. Il suffit d'appeler l'interurbain et de demander le Zénith 33000.

Ensemble nous irons plus loin.

Le Groupe des communications informatiques

Réseau téléphonique transcanadien

"IST a fait des pas de géant depuis sa naissance en 1975. Sans la collaboration quotidienne du Groupe des communications informatiques, nous n'aurions jamais progressé aussi rapidement dans l'implantation de réseaux de traitement des données."

Louis-Philippe Lemay
président, L'Industrielle-Services Techniques Inc.

Indice de compétitivité du secteur manufacturier canadien

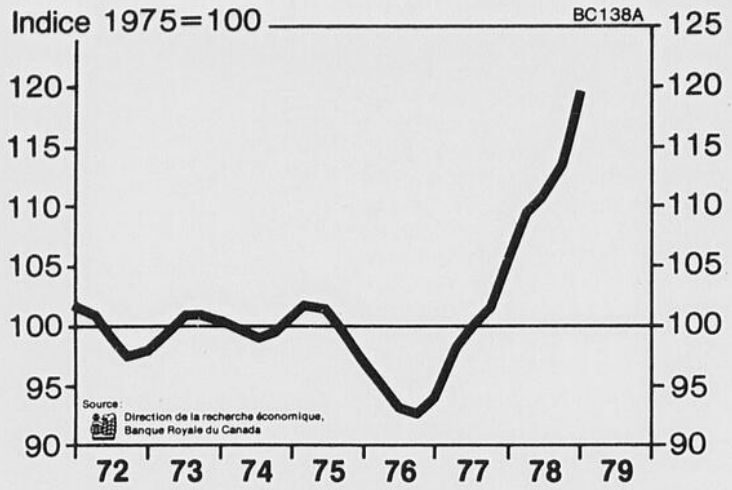

Selon le nouvel indice de la Banque Royale

Les fabricants canadiens de plus en plus compétitifs

Il est généralement admis que l'on peut évaluer la compétitivité d'un pays par rapport à d'autres pays en analysant la place qu'il occupe sur les marchés étrangers. Ainsi, si un pays voit sa part des exportations mondiales de produits manufacturés diminuer, on dit qu'il accuse une perte de compétitivité. Mais la part du marché est un indicateur très tardif, d'un point de vue commercial pratique, il est beaucoup plus juste de tenir compte des facteurs qui influent effectivement sur la performance commerciale, c'est-à-dire ceux qui peuvent entraîner en dernière analyse une réduction ou une augmentation de la part du marché.

Favorisée par des études faites récemment par l'Organisation pour la coopération et le développement économique et par le Fonds monétaire international, la Banque Royale vient donc d'élaborer un indice de compétitivité qui exclut délibérément les aspects autres que les prix, qui sont difficiles à évaluer et peuvent souvent être considérés comme des caractéristiques structurelles.

Selon ce nouvel indice, les fabricants canadiens sont aujourd'hui en meilleure position qu'il y a dix ans pour accroître leur part de marché à l'étranger. En fait, cet indice trimestriel, élaboré et publié par le Service économique de la Banque Royale du Canada, n'a cessé de s'améliorer depuis deux ans et a atteint au quatrième trimestre de 1978 un sommet inégalé de 119.7, sur une base moyenne de 100 en 1975.

Conçu pour la publication ''Éconoscope'' de la Banque Royale, l'Indice de compétitivité évalue la performance des producteurs canadiens par rapport à leurs principaux concurrents dans le monde — la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et les États-Unis — du point de vue des coûts et des prix.

Selon un des économistes de la Banque Royale qui a collaboré à sa conception, M. Kurt von dem Hagen, l'indice augmente ou diminue selon que le Canada accroît ou réduit sa compétitivité sur les marchés internationaux.

''La chute du dollar canadien a grandement favorisé le maintien à un bas niveau des coûts et des prix canadiens par rapport à ceux de nos principaux concurrents.'' Mais, selon M. von dem Hagen, ce facteur n'explique pas à lui seul l'amélioration de notre compétitivité.

''L'an dernier, cette tendance positive s'est accentuée en raison d'augmentations comparativement modérées des coûts de la main-d'oeuvre. Par exemple, l'an dernier, alors que les salaires du secteur manufacturier ont augmenté de 8.6 pour cent au Canada, ils se sont accrus de 9 pour cent aux États-Unis.''

En outre, la production par travailleur employé a connu une augmentation importante, si bien que les coûts unitaires de la main-d'oeuvre au Canada — l'un des deux principaux indicateurs qui composent l'indice — n'ont augmenté que de 26. pour cent contre 6 pour cent aux États-Unis pour la même période.

''Même sans tenir compte du taux de change,'' a dit M. von dem Hagen, ''la performance des fabricants canadiens l'an dernier a été supérieure à celle des producteurs américains, qui sont leurs principaux concurrents sur presque tous les marchés étrangers.''

Les prix de vente constituent l'autre composante principale de l'Indice de compétitivité de la Banque Royale. M. E.M. Sweet, économétricien de la Banque Royale, qui a également collaboré à la création du nouvel indice, ex-

(Voir page 23: Les fabricants...)

Bell Canada

AVIS DU 4e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quarante-neuf cents par action privilégiée, classe D, série G, a été déclaré et sera payable le 1er mai 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 30 mars 1979.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 28 février 1979

Le gaz sauvera-t-il notre dollar ?

(Suite de la page 1)

de Vancouver à Halifax. Les derniers chiffres disponibles fournis par la société G & M Pipeline font voir un coût de construction de $1,1 milliard et le ministre se dit confiant que les redevances gazières provenant des quantités exportées vers les États-Unis seront "réorientées" vers la mise en chantier de ce vaste projet qui hausserait la demande intérieure de 7% ou quelque 180 milliards de pieds cubes en 1990.

La consommation annuelle de gaz naturel s'établit à 1,5 billion de pieds cubes alors que la capacité globale d'approvisionnements traditionnels provenant des réserves contrôlées se chiffre à 3,4 billions d'où un "excédent à l'exportation" que l'on situe à quelque 70% de notre consommation intérieure. Mais en matière d'hydrocarbure, donc de richesses non renouvelables, existe-t-il au Canada des excédents dont l'économie canadienne ne saurait quoi faire? Voilà en somme la question fondamentale qui confrontait l'Office: trouver une méthode de calcul qui rassure les Canadiens, soit agréée par les experts et reçoive l'assentiment des sociétés gazières. Cette méthode de calcul doit donc rallier toutes les parties (agents économiques et gouvernements) puisque l'Office nous avise que les réserves établies ne pourront répondre à la demande canadienne, y compris nos contrats d'exportation vers les États-Unis, que jusqu'en 1992... soit une rallonge de neuf ans en regard du relevé de 1976.

Ce qui caractérise la demande et l'offre d'hydrocarbure c'est avant tout la grande élasticité des courbes. Les contractions de prix propulsent la première et font replier la seconde. L'inverse est aussi vrai. Or depuis 1973, le baril de pétrole s'est haussé de 400% alors que le mille pieds cubes voyait son prix grimper de 800%. La flambée des prix pétroliers et l'urgence pour le Canada d'assurer à l'Est du pays une certaine indépendance énergétique ont poussé les gouvernements à encourager fortement l'exploration et l'exploitation de nos ressources par une multitude d'abattements fiscaux. Il en est résulté une grande activité dans les régions prometteuses et la découverte d'importants gisements dans des zones jugées hors de portée économique.

Tout cela "apporte du gaz à la turbine" et repousse dans le temps la date fatidique d'une pénurie d'hydrocarbure au Canada. Encore faut-il savoir déterminer avec le maximum d'exactitude les volumes en réserves et les quantités que l'on peut livrer sur les marchés à des prix concurrentiels. Pour y arriver, l'Office propose une méthode en trois temps: un essai sur les possibilités actuelles de livraison, un autre sur les réserves courantes et un dernier sur les possibilités futures de livraison. Ces trois tests devront être effectués avant que l'Office puisse affirmer qu'il existe des surplus de gaz naturel au Canada.

En effectuant l'essai sur les possibilités actuelles de livraison, on pourra juger que des quantités de gaz constituent des surplus si les prévisions sur les possibilités de livraison à partir des réserves établies sont supérieures à la demande canadienne prévue et aux exportations autorisées pendant au moins cinq ans. En effectuant l'essai sur les réserves actuelles, on pourra juger qu'une quantité de gaz est excédentaire dans la mesure où les réserves établies disponibles seront calculées de façon à être 25 fois supérieures à la demande canadienne de l'année courante en plus du total des exportations autorisées.

Finalement, en effectuant l'essai sur les possibilités futures de livraison, on pourra juger que des quantités annuelles de gaz constituent un surplus pour autant que les prévisions sur les possibilités de livraison à partir des réserves établies et des additions aux réserves soient supérieures à la demande canadienne prévue en plus des exportations autorisées, pendant dix ans.

Derrière cet appareil mathématique quelque peu rébarbatif pour le profane se cache le souci de ne "comptabiliser ce qui est acheminable sur les marchés à des prix concurrentiels". Bref, tant et aussi longtemps que les 14 billions de pieds cubes de gaz naturel enfouis sous la calotte polaire et le delta du Mackenzie ne seront pas reliés au marché du Sud par un réseau de gazoduc, l'Office ne les inclura pas dans ses calculs.

En terme quantitatif, l'essai sur les réserves actuelles indique qu'au 31 décembre 1978, il existait un surplus de 3,8 billions de pieds cubes et que compte tenu des possibilités de livraison, les nouvelles exportations représentent 1,6 billion dans le premier cas, 2 billions dans le second cas et un montant identique dans le troisième cas. Ces trois essais en vue de déterminer le niveau des exportations canadiennes de gaz naturel vers les marchés américains indiquent que les possibilités de livraison représentent l'élément primordial en ce qui a trait au volume de gaz qui peut être déclaré excédentaire.

En géométrie, on terminait toujours le théorème par C.Q.F.D. et il y a gros à parier que cette démonstration servira de thème électoral lors de la prochaine campagne fédérale. Elle aura ses zélateurs comme ses détracteurs et donnera lieu à un joli barrage de chiffres avec vision d'Apocalypse pour tous ceux qui craignent de "geler dans le noir".

Michel Guénard

VS Services Ltée

AVIS DE VERSEMENT DE DIVIDENDE

On fait savoir, par la présente, qu'un dividende de 5c par action ordinaire de la Compagnie entièrement libérée, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 27 décembre 1978; ce dividende sera versé le 23 mars 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 mars 1979.

Par ordre du Conseil d'administration
Toronto (Ontario)
le 21 février 1979

R. Girard
le secrétaire

L'énergie renouvelable: le Canada y voit.

En effet, le gouvernement du Canada versera, d'ici 1983, plus de cent millions de dollars à l'industrie forestière dans le cadre d'ERIF, le programme des énergies renouvelables de l'industrie forestière.

De plus, le gouvernement du Canada offrira des garanties de prêts d'une valeur totale de $150 millions pour faciliter la mise en place d'installations de production d'électricité qui utilisent la biomasse comme source d'énergie.

Le programme ERIF ainsi que le programme des garanties de prêts et leurs critères d'admissibilité sont définis dans une brochure que vous pouvez obtenir en envoyant votre carte d'affaires au Secrétariat du Programme ERIF, 580, rue Booth, 6e étage, Ottawa, Ontario K1A 0E4.

Énergie, Mines et Ressources Canada

Energy, Mines and Resources Canada

Poursuite du dialogue:

OTTAWA — La refonte de la carte électorale fédérale concède 95 sièges à l'Ontario dont 25 dans le Toronto-Métropolitain. Or, tous les sondages Goldfarb du monde le confirment, les vingt sièges libéraux de la région sont en passe de tourner du rouge au bleu. Si Toronto glisse dans la corbeille électorale de M. Joe Clark, le 24 rue Sussex changera de locataire pour les prochaines quatre années. Aussi depuis bientôt six mois, soit depuis la rentrée parlementaire qui précéda la tenue d'élections partielles où les libéraux perdirent trois sièges à Toronto, le bureau du premier ministre vit littéralement à "l'heure de la Ville-Reine". Une fournée de conseillers spéciaux très "torontonians" ont envahi l'édifice Langevin et se sont donné comme mission de reconquérir les coeurs de cette population urbaine, cosmopolite et particulièrement insatisfaite des politiques économiques du gouvernement Trudeau.

Le Cabinet de M. Trudeau s'est donc rendu à Toronto avec en poche une réponse toute faite pour redresser l'économie canadienne et susciter la confiance des milieux d'affaires. Intitulées "Poursuite du dialogue", le Conseil des ministres au développement économique a rendu publiques les réponses aux multiples recommandations contenues dans les 23 études sectorielles et l'analyse qu'en avait faite le Comité de deuxième niveau.

Rappelons que le Comité synthèse avait présenté 46 recommandations précises et que le bureau de M. Andras devait donner suite à ces suggestions par des arrêtés de politique. Trois grands principes avaient fait l'unanimité des milieux d'affaires, des groupements syndicaux et des représentants provinciaux: l'amélioration de la compétitivité et de la productivité de l'industrie canadienne reposait sur une priorité donnée à la création d'emplois, une meilleure compréhension entre les agents économiques et la reconnaissance que l'industrie manufacturière représentait la locomotive de l'activité économique au Canada et l'instrument privilégié de la création de richesse.

En autant que les recommandations constituent des voeux pieux ou que leur portée soit à très long terme, la réponse de M. Andras se fait toujours affirmative et reçoit même l'estampille "acceptée" tout au long du document. Ainsi Ottawa donne son aval à la proposition "d'encourager la formation de consortiums pour tirer avantage au maximum des possibilités d'exportations" et cette même ouverture d'esprit se rencontre lorsque le Comité suggère que "le Canada s'appuie sur l'entente commerciale multilatérale pour ce qui est de sa politique générale en matière de commerce; le libre-échange continental ne devrait pas être un instrument de politique générale, mais uniquement une stratégie sectorielle sélective là où elle est appropriée". Tous ces clichés ressassés ad nauseum dans le document de M. Andras font que l'on ressort de cette lecture avec la ferme conviction que tout le monde s'entend sur l'évidence et que tous et chacun se posent comme les défenseurs de la vertu.

Passons maintenant aux choses sérieuse) La structure fiscale d'imposition des compagnies et ses répercussions sur le degré de concurrence de l'économie canadienne. Là, la belle unanimité s'envole et chacun regagne ses barricades. Ainsi en est-il de la proposition qui demandait la suppression de la taxe de vente sur les matériaux de construction. Le ministre des Finances ne souscrit pas à cette recommandation en alléguant qu'elle a déjà été réduite de 12 à 5% dans le dernier budget et que de nouvelles réductions réduiraient l'ampleur des allégements fiscaux dont pourrait bénéficier l'économie en général.

Toujours dans le secteur névralgique de la construction et du bâtiment, le Comité "reconnaissait que la déduction des versements d'intérêts hypothécaires devrait être conçue de façon à fournir le plus possible d'avantages aux groupes à faible revenu." Le gouvernement fédéral désavoue cette approche en reprenant essentiellement les critiques que M. Chrétien faisait de cette mesure dans la présentation de son budget du 16 novembre dernier. Il y a gros à parier que toute cette question rebondira au cours de la campagne électorale puisque M. Clark a décidé d'aller de l'avant avec sa promesse de "permettre la déductibilité des frais hypothécaires pour les propriétaires."

Autre point de désaccord entre le gouvernement fédéral et les milieux d'affaires: l'introduction d'un système de taxation basé sur la valeur ajoutée (TVA) à la place du système ad valorem actuel. Le bureau de M. Andras considère que la TVA a toujours été perçue comme un moyen déguisé de remplacer l'impôt sur le revenu des sociétés et certains y ont vu un moyen habile de promouvoir les exportations, sans les frapper de taxes. "À l'heure actuelle, de conclure le Conseil des ministres au développement économique, il est très important que le régime fiscal soit stable et simple. Il ne serait

Lorsque vous avez besoin d'argent pour vos opérations, pour l'achat de nouvel équipement ou pour la mise en marche de projets spéciaux, Canadian Acceptance peut vous fournir cet argent selon des arrangements financiers qui conviendront le mieux à vos besoins.

Location, achats à tempérament, prêts de capital, location de véhicules, hypothèques, contrats de vente-location—voilà autant de moyens que nous utilisons pour en arriver à des arrangements financiers à la mesure de vos besoins.

CAC
CANADIAN ACCEPTANCE
CORPORATION LIMITED ET SES FILIALES

Nos bureaux régionaux sont au courant de vos problèmes locaux. Notre expérience depuis 50 ans et nos spécialistes sont une assurance qu'aucune autre compagnie ne peut mieux vous comprendre ni prendre de décisions plus rapidement.

Un arrangement financier sur mesure ne vous coûtera peut-être pas moins cher mais il pourrait s'avérer un facteur de succès important en fin de compte.

Vous savez sûrement ce que vous voulez faire. Donnez-nous un coup de fil: nous allons vous aider à le faire.

Nous allons vous aider à faire ce que vous voulez faire.

Toronto... m'entendez-vous?

par Michel Guénard

pas indiqué d'entreprendre, en ce moment, une étude approfondie de la taxe sur la valeur ajoutée.''

Nous avons recensé 10 propositions qui avaient reçu le sceau gouvernemental intrigant ''en partie acceptée''. Dans le jargon politique qui prévaut à Ottawa, ce genre de réponse vous procure habituellement un billet vers les limbes des comités d'études et des rapports d'étape. Nos craintes étaient fort justifiées. Ainsi en est-il de la recommandations de certains groupes de travail qui veulent mettre fin au traitement préférentiel des produits importés en regard de la taxe de vente. On a tous à l'esprit la structure discriminatoire qui frappe l'édition canadienne en France, une TVA de 8% en regard d'une entrée hors taxe des livres français au Canada. Ottawa allait-il bouger sur cette question? La réponse du bureau de M. Andras se résume par cette suave phrase: ''Le Comité permanent de la Chambre des Communes chargé des questions financières, commerciales et économiques a été saisi du rapport...et fera des recommandations''. Malheureusement, il se pourrait fort que le fameux comité soit bientôt en campagne électorale

Un important problème a été soulevé par le Comité de synthèse, celui des subventions régionales au développement économique et des effets de distorsions qu'ils peuvent entraîner au niveau ''microéconomique''. Ainsi le Comité suggérait trois grands critères qui devraient guider le gouvernement dans sa politique de saupoudrage régional:

— que les subventions encouragent l'implantation d'industrie dont les produits se substitueront aux importations.

— que l'on protège les emplois existants en accordant autant d'importance à l'accroissement des immobilisations existantes qu'aux investissements qui créent de nouvelles facilités de production.

— que les programmes du MEER soient dirigés vers la complémentarité des infrastructures industrielles en place et non comme de simples stimulants à la concurrence intersectorielle.

Sous le merveilleux vocable ''d'accord de principe'', le bureau de M. Andras explique que ''le gouvernement est en principe d'accord'' avec ces trois critères mais fait remarquer qu'une accentuation de l'aide aux activités de substitution des importations doit être compatible avec les accords du GATT.

On doit se demander sérieusement si les viticulteurs de la Californie, les fabricants de pâtes et papiers de Louisiane, les manufacturiers de motoneiges de l'Etat de New York et toute l'industrie diamentaire américaine ont pensé un seul instant qu'ils pourraient contrevenir aux règles du GATT en substituant des produits américains à des importations européennes. Quant au comportement des industriels japonais...il est si translucide que le GATT ne constitue pas leur livre de chevet favori!

Tremblay...

(Suite de la page 3)

Le ministre Tremblay affirme par la suite, dans la lettre qu'il faisait parvenir à M. MacDonald, qu'une ''mise au point sur le sujet vous parviendra directement de la direction supérieure de la SGF et de Marine dont vous dites fort heureusement dans votre lettre qu'ils ont su évaluer la situation de façon réaliste et franche, et jamais nous n'avons eu de difficulté à obtenir leur collaboration''.

La situation mondiale

Par ailleurs, les dernières statistiques du Lloyds Register soulignent une fois de plus le déclin de la construction navale mondiale et indiquent que les commandes totales sont tombées à leur plus bas niveau depuis 13 ans au dernier trimestre de 1978.

Les carnets de commande sont tombés à 25.85 millions de tonnes de port en lourd, soit à leur niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre de 1965 et à moins d'un cinquième du sommet enregistré pour les trois premiers mois de 1974; à cette époque, les carnets marquaient 133.4 millions de tonnes.

Selon les mêmes statistiques, tous les gros pays constructeurs navals — à l'exception du Danemark et de l'Italie — ont continué d'enregistrer des réductions substantielles de leurs commandes.

Pour sa part, le Japon conserve la première place avec un carnet de 6.53 millions de tonnes en baisse de 6.5 pour cent. En deuxième place, le Brésil, avec 2.77 millions de tonnes, a délogé les États-Unis qui occupent la troisième place avec 2.61 millions de tonnes. Viennent par la suite, la France, la Pologne, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Suède.

Le plus gros bâtiment a été construit en Suède au cours du dernier semestre de 1978; c'est un pétrolier et il se nomme Nanny. Il jauge 499,000 tonnes.

Bell Canada

AVIS DU 37e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quatre-vingts cents par action privilégiée de $3.20 à dividende cumulatif, rachetable, convertible et donnant droit de vote a été déclaré et sera payable le 1er mai 1979 aux détenteurs de ces actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 30 mars 1979.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 28 février 1979

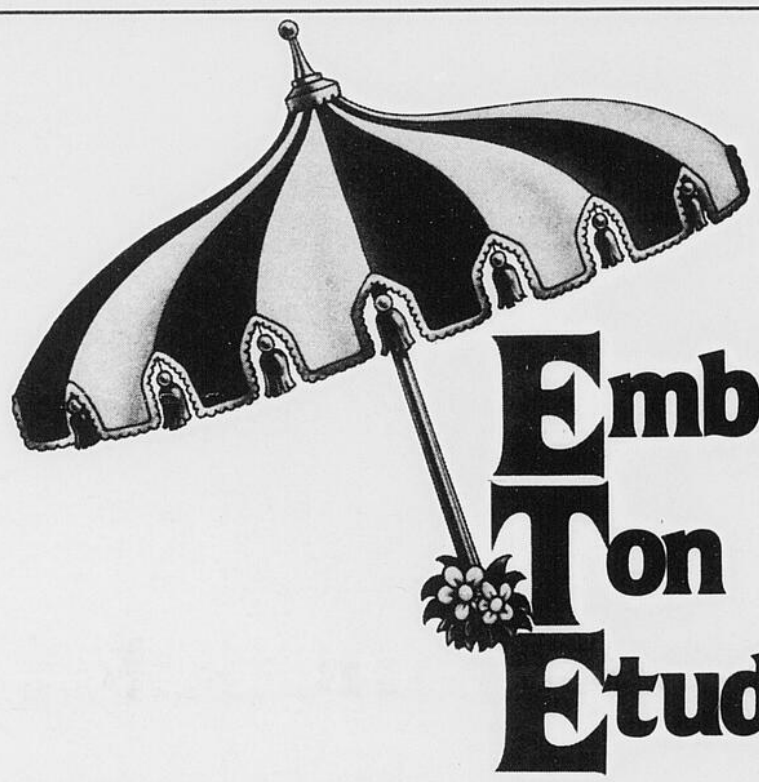

Embauche Ton Etudiant

Simplifiez votre embauche
Pour planifier facilement la rotation de votre main-d'oeuvre pendant la période des vacances, vous n'avez qu'une chose très simple à faire: nous téléphoner à frais virés à:
MONTRÉAL: 514-873-4444
QUÉBEC: 418-643-7474
ou communiquer avec le centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez vous.

Choisissez vos candidats
Vous nous précisez vos besoins. Nous vous faisons parvenir un formulaire, UN SEUL. Pour chaque emploi disponible, nous vous envoyons trois candidats. La décision vous revient. VOUS AVEZ DE PLUS LA POSSIBILITÉ D'EMBAUCHER LE OU LES ÉTUDIANTS ENGAGÉS L'AN DERNIER PAR NOTRE INTERMÉDIAIRE.

Bénéficiez de subventions
Non seulement obtenez-vous ainsi une main-d'oeuvre dynamique et très motivée, mais en plus nous vous offrons une subvention selon certaines modalités qu'il nous fera plaisir de vous préciser.
Téléphonez-nous et vous verrez que...

Au Québec, le placement étudiant, ça rapporte.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre,
Direction générale de la Main-d'œuvre,
Service de placement étudiant du Québec.

La classe suisse pour l'Extrême Orient.

27 vols par semaine depuis Zurich.

Prenez Swissair pour Zurich, puis faites un long saut à l'est. Vols directs pour Pékin, Bangkok, Bombay, Colombo, Hong-Kong, Karachi, Manille, Singapour et Tokyo. Swissair offre un service de gros porteurs DC 10-30 entre Toronto/Montréal et Zurich, avec tout le confort de classe suisse – un siège de moins par rangée, en classe économique, que tout autre gros porteur. Swissair transporte aussi du cargo, classe suisse. Pour toute information, consultez votre agent de voyage ou de fret. Ou téléphonez à Swissair.

Des vols de classe suisse partout dans le monde.

swissair

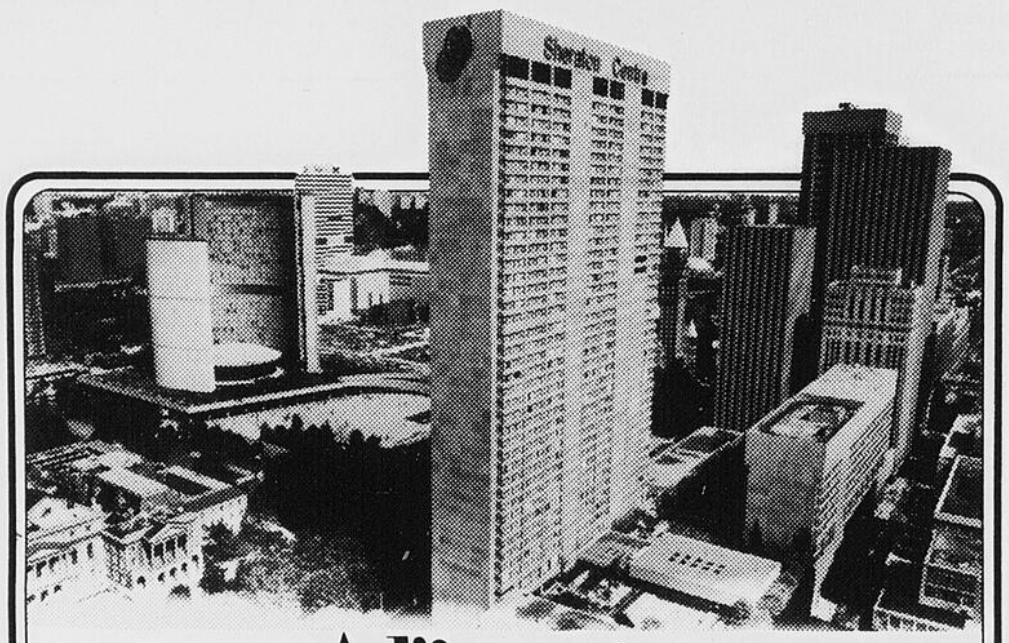

A l'image des hommes d'affaires, le Centre Sheraton de Toronto est situé au coeur de l'action.

On ne peut être mieux situé!

L'édifice de la Bourse de Toronto. Bay Street. L'hôtel de ville. Les grandes tours à bureaux du centre-ville et les nombreux sièges sociaux des firmes nationales et multinationales. Vous êtes à deux pas de tout cela.

Le Centre Sheraton offre à lui seul boutiques, deux cinémas affichant des primeurs, grands restaurants et une piscine unique, intérieure-extérieure, bains saunas et centre de massage.

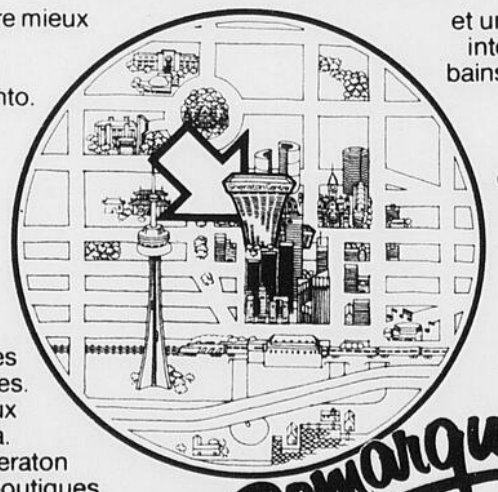

Vous voulez goûter au grand confort? Appelez-nous, sans frais, à 1-800-261-9393.

Au Centre Sheraton, vous êtes en plein coeur de l'action.

Remarquable!

Le Centre Sheraton de Toronto

Hôtels et Auberges internationaux Sheraton
123 Queen Street West, Toronto
Ontario M5H 2M9
Téléphone: (416) 361-1000

M. Chrétien modifie ses prévisions

par François Gauthier, économiste

Le ministre fédéral des finances n'est peut-être pas l'homme le plus populaire au Canada, mais c'est sans doute celui qui retient le plus l'attention, du moins dans les milieux financiers. Ainsi, au cours des dernières semaines, il a été amené, souvent à cause de l'opposition conservatrice, à défendre la stratégie économique et financière de son gouvernement et à modifier certaines prévisions antérieures.

Une inflation plus marquée

Le ministre a d'abord revisé à la hausse ses prévisions qui ont trait au rythme de l'inflation. Ce rythme se situerait entre 7% et 7 1/2% en 1979, alors que 6% avait été prévu. À première vue, ce relèvement des anticipations inflationnistes n'a rien de catastrophique puisque, même s'il atteignait 7 1/2%, le rythme de l'inflation serait moins élevé qu'en 1978, alors qu'il touchait 9%. Mais il n'y a pas lieu de tomber dans l'euphorie pour deux raisons.

La première a trait au fait qu'une deuxième révision à la hausse pourrait s'avérer nécessaire à cause

1- de l'accélération de l'inflation américaine qui se répercutera sur le Canada même si le dollar canadien ne se déprécie pas davantage;

2- de l'accélération de la hausse des salaires au Canada (constatée par le ministre lui-même) qui témoigne d'une tentative de rattrapage;

3- et de l'augmentation plus rapide que prévu des prix du pétrole.

La deuxième raison qui interdit tout enthousiasme concerne la remise en question des projections optimistes que le ministre avait présentées lors de la réunion des premiers ministres en février 1978 dans son document "L'économie canadienne - Projections et objectifs à moyen terme". Dans cette étude, une décélération continue de la hausse des prix était prévue entre 1977 et 1981, comme il ressort du tableau suivant.

	1977	1978	1979	1980	1981
Inflation	8%	6%	5%	4.3%	3.5%
Salaires moyens	8%	7.3%	7%	6.5%	6%
Salaires réels	0%	1.3%	2%	2.2%	2.5%
Productivité	2.6%	2.6%	2.6%	2.6%	2.6%
Coûts unitaires de la main-d'oeuvre	7.7%	4.9%	4.4%	3.9%	3.4%

Observons l'écart entre la prévision inflationniste de 6% pour 1978 et la réalité, 8.9%; et aussi l'écart entre la prévision de 5% pour 1979 et la plus récente, 7% à 7 1/2%. Cette décélération anticipée de l'inflation entre 1977 et 1981 s'appuyait sur une décélération dans les hausses des salaires moyens (deuxième ligne) qui, combinées à une hausse de la productivité de 2.6% annuellement, devait permettre de dégager une hausse accélérée des salaires réels (troisième ligne) et une décélération de l'escalade des coûts unitaires de la main-d'oeuvre.

Il est bien évident que les écarts croissants entre les prévisions et les faits observés remettent en question le réalisme des objectifs poursuivis et anticipés jusqu'en 1981. Pour que les cibles de 1981 soient atteintes, il faudra manifestement qu'elles soient changées (ce qui serait un aveu d'échec) ou bien que des mesures énergiques soient prises pour modifier la trajectoire actuelle. De telles mesures ne peuvent être envisagées à court terme puisque les nécessités politiques interdisent toute manipulation désagréable d'un électorat qui est déjà insatisfait.

Des emprunts internationaux croissants

Le 14 février, le ministre des finances indiquait que son gouvernement avait contracté un autre emprunt de 100 milliards de yen ($500 millions EU) dans le but de soutenir le dollar canadien. Ces mesures de soutien, on le sait, ont nécessité l'emploi de $5 milliards en 1978. Ces dollars, qui sont essentiellement le fruit d'emprunts sur les marchés financiers américains et allemands, n'ont pu soutenir le dollar canadien puisque celui-ci a continué sa chute (d'environ $1.03 EU à $0.84 EU) au cours des deux dernières années.

Pour justifier ces emprunts, le ministre soutient qu'en leur absence l'inflation au Canada sera plus importante puisqu'il faudrait payer plus cher les biens et services importés avec un dollar encore plus déprécié. De plus, il importerait de limiter l'inflation pour éviter une explosion des salaires qui deviendrait inévitable à cause de la baisse continue des salaires réels.

Il importe d'arrêter la dépréciation et donc de limiter l'inflation: c'est une évidence. Ce qui peut être remis en question, ce sont bien sûr les moyens employés et leur inefficacité apparente. Ainsi, non seulement ces emprunts n'ont pas arrêté la chute du dollar, mais ils ont l'effet pernicieux d'aggraver la situation en raison des intérêts imposants qui doivent être versés aux non-résidents et qui contribuent à élargir le déficit des services et du compte courant, annulant ainsi les améliorations du solde commercial (marchandises). Quant à l'escalade du taux d'intérêt, elle ne stimule en rien une économie déjà léthargique et son effet majeur résulte en une stimulation de l'inflation des coûts de financement et donc des prix.

(Voir page 12: Chrétien...)

Changements importants dans le marché de l'assurance-vie

L'attitude des gens susceptibles de souscrire des polices d'assurance n'étant plus la même, le marché de l'assurance-vie a changé de façon frappante ces dernières années. De nos jours, les gens se soucient plus que jamais du coût. C'est ce qu'affirma M. Jack V. Masterman, vice-président administratif, à la 109e assemblée annuelle de La Mutuelle du Canada.

Les gens "semblent maintenant trouver dans des régimes qui leur assurent une protection plus grande, viagère ou temporaire, une meilleure réponse à leurs besoins d'assurance-vie. Pour leurs besoins d'épargne pour la retraite, ils préfèrent la souplesse des polices de rentes modernes". Toujours selon M. Masterman, "les régimes qui regroupent en une seule police épargne et assurance ont perdu leur popularité".

L'inflation et le remous qu'elle a engendré sur les marchés financiers ont amené les gens à rechercher des régimes à court terme d'épargne garantie au rendement rapide et élevé. En outre, le public est beaucoup plus éveillé aux exemptions fiscales personnelles. L'introduction d'un impôt sur les gains en capital, des rentes à versements invariables et des régimes enregistrés d'épargne-logement, de même que les limites plus élevées accordées aux contributions à des régimes enregistrés d'épargne-retraite ont produit leur effet.

Ces changements se sont fait sentir sur les polices d'assurance-vie individuelles qui ont représenté seulement 35 p. 100 des primes totales en 1978, comparativement à 55 p. 100 en 1973. Les polices de rentes individuelles ont atteint cette année 26 p. 100 du total des primes comparativement à 12 p. 100 il y a cinq ans.

En réponse à ces changements du marché, La Mutuelle du Canada a, dans le courant des dernières années, revu complètement ses polices individuelles. Parmi les nouveaux contrats à avoir connu du succès, notons la Rente à prime variable comportant taux d'intérêt relié aux rendements courants des placements et garanti pour cinq ans, et une police Vie entière qui procure une assurance-vie permanente à des tarifs très intéressants basés sur l'affectation anticipée des participations.

Le montant des primes provenant des polices collectives d'assurance-vie, d'assurance-maladie et de rentes s'est accru plus rapidement que celui des polices individuelles dans le courant des dernières années. Un autre changement important s'est aussi produit en ce domaine: les primes d'assurance-maladie collective représentent maintenant 45 p. 100 du total des primes d'assurances collectives, comparativement à 35 p. 100 en 1973, tandis que les primes d'assurance-vie ne représentent plus que 22 p. 100, comparativement à 30 p. 100 il y a cinq ans.

Insistant sur le besoin d'avis professionnels en matière de finances, M. Masterman a dit que le nombre actuel des modalités d'affectation du produit d'un R.E.E.R. crée une confusion qui impose plus que jamais la recherche d'avis professionnels d'agents compétents. La Mutuelle du Canada compte maintenant plus de 1200 agents d'un bout à l'autre du Canada et continue d'offrir des cours de formation et de perfectionnement aux nouveaux et aux anciens membres des agences.

Stabilité politique

Prenant la parole à la même occasion, le président de La Mutuelle, M. John H. Panabaker estime que le prochain gouvernement fédéral devra établir son programme sur trois priorités soit: la stabilisation politique et constitutionnelle, la mise de l'avant de politiques fiscales et monétaires qui permettront au Canada de s'autofinancer, et le maintien d'un secteur privé vivant et concurrentiel.

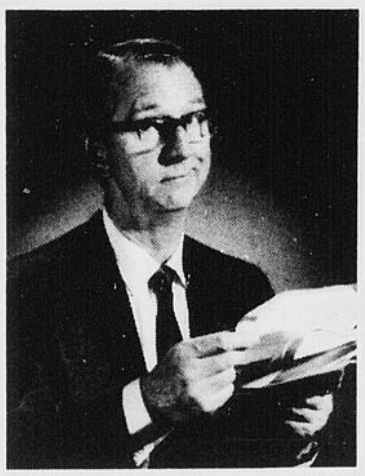

Mon travail consiste à couper les dépenses de voyages.

...Je l'ai fait !

sur le voyage à New-York, nos vendeurs ont eu le tarif BIZ-PRO* de Gotham.

$30 par personne occ. double.

*(tarif Affaire-Profession)

Sans plainte. Ils ont aimé le confort, les agréments modernes, la bonne table, le bar-salon intime (très divertissant ou pour clore une affaire) et le site est insurpassable, près de tout.

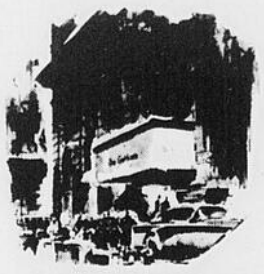

The Gotham

5e Avenue et 55e rue
New-York, New-York 10019

Oui, réservez ____ simple ____ double ____ suite
pour les soirs ____
à ____ au tarif BIZ-PRO
Nom ____
Compagnie ____
Adresse ____
Ville ____ Code ____
(Lettres majuscules. Noms additionnels sur liste séparée).

New York	212-247-2200
Chicago	312-664-9335
Washington, D.C.	202-737-1002
Boston	800-225-1739
Philadelphia	215-665-8520
Toronto	416-962-5711

Le succès croissant du Télex démontre sa rentabilité.

L'analyse "coût-efficacité" et le "seuil de rentabilité" sont des outils de mesure très importants dans le monde des affaires.

Lorsque les entreprises cherchent à améliorer ou à rendre leur système de communications plus efficace, l'outil auquel elles font souvent appel est le Télex.

La communication par Télex est rapide, précise et concise. Pas de verbiage. Pas de confusion. Pas de frais minimaux pour le temps de transmission. Vous ne payez que pour le temps réel de la transmission de vos messages, plus un tarif mensuel raisonnable. Plus la communication est brève et précise, moins elle coûte cher.

Même lorsque l'économie ralentit quelque peu, les ventes croissantes du Télex démontrent qu'il contribue à comprimer les coûts. Le réseau Télex s'étend à plus de 39 000 maisons d'affaires au Canada et à plus de 500 000 à travers le monde.

Si vous voulez plus de renseignements sur le Télex, nous vous enverrons la brochure "Comment être le point de mire de votre entreprise". Pour en recevoir un exemplaire gratuit, il suffit de communiquer avec le bureau des ventes du CNCP le plus près.

TELEX

*Prévision basée sur les abonnements du premier trimestre de 1978.

Télécommunications CNCP

Demande des fabricants de meubles:

Pas de taxe de vente avant 1982

L'abolition de la taxe sur le meuble (entre autres) au Québec a été salutaire, sinon bénéfique, pour l'industrie. Depuis la suppression, les ventes ont progressé de 11.7 pour cent; la valeur des expéditions a été de $363.4 millions; et les emplois ont progressé de près de 10 pour cent. Mais l'industrie du meuble redoute le traditionnel cycle de cinq ans qui vient engourdir ses activités. Ce "creux" est prévu pour 1980. C'est pourquoi, l'Association des fabricants de meubles du Québec soumettait dernièrement au ministre des Finances Jacques Parizeau un dossier de dix pages recommandant la prolongation pour trois autres années - jusqu'en avril 1982 - de l'abolition de la taxe de vente sur les meubles. Normalement, cette mesure prend fin le premier avril prochain; cette date est aussi, à quelques jours près, celle du prochain budget du Québec...

Même si cela ne plait pas à Canadien Pacifique *qui l'accuse de pillage, la compagnie aérienne Air Canada a annoncé se grande "vente de printemps" qui se traduit par des rabais allant de 48 à 68 pour cent sur les tarifs réguliers en classe économique. Ces tarifs seront appliqués - si le fédéral consent - du 27 mars au 7 mai, à titre d'essai. Cette vente ne s'applique que pour les liaisons nord-américaines à l'exception de la Floride...*

La Division CN-Rail *a annoncé qu'elle avait accordé deux contrats d'une valeur de $15.5 millions pour l'acquisition de 350 nouveaux wagons. Un des contrats, accordé à la National Steel Car Corporation Limited de Hamilton, comprend la construction de 200 wagons couverts alors que la construction de 150 wagons plats a été confiée à Marine Industrie Limitée de Sorel...*

Nos deux transporteurs ferroviaires *vendent régulièrement de vieux fourgons de queue (caboose), mais sans les roues. Véritable pièce de musée - il ne reste que 50 ou 60 caboose de bois en circulation - un wagon de queue se détaille à environ $600. Toutefois, il est possible de les acquérir avec les roues; leur prix est alors de $1000 au CN et de $1800 au CP. Ils servent à n'importe quoi. Des acheteurs en ont fait des motels, des salles de déshabillage près des piscines, des kiosques touristiques...*

En collaboration avec Air France, *le restaurant Maxim's de Paris sera à l'Hôtel du Quatre Saisons à l'occasion de la semaine du Festival Gastronomique Maxim's du 26 mars au 1er avril 1979. Un dîner gala aura lieu le 26 mars à 20:00 heures au bénéfice des recherches médicales de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont...*

Le Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) *a approuvé des prêts, des assurances-cautionnement et des assurances-crédit à l'exportation d'une valeur globale de $284 millions pour appuyer des ventes éventuelles à l'exportation de $391.1 millions destinées à six pays: Abu Dhali, l'Algérie, le Cameroun, la Grèce, la Jordanie et le Nigeria. En annonçant cette nouvelle, la SEE a précisé que si les ventes commerciales sont menées à bien, les ventes à l'exportation en découlant créeront ou maintiendront quelque 11,700 années-personnes au Canada et intéresseront 55 exportateurs et principaux fournisseurs du pays. Les ententes conclues portent sur des bombardiers d'eau, du matériel de télécommunication, une usine de câbles téléphoniques, des lingots d'aluminium, la construction et la fourniture d'un camp de construction, des locomotives et des wagons de chemin de fer. Le porte-parole de la SEE a également précisé qu'il n'était pas possible, pour des raisons commerciales, de donner des précisions sur les opérations et de divulguer le nom des entreprises canadiennes intéressées. Il a ajouté que le Conseil d'administration avait approuvé les modalités de prêt et d'assurance à l'appui des opérations d'exportation, mais qu'il fallait encore mettre la dernière main à certains contrats commerciaux...*

Coïncidant avec la Nouvelle Année Chinoise 4677 *(Année du bélier) R.J.R. Foods Ltd., de Montréal a lancé dans les journaux quotidiens une campagne d'annonces dans le Manitoba et la Saskatchewan pour sa ligne d'aliments chinois Chun King.*

Le bureau de Montréal de Young & Rubicam Ltée a créé quatre annonces de 900 lignes chacune; trois d'entre elles offrent des recettes différentes; la quatrième offre un coupon de réduction pour n'importe quel produit de Chun King et une offre à prix réduit d'un plat de cuisson chinoise spécial et d'une cuiller.

Le chef de produit M. Doug Bargenquast a dit "Les annonces paraîtront jusqu'à la fin de février dans le Winnipeg Tribune, le Winnipeg Free Press, le Saskatoon Star Phoenix, et le Regina Leader Post."...

Le ministre des Approvisionnements et Services, *M. Pierre De Bané, a annoncé que 247 marchés de $10 000 ou plus, totalisant $10 662 894 ont été passés avec des sociétés canadiennes, pour le compte de ministères et d'organismes fédéraux pendant la semaine terminée le 9 février 1979. Les marchés les plus importants ont été adjugés aux entreprises suivantes: Celanese Canada Inc., Montréal, Québec (1 marché évalué à $1 115 058 pour des tissus); International Harvester Co. of Canada Ltd., Ottawa, Ontario (1 marché évalué à $571 815 pour des cabines et châssis de camions); Shell Canada Ltd., Vancouver, C.-B. (1 marché évalué à $429 990 pour du ciment asphaltique) et Éditions Graphiques Inc., Montréal, Québec (1 marché évalué à $262 189 pour des plaquettes)...*

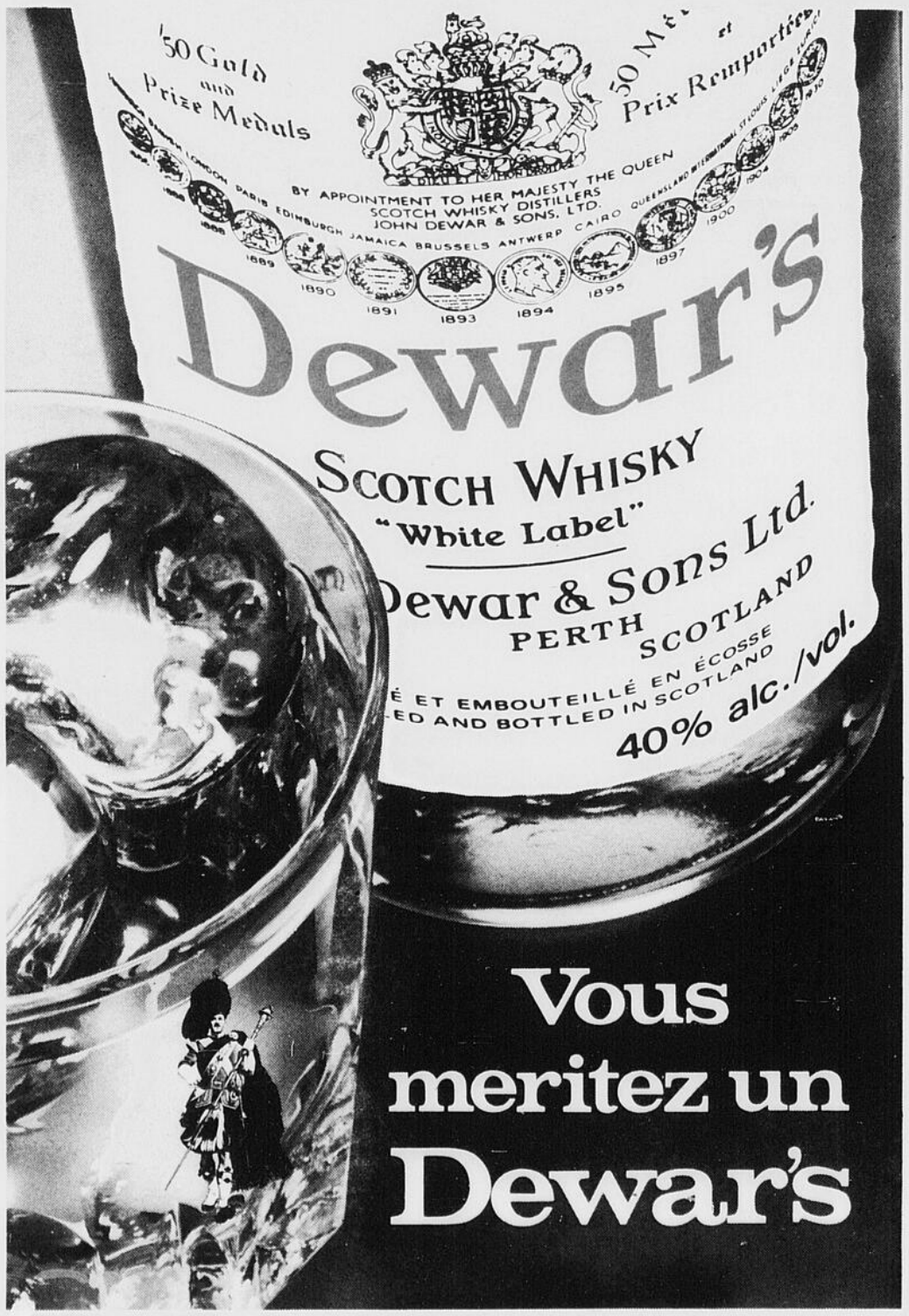

Chrétien...

(Suite de la page 10)

Conclusions

Lorsque le ministre soutient que le dollar flotte, il veut probablement dire qu'il descend en dépit de l'inflation du taux d'intérêt et de l'endettement international du Canada. Cette dépréciation n'est pas un bienfait providentiel mais le prix élevé qu'il faut payer pour l'indiscipline collective et la mauvaise gestion de ceux qui ont une influence sur les prix, les coûts et les impôts. Toutefois des mesures doivent être prises pour évident que cette chute s'éternise et ne risque de devenir un cercle vicieux caractérisé par la relation cumulative inflation-dépréciation. Parmi ces mesures, on songe évidemment à des mesures fiscales énergiques (hausses des impôts, réduction des dépenses et abolition des formules d'indexation, y compris l'indexation des pensions des députés fédéraux et de leurs employés). La discipline fiscale ferait plus pour soutenir le dollar que les tentatives de maquillage que constituent les manoeuvres de la Banque du Canada et les périodiques pèlerinages sur les grandes places financières internationales.

J. LEVASSEUR INC.

Immeubles - Real Estate

VENTE • ÉCHANGE • LOCATION
DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES

381-4449
381-7788

Rivière des Prairies: Terrains pour bungalows, duplexes, triplexes, maisons appartements 3 étages, 2,000,000' p.c. Boulevard Perras. Près de 27e ave. et Boulevard Perras.

Jean-Louis Bélanger f.r.i.
Paul Gagné 321-4692

L'ATOUT-EXPORTATION

RECHERCHONS: Exportateurs ambitieux.

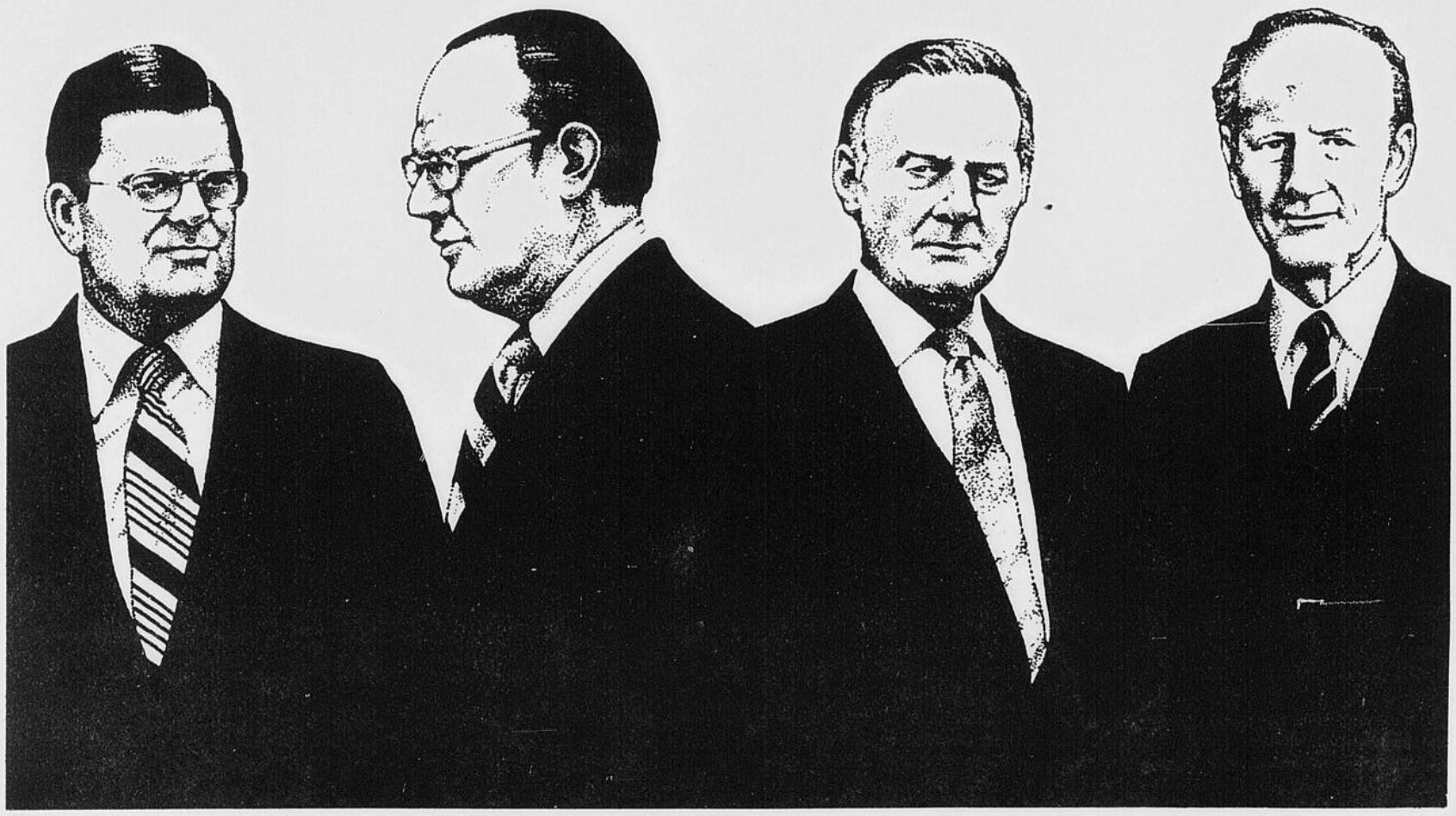

Le nouveau programme d'assurance-cautionnement de la SEE peut accroître votre compétitivité à l'étranger. Nous voulons que vos affaires prospèrent…et engendrent des emplois.

Certains hommes d'affaires canadiens ont pu, jusqu'à présent, conclure des opérations d'exportation sans garanties bancaires ou accréditifs irrévocables.

Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Pour la première fois, les exportateurs, les banques, les sociétés de cautionnement et d'autres institutions financières peuvent assurer leurs cautions et garanties de bonne fin.

Vendez plus…risquez moins

Grâce à cette assurance-cautionnement, toute entreprise canadienne, quelle que soit sa taille, peut désormais s'implanter plus énergiquement à l'étranger.

Si la garantie de déchéance de votre banque faisait l'objet d'un appel, le SEE lui rembourserait intégralement le montant de sa perte. Donc, la banque ne limitera certainement pas votre ligne de crédit et vous n'empiéterez pas sur votre fonds de roulement.

Vous n'avez pas non plus à craindre qu'un acheteur étranger fasse un appel injustifié de votre garantie de bonne fin; ou, en qualité de membre d'un pool d'exportation, d'avoir à assumer la carence d'un autre membre.

La SEE assure maintenant ces risques à peu de frais.

Une occasion spéciale pour les entrepreneurs

Demandez comment l'assurance-cautionnement de la SEE peut aider les constructeurs canadiens à présenter des soumissions pour de grands projets, clé en main, à l'étranger.

Un nombre plus élevé de contrats à l'étranger ne peut que fortifier l'industrie canadienne de la construction, à un moment où les sociétés du pays ont toutes besoin de travail.

Des contrats à l'étranger procurent des avantages à de nombreux fournisseurs canadiens et à leurs employés, au Canada.

Et ceci nous tient à coeur.

Veuillez préciser les services qui vous intéressent:

☐ assurance-cautionnement et assurance-crédit
☐ financement des exportations à long terme
☐ garanties d'investissement à l'étranger

Et faire parvenir à:
Société pour l'expansion des exportations
Dépt A
C.P. 655
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9

Envoyez-nous votre carte de visite et nous vous renseignerons sur les atouts de la SEE.

L'EXPORTATION CRÉE DES EMPLOIS

Société pour l'expansion des exportations

Tél.: (613) 237-2570
Télex: 053-4136
Succursales à Toronto, Montréal, Vancouver et Halifax
LA-3-5

Tendance à la stagnation pour le port de Montréal

L'évolution du trafic au port de Montréal ne prête guère à l'optimisme. Le tonnage total manutentionné dans ses installations n'est pas plus élevé en 1977 qu'il ne l'était en 1961. Malgré deux sommets de l'ordre de 22 millions de tonnes métriques en 1966 et 1970, la tendance de fond est à la stagnation. Le dernier bulletin économique de La Banque Provinciale du Canada analyse cette situation, de même qu ses causes, et met en lumière les perspectives d'avenir qui s'offrent au port de Montréal.

L'examen des statistiques portuaires révèle clairement que la position relative du port de Montréal s'est passablement détériorée au cours des années. En effet, pendant que Montréal enregistrait de piètres performances, les autres ports du Québec, les ports de l'Ontario, de même que les ports de Saint-Jean (N.-B.) et de Halifax connurent une croissances non négligeable. Ils se sont, à un moment ou à un autre, emparés de marchés qui traditionnellement revenaient au port de Montréal ou encore ont pu attirer vers eux les secteurs du marché en pleine croissance. Ainsi, de 1970 à 1977, alors que le trafic total régressait de 12.0% au port de Montréal, il s'accroissait de 78.2% au port de Québec, de 75.9% au port de Saint-Jean et de 9.9% à celui de Halifax.

Le transport des marchandises en vrac contitue plus de 80% des activités du port de Montréal. Entre 1970 et 1977, ce premier type de trafic a régressé de 10.2% alors que le tonnage de marchandises générales enregistrait une baisse de plus de 22%. C'est pourant l'importance et la diversité des marchandises générales chargées et déchargées sur ses quais qui ont toujours caractérisé le port de Montréal.

L'une des causes de la faible performance du port de Montréal dans le transport des marchandises en vrac a été le déplacement du trafic de céréales vers les autres ports de l'estuaire. Alors qu'en 1960, 59.9% du trafic céréalier de la province passait par le port de Montréal, cette proportion n'était plus que de 17.6% en 1977. Ce transfert s'est surtout fait au profit de Baie-Comeau et de Port-Cartier, grâce à l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent. De même, l'implantation de nouvelles raffineries desservant le Québec et le nord-est des États-Unis a favorisé une croissance importante du trafic de vrac liquide dans certains ports, alors que ce trafic stagnait à Montréal.

Du côté des marchandises générales, la baisse doit être attribuée en grande partie à la vive concurrence qui lui a été faite par les ports des Maritimes, surtout celui de Halifax. De 1970 à 1977, le tonnage de marchandises générales manipulées à ce port s'accroissait de 232.4%, celui du port de Saint-Jean de 81.7%, alors que Montréal voyait ce même trafic régresser de 21.4%. Au cours de la même période, le tonnage de marchandises générales conteneurisées doublait au port de Montréal, pendant qu'il était multiplié respectivement par 8 et 12 aux ports de Halifax et de Saint-Jean. Ce dynamisme des activités portuaires contraste avec la faible performance économique de la région des Maritimes.

Du strict point de vue des coûts, le port de Montréal était en mesure de s'attirer une plus grande part du trafic canadien de marchandises générales, surtout celui par conteneurs, d'autant plus que la majeure partie du trafic par conteneurs aux ports de Halifax et Saint-Jean se fait en provenance ou à destination du Québec et de l'Ontario. Si le port de Montréal n'a pas su profiter de cet avantage, il semble qu'il faille l'attribuer en grande partie à des facteurs qui ne sont pas de nature proprement économique.

Le port de Montréal a, en effet, connu au cours des années soixante et au début des années soixante-dix de nombreux conflits de travail et des problèmes de pillage qui ont concouru à lui créer une réputation peu enviable. Les solutions ont mis du temps à se concrétiser et pendant qu'on multipliait les enquêtes et les rapports, les problèmes perduraient. Sans qu'il soit possible de le vérifier, tout laisse croire que plusieurs armateurs décidèrent d'éviter momentanément le port de Montréal et qu'ils n'aient guère été enclins à y revenir.

À ces deux problèmes se greffent intimement ceux relatifs à l'administration du port qui semblent se résumer à une question d'éloignement des centres de décision. Face au Conseil des Ports Nationaux, l'administration locale est dépourvue de pouvoirs décisionnels dans des domaines aussi déterminants que les investissements, la tarification ou l'établissement de politiques. Ainsi, la nécessité de doter le port de Montréal d'un quai public à conteneurs s'est fait sentir dès 1971, mais la mise en opération du terminal Racine ne fut effective qu'à la fin de 1978.

Dans les provinces Maritimes, les gouvernements provinciaux et municipaux ont pallié quelque peu à ces difficultés administratives en mettant sur pied des organismes mixtes (état/entreprise privée) de promotion, d'aménagement et d'administration portuaire. Le gouvernement du Québec, quant à lui, ne s'est guère préoccupé de ses ports jusqu'à présent. De même, les difficultés de la navigation d'hiver et les tarifs ferroviaires avantageux consentis par les principales compagnies entre le marché ontarien et l'ouest du pays d'une part, et les ports des Maritimes d'autre part, ont aussi défavorisé le port de Montréal.

(Voir page 23: Tendance...)

Nous ferons des pieds et des mains pour vous en trouver, pour harmoniser les compétences disponibles sur le marché aux exigences des postes que vous avez à combler.

Nous disposons de 440 succursales au Canada dont 145 au Québec. Nous sommes partout. Nous sommes près de chez vous.

Des professionnels du placement sont à votre disposition dans chacun de nos bureaux. Parmi ces spécialistes il y a une personne qui connaît votre industrie. Demandez-lui de combler vos postes vacants. Elle s'en occupera personnellement.

Votre conseiller en main-d'oeuvre identifiera des candidats qualifiés et vous les présentera. Il a accès direct à un vaste bassin de travailleurs par l'entremise d'un réseau de communication ultra-moderne. Il peut vous aider à recruter dans tous les coins de la province, du pays.

Rencontrez votre conseiller. Il mettra tous les moyens dont il dispose à votre service. Au besoin, il vous expliquera comment vous pouvez bénéficier de nos programmes d'aide financière.

Faites-nous confiance. Communiquez avec votre conseiller en main-d'oeuvre.

Vous économiserez temps, argent et énergie.

Le Centre d'Emploi du Canada. Votre service d'emploi.

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

L'industrie de l'automobile au Canada

Records de ventes en 1978 et perspectives intéressantes

En 1978, l'industrie automobile canadienne a connu la meilleure année de fabrication de son histoire. Pour la deuxième année consécutive, les livraisons de voitures de tourisme neuves effectuées par l'ensemble des fabricants ont dépassé le million. Les ventes combinées de voitures et de camions ont atteint presque 1,391,000 véhicules. Pour sa part, General Motors du Canada — qui a livré au total 585,000 véhicules — s'est taillé encore une fois la majeure partie de l'important marché canadien.

C'est du moins ce qui ressort d'une récente déclaration du président et directeur général de General Motors du Canada, M. F. Alan Smith qui a précisé que si 1978 a été une très bonne année, 1979 sera encore meilleure.

Silencieux quant aux possibilités du Québec d'accueillir l'éventuelle et désormais célèbre usine de pièces de moteurs, M. Smith n'a pas moins affirmé que "nos perspectives de marché nous fournissent une base solide pour continuer d'engager des fonds dans nos principales usines. Nos programmes d'expansion et de modernisation sont une indication de la confiance que nous plaçons dans le Canada."

"Toutes nos usines de production de véhicules fonctionnent à pleine capacité et le niveau de l'emploi n'a jamais été aussi élevé; nous employons à l'heure actuelle presque 41,000 personnes dans tout le Canada, ce qui représente une augmentation de 2,000 employés en un an", poursuit-il.

Sur le base d'une année civile, l'industrie automobile en général a également atteint de nouveaux records de vente en 1978. GM du Canada a établi des records pour les voitures et les camions, les ventes totales s'étant chiffrées à 585 000 véhicules, ce qui a fait de 1978 la meilleure année de notre existence, la sixième année record d'affilée. Les livraisons de voitures de tourisme GM ont été supérieures de 8,3% à celles de l'année civile 1977 tandis que les livraisons de camions GM ont augmenté de 10,6% pendant la même période.

Les concessionnaires GM du Canada ont vendu 42,2% des voitures de tourisme de toute l'industrie automobile, ce qui représente une augmentation de 3,2% par rapport à l'année civile 1977. Par ailleurs, les ventes de camions GM sont intervenues pour 44,3% de toutes les ventes de camions neufs de l'année civile 1978.

Ce résultat représente une augmentation de 1,4% sur 1977 et un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis treize ans.

Pour sa part, l'industrie automobile américaine a aussi atteint des records de ventes de voitures et de camions pendant l'année civile 1978, les livraisons de voitures de tourisme s'étant élevées à 11,3 millions et celles de camions à 4,1 millions. Ce total de 15,4 millions de véhicules, importations comprises, représente une augmentation de 3,7% par rapport à 1977. General Motors s'attend à ce que la demande de véhicules neufs reste forte en 1979. Le taux d'emploi ayant atteint un sommet et les revenus augmentant à un taux intéressant, l'économie américaine est très forte. Pour cette raison, General Motors s'attend à ce que les ventes de camions et de voitures augmentent pendant 1979 et atteignent environ 15,5 millions de véhicules. Cette augmentation se comparerait à la croissance prévue de l'économie et s'approcherait de la croissance moyenne à long terme de la demande de véhicules. Cette demande ferme aux États-Unis est capitale pour les usines de montage et de fabrication de GM du Canada, la plus grande partie de notre production canadienne étaient exportée vers ce pays.

"Chez GM du Canada, de dire M. Smith, nous sommes convaincus que les perspectives qui s'ouvrent à notre entreprise comportent beaucoup d'éléments forts et positifs, notamment des niveaux d'emploi record et un degré remarquable de dynamisme, ce qui assure à GM du Canada des possibilités de croissance continue dans les mois à venir."

Pour l'industrie en général, la situation des ventes au Canada en 1979 se présente bien, les ventes totales projetées de voitures et de camions étant de l'ordre de 1 400 000 véhicules.

AVIS PUBLIC

LA FRANCISATION DES ENTREPRISES DE 500 EMPLOYÉS ET PLUS DE LA CATÉGORIE B:
LE CERTIFICAT PROVISOIRE DE FRANCISATION

Les entreprises de la catégorie B, telle qu'établie par le Règlement relatif à la langue des entreprises publié dans la Gazette officielle du Québec, partie 2, 109e année, n° 36, du 7 septembre 1977 aux pages 4621 à 4625, sont celles ayant eu à leur emploi au 30 juin 1977 au Québec cinq cents personnes ou plus et tirant principalement leurs revenus au Québec de l'un des secteurs d'activité économique suivants:

4. a) les institutions financières,
   b) les services personnels,
   c) les services divers,
   d) l'assurance;
5. a) les agences d'assurances et les affaires immobilières,
   b) l'agriculture,
   c) les mines, les carrières et les puits de pétrole,
   d) l'industrie du textile;
6. les activités de l'industrie de l'habillement;
7. a) la fabrication des produits métalliques,
   b) la première transformation des métaux,
   c) la sylviculture,
   d) les services aux entreprises;
8. a) l'industrie du bois,
   b) les services d'utilité publique,
   c) les divertissements et les loisirs,
   d) l'imprimerie et l'édition,
   e) la fabrication de matériel électrique;
9. a) les industries manufacturières diverses,
   b) l'industrie des produits chimiques,
   c) la fabrication de machines et d'équipement de transport,
   d) l'industrie du meuble et des articles d'ameublement;
10. a) la fabrication de produits minéraux non métalliques,
    b) la chasse et la pêche,
    c) les industries du caoutchouc et de produits en matière plastique,
    d) la fabrication des produits du pétrole et du charbon,
    e) l'industrie du cuir,
    f) la bonneterie,
    g) l'industrie du tabac.

Avis par les présentes est donné à toutes ces entreprises qu'elles sont admissibles à l'aide de l'Office en vue de définir et d'élaborer les programmes de francisation requis. À cette fin, un certificat provisoire de francisation est exigible pour celles-ci depuis le **7 septembre 1978.**

L'Office a délivré, dans les délais requis, ce certificat provisoire à la très grande majorité des entreprises ainsi visées. Toutefois, celles ne le détenant pas encore devront s'acquitter des formalités requises **dans les plus brefs délais.** L'Office désire rappeler à ces entreprises que tout retard indu à cet effet pourrait compromettre sérieusement l'obtention du certificat permanent de francisation à la date d'exigibilité de celui-ci et placer ainsi l'entreprise en état d'infraction face à la loi, tel que prévu aux articles 136, 137 et 206 de la Charte de la langue française.

Selon le Règlement relatif à la langue des entreprises, pour obtenir un certificat provisoire de francisation, une entreprise doit satisfaire à deux exigences:

a) remplir le formulaire «demande de renseignements généraux» obtenu de l'Office sur demande écrite et le lui renvoyer;
b) fournir la description de la structure et de la composition de son comité de francisation à l'aide d'un formulaire obtenu de l'Office.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter:

Le Service des programmes de francisation
de la grande et moyenne entreprise
Office de la langue française
C.P. 316 Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G8
Téléphone: 873-6571

Le président,

Raymond Gosselin
Office de la langue française

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

Ottawa dépose les statistiques pour 1978

Excellente année pour l'industrie canadienne des pêches

Le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc, a qualifié 1978 d'année exceptionnelle pour l'industrie canadienne des pêches lors de la publication de statistiques préliminaires selon lesquelles, pour la troisième année consécutive, nos pêcheurs et producteurs ont établi un record sur le plan des revenus.

Selon les projections pour 1978, les débarquements ont augmenté de huit pour cent, mais les valeurs au débarquement ont connu une hausse de 35 pour cent, chiffre qui a plus que doublé en trois ans. M. LeBlanc explique ce phénomène par le fait que la plupart des espèces ont rapporté davantage.

Le total des débarquements au Canada a été fixé à 1 358 000 tonnes métriques (y compris les pêches côtières), d'une valeur de $652 790 000, comparativement à 1 254 930 tonnes métriques évaluées à $485 263 000 en 1977. La valeur marchande globale des produits en 1978 devrait dépasser $1,4 milliard en 1978, alors qu'elle était de $1.2 milliard en 1977.

Les produits de la côte atlantique devraient atteindre une valeur marchande de près d'un milliard de dollars, comparativement à $767 millions en 1977; sur la côte du Pacifique, par ailleurs, la valeur marchande serait de $450 millions tandis que, en 1977, elle s'élevait à $365 millions.

D'après le ministre, il semble que 1978 a constitué une année exceptionnelle pour les pêcheurs canadiens. Dans la plupart des cas, leurs revenus ont considérablement augmenté. L'emploi dans les usines de traitement n'a jamais été aussi stable et la majorité des collectivités de pêche jouissent de plus d'argent. M. LeBlanc espère que la tendance se maintiendra au cours de 1979 et durant une bonne partie des années 80.

La valeur estimative des exportations de 1978 devrait s'approcher de $1,1 milliard alors qu'elle totalisait $816 millions en 1977. Par rapport à l'an dernier, les exportations aux États-Unis accusent une augmentation de cinq pour cent en volume et de 28 pour cent en valeur, tandis que celles qui ont atteint les pays de la Communauté économique européenne ont connu une forte hausse de 17 et de 39 pour cent en volume et en valeur. La valeur estimative des importations, pour sa part, est passée de $221 millions, en 1977, à $253 millions, en 1978.

M. LeBlanc s'est dit également heureux de pouvoir annoncer que la consommation **per capita** en 1978 devrait atteindre 7,9 kilogrammes. Comme elle était de 7,6 kg en 1977, il semble que le nombre de consommateurs de poisson au Canada se soit accru au cours de l'année écoulée.

Côte de l'Atlantique

Le total des débarquements sur la côte de l'Atlantique a atteint 1 119 800 tonnes métriques évaluées à $393 780 000; en 1977, il représentait 1 003 704 tonnes métriques valant $288 252 000.

Selon M. LeBlanc, un facteur important dans la hausse des débarquements sur la côte atlantique a été l'énorme augmentation des prises canadiennes de morue. Les débarquements de morue de l'Atlantique ont totalisé 290 000 tonnes métriques représentant $82 600 000, soit 22 et 34 pour cent de plus que l'an dernier en volume et en valeur.

Parmi les autres espèces dont la valeur a augmenté de façon remarquable par rapport à l'année précédente, notons le hareng, dont la valeur au débarquement s'est accrue de 58 pour cent, et le calmar, pour qui cette même valeur a fait un bond de 52 pour cent.

Côte du Pacifique

Les débarquements sur la côte du Pacifique ont atteint 191 440 tonnes métriques, d'une valeur de $228 910 000, alors que les 204 821 tonnes métriques de 1977 avaient rapporté $167 905 000.

Ce qu'il faut remarquer sur la côte ouest, c'est que les débarquements de hareng du Pacifique ont diminué de 17 pour cent par rapport à l'année précédente, mais la valeur au débarquement a augmenté de 69 pour cent. En outre, les débarquements de saumon se sont élevés à 66 500 tonnes métriques, ce qui correspond à peu près au total de 1977, mais la valeur marchande devrait atteindre un record de $138 millions, soit 27 pour cent de plus qu'en 1977.

En 1978, les Canadiens ont commencé à bénéficier d'une réglementation attentive des pêches. Pour que les pêcheurs tirent profit d'une industrie stable, il a fallu imposer des restrictions d'accès, des contingents et des plans qui coordonnent maintenant la pêche annuelle du poisson de fond. "Nous avons toujours, de conclure le Ministre, insisté sur la qualité du poisson, ainsi que sur la bonne organisation de l'industrie, et la tactique commence à porter fruits."

Gaz Métropolitain, inc.

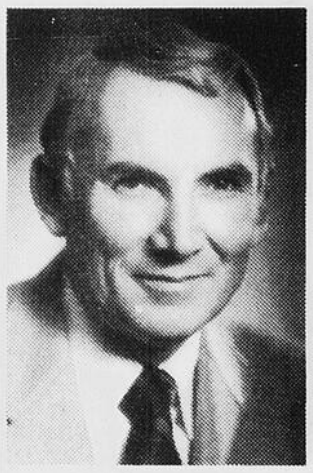

Arsène Lessard

Robert Noël

Marc G. Fortier

Monsieur Jacques Beauchamp, président de Gaz Métropolitain est heureux d'annoncer les nominations suivantes:

Monsieur Arsène Lessard, ingénieur, auparavant vice-président, Ingénierie, a été nommé vice-président, Projets d'expansion.

Monsieur Robert Noël, qui était directeur général du Marketing, a été nommé vice-président, Marketing.

Me Marc G. Fortier, qui occupait le poste de Secrétaire et chef du Contentieux, a été nommé vice-président, Contentieux et Secrétaire.

La Compagnie entend ainsi favoriser un rôle accru du gaz naturel dans la satisfaction des besoins énergétiques du Québec.

LES ENTREPRISES J. RENÉ OUIMET LTÉE

GROUPE OUIMET-CORDON BLEU

Réal Coulombe, c.a.

L. Yves Fortier, c.r.

Keith H. MacDonald

Monsieur J. Robert Ouimet, président et directeur général, annonce l'élection de trois nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la société Les Entreprises J. René Ouimet Ltée: M. Réal Coulombe, Me L. Yves Fortier et M. Keith H. MacDonald.

M. Réal Coulombe est à l'emploi des Entreprises Ouimet depuis quatre ans à titre de vice-président, finances, expansion et acquisitions. En plus d'accéder au conseil d'administration, M. Coulombe devient membre du comité exécutif du groupe Ouimet-Cordon Bleu dont les Entreprises J. René Ouimet Ltée est la société de gestion. Le groupe comprend, entre autres, les sociétés suivantes: Cordon Bleu International Ltée, J. René Ouimet Limitée, J. Robert Ouimet Limitée et Cordon Bleu Ltée.

Me L. Yves Fortier, associé de l'étude légale Ogilvy, Montgomery, Renault, Clarke, Kirkpatrick, Hannon & Howard, siège également au conseil d'administration de plusieurs compagnies dont Jannock Limitée et la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

M. Keith H. MacDonald, jusqu'à récemment président du conseil de IAC Ltée, est administrateur de plusieurs compagnies dont Uniroyal Inc. et Zeller's Ltée.

Ces nouvelles élections s'inscrivent dans le cadre du programme d'expansion et d'acquisitions poursuivi par le group. Ouimet-Cordon Bleu.

Modification...

(Suite de la page 3)

économique somme toute satisfaisante — à "une augmentation plus faible que prévue des revenus d'impôt".

Le gouvernement du Québec, dans le but de compenser ce manque à gagner de $185 millions dû au refus fédéral de lui verser la totalité de l'argent qui lui revenait au titre de la taxe de vente, a été en quelque sorte obligé de reculer d'une année l'indexation des tables d'impôt auparavant prévue pour le 1er janvier écoulé. En prenant en considération le budget du dernier exercice financier, cette opération pourrait engendrer des rentrées additionnelles de $35 millions, mais ne ferait pas disparaître le manque à gagner de $150 millions dû précisément à l'abolition sélective de la taxe de vente.

Pour ce qui touche à l'impôt, on a enregistré une baisse de $140 millions du côté des revenus des particuliers, alors que pour l'impôt des sociétés, la projection initiale a dû être diminuée de $30 millions. Une baisse de $47 millions a également été anticipée au chapitre des "droits et permis" à cause d'une surestimation des droits d'immatriculation des véhicules automobiles. Ces baisses, en revanche, ont été partiellement compensées par "une augmentation des revenus des taxes à la consommation de $78 millions, dont $77 millions pour la taxe de vente au détail". Au total, souligne le bulletin du ministère des Finances, il y a eu une variation de $127 millions enregistrée entre les estimations initiales de revenus et les estimations révisées au 31 décembre.

Comme dernier facteur susceptible d'expliquer l'augmentation du déficit des opérations budgétaires du Québec, le bulletin note une diminution de $43 millions des transferts fédéraux respectivement aux postes du bilinguisme et de l'enseignement postsecondaire.

Un répertoire "pour les PME qui veulent s'aider"

Les programmes des gouvernements fédéral et provincial d'aide à l'entreprise sont multiples. Tant et tellement que les principaux intéressés ne savent souvent où donner de la tête... et à quelle porte frapper. De plus, il existe une "certaine confusion quant aux démarches à entreprendre pour obtenir de l'aide ainsi que les conditions inhérentes afin d'y participer. Constatant ce problème et les besoins des petites et moyennes entreprises de sa région, les Ateliers Agrico-Forestiers du Saguenay-Lac St-Jean décidèrent de publier un répertoire englobant et décrivant les divers programmes d'aide accessibles à la PME. Pour ce faire, une équipe de chercheurs de l'Université Laval fut regroupée et travailla ferme durant trois mois. Le résultat, un répertoire de 375 pages qui apparaît comme très complet et nécessaire à un dirigeant d'un PME "qui veut s'aider"...

Culinar Inc. *vient d'annoncer la conclusion d'un accord avec George Weston Limited de Toronto, quant à l'achat de la compagnie Stuart Ltée. Voilà ce qu'a confirmé, M. Roger Néron, président-directeur général de Culinar Inc. en précisant que son entreprise achète la totalité des actions détenues par Weston depuis 1972. Le montant de la transaction, à caractère privé, n'a toutefois pas été dévoilé. Cette acquisition permettra à Culinar d'étendre davantage sa force de distribution en Ontario et dans l'Ouest canadien, de diversifier ses produits et d'avoir une première usine de fabrication à Montréal même. Stuart Ltée prévoit des ventes de plus de seize millions de dollars pour l'année 1979. Elle emploie environ 450 personnes, incluant l'ensemble des employés d'usine, de son centre de distribution et de ses succursales de ventes à Ville d'Anjou, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Hull. Par son intégration au sein de ce groupe dynamique, Stuart Ltée pourra probablement améliorer sa performance générale et rationaliser ses opérations. Elle conservera, comme toutes les autres filiales de Culinar Inc., l'autonomie et le plein contrôle de ses opérations. La direction et le personnel de Stuart Ltée sont donc appelés à demeurer en place et continueront d'offrir aux consommateurs la qualité et la variété de produits particulières à cette compagnie.*

La nouvelle filiale Stuart Ltée vient ainsi rejoindre les Vachon Inc., Lido Biscuit Cie Limitée et Produits Diamant Ltée, contribuant à faire de Culinar Inc. un chef de file de l'industrie alimentaire canadienne...

Le pétrole...

(Suite de la page 1)

leur baril, soit tout simplement de réduire leurs exportations.

— les multinationales du pétrole. Tout au long de 1978, et surtout au cours de la première moitié de cette année-là, de nombreuses compagnies, américaines notamment, ont acheté les surplus pétroliers de l'OPEP, pour les garder en réserve... et les revendre au prix fort. Il ne s'agit pas ici d'accuser gratuitement les compagnies pétrolières américaines, mais de rappeler simplement que l'OPEP ne peut continuellement être traitée de seul bouc émissaire de toute la crise énergétique. Il est à noter, que lors de la dernière crise énergétique, les grandes compagnies pétrolières avaient réalisé d'énormes bénéfices alors que les consommateurs d'Europe occidentale, des États-Unis et du Japon étaient rationnés.

Reste à savoir à qui profite réellement ces hausses successives de pétrole.

À l'OPEP? Aux compagnies pétrolières? Au deux évidemment... Mais peut-être aussi aux États-Unis. "Depuis 1971, les États-Unis ont encouragé les pays producteurs de pétrole du Proche-Orient à augmenter leurs prix et à les maintenir à un niveau élevé(...) Le gouvernement américain(...) était convaincu que des prix élevés favoriseraient les États-Unis face à(...) l'Europe occidentale et au Japon", écrivait déjà en 1976 l'influente revue américaine "Foreign Policy". La dernière crise énergétique l'a prouvé...

La Baie...

(Suite de la page 1)

ventes de La Baie atteignaient, elles, $2 milliards en 1978.

L'offre est plus qu'intéressante à $32 l'action pour les actionnaires de La Baie. Avant l'arrêt des transactions à la Bourse de Montréal, jeudi, l'action de La Baie se transigeait à $22.75. Elle oscille habituellement entre $15 et $25.

En annonçant ses intentions, le président du conseil d'administration de la Thomson Newspaper, M. Kenneth Thomson a déclaré que "la raison de cette offre est évidente. La compagnie de La Baie d'Hudson est remarquable. Je pense que tout le monde est d'accord là-dessus. Et c'est une entreprise très, très canadienne. Ma famille est totalement canadienne et nos coeurs sont certainement ici et je ne vois aucun autre moyen de le prouver que de cette façon."

Et parce que les protagonistes de cette nouvelle aventure sont entièrement canadiens, l'Agence canadienne d'examen des investissements étrangers ne s'en mêlera pas. Non plus que le Bureau des Coalitions, puisque Thomson n'a pas d'intérêt dans le commerce au détail.

Puisqu'il n'existe aucun frein extérieur à cette possible transaction, le dernier mot revient aux actionnaires de La Baie à moins que la direction de cette dernière ne joue un autre tour à sa manière. Pour l'instant, toutefois, elle se tient coi, un peu surprise.

Salons internationaux made in Germany

Le chemin qui conduit directement au marché mondial de votre branche

Vous trouverez aux foires internationales spécialisées de la République Fédérale d'Allemagne et de Berlin (Ouest) le chemin qui conduit le plus rapidement et le plus directement au marché mondial de votre branche.
A ces foires spécialisées, où le commerce mondial réalise une partie importante de son chiffre d'affaires, des entreprises acceptent une comparaison internationale de l'efficacité, de la qualité et des prix. Plus de 78.000 exposants y sont présents en une année seulement. Plus de 10 millions d'acheteurs et de professionnels intéressés, venus de 128 pays, trouvent ici un contact direct avec les experts, le know how et les nouveautés de leur branche.

Toutes les parties de l'économie mondiale moderne vous sont présentées aux foires internationales de la République Fédérale d'Allemagne.

Si vous aussi, vous voulez choisir le chemin qui conduit directement au marché mondial de votre branche, demandez, aujord'hui encore, notre documentation à:

AUMA-Ausstellungs-und Messe-Ausschuss der Deutschen Wirtschaft e. V., Lindenstr. 8, D-5000 Köln 1, Telex 08881 507.

Veuillez remplir lisiblement de coupon et le retourner à:
AUMA, Lindenstr. 8, D-5000 Köln 1/6.

Je suis particulièrement intéressé par la foire spécialisée de la branche suivante _____

Je suis intéressé par un plan d'ensemble des foires spécialisées en République Fédérale d'Allemagne et à Berlin (Quest) ☐

Je suis interessé comme exposant ☐
comme visiteur ☐

Entreprise: _____ Ville: _____

Informations à donner à: _____ Pays: _____

Rue: _____ Téléphone: _____

Lundi au Vendredi

Température:
Baromètre:

05h00
06h30
07h30
08h30
09h30
10h30
11h30
12h30 à 14h00 "FACE À FACE"
13h30
14h30
15h30
16h30
17h30
18h30
19h30
20h30 DEUX HOMMES, DEUX OPINIONS
21h30 S'AFFRONTENT SUR LES GRANDS
22h30 PROBLÈMES POLITIQUES DE L'HEURE

AVEC
MATTHIAS RIOUX
ET
JEAN COURNOYER

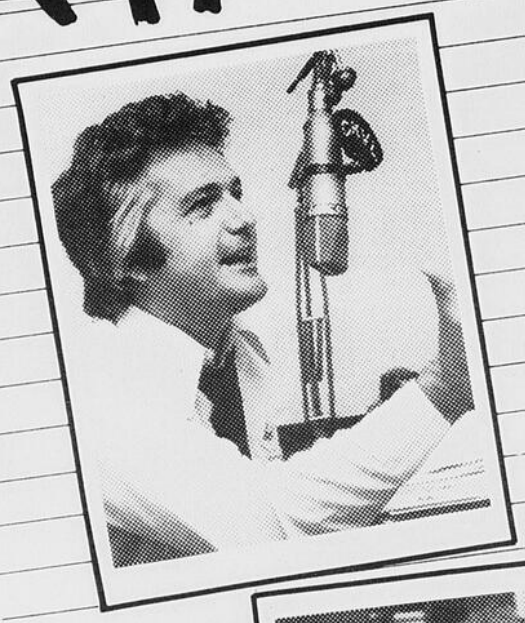

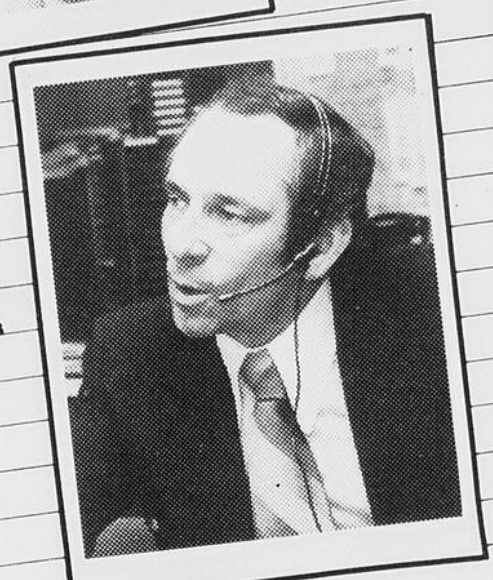

85 CKVL
vos opinions font l'actualité

Inquiétude des assureurs-vie sur les REER

Il a été demandé au ministre des Finances, M. Jean Chrétien, d'assouplir les règlements des REER pour les Canadiens qui souhaitent prendre une retraite prématurée et pour les rentiers qui n'ont pas d'époux (ou épouses).

Dans une soumission présentée par l'Association des assureurs-vie du Canada à Jean Chrétien, il est déclaré que, dans les modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu, le gouvernement fait preuve de discrimination à l'égard des personnes qui désirent prendre leur retraite avant l'âge de 60 ans et à l'égard des personnes inscrites au REER qui sont veuves, divorcées ou célibataires.

L'Association a demandé au ministre d'annuler la proposition qui fixerait à 60 ans l'âge minimum pour l'échéance du régime enregistré d'épargne-retraite.

L'Association affirme que cette proposition va à l'encontre des tendances actuelles que l'on observe dans le gouvernement dans le milieu des affaires et dans la société canadienne, tendances qui veulent le rejet d'un âge de retraite fixé par la Loi.

Dans un commentaire à ce sujet, Ralph G. Simmons, a.v.a. qui est président et chef de l'administration de l'Association, a déclaré: "chaque individu doit garder le droit de choisir l'âge de la retraite le plus approprié à sa situation, sans avoir à subir une sanction financière."

"Les gens ne font pas nécessairement des projets de retraite prématurée avec l'idée d'arrêter de travailler et de végéter durant tout le reste de leur vie. Plutôt, il se peut qu'ils prévoient s'engager dans de nouvelles activités. s'impliquer dans des causes humanitaires ou culturelles, ou bien choisir un autre emploi moins exigeant pour des raisons de santé ou d'autres raisons valables."

"Il est inconcevable que le gouvernement juge nécessaire de restreindre la liberté humaine jusqu'à ce point par l'entremise de la législation rétroactive."

L'association encourage Chrétien à éliminer les "provisions" dans la Loi de l'impôt sur le revenu qui exigent la commutation de toutes les prestations en cas de décès versées en vertu d'un REER, à l'exception des prestations payables à un/une époux-/épouse.

Les rentiers devraient pouvoir désigner en toute liberté le bénéficiaire qu'ils choisissent, énonce le mémoire, et de tels bénéficiaires devraient être imposables selon la valeur des prestations au moment où elles sont versées. Toute autre course d'action fait abstraction de la nature imprévisible de la vie et joue injustement contre les familles des gens qui sont veufs, divorcés ou célibataires au moment de leur décès.

La soumission que l'Association a présentée à M. Chrétien est née de l'inquéitude vis-à-vis des effets négatifs possibles que les propositions du gouvernement pourraient avoir auprès des abonnés aux REER et des rentiers vivant de leurs prestations d'assurance-vie. L'Association des assureurs-vie du Canada représente quelque 18 000 agents d'assurance-vie de par le Canada.

Les marchés financiers

bourse de montréal

INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	1979 haut	1979 bas
A-B								
Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge		High	Low
Abcourt	1033	20	20	20	+5		20	11
Abitibi	30660	$19	18¼	18⅝			$19⅞	17¼
Alta Gas T	18700	$17⅜	16⅝	16¾	- ½		$18	15
Alta GT J	2550	$25⅞	25¼	25¼	- ¼		$25⅞	24⅝
Aldona	7367	100	90	100			100	82
Alcan	20726	$43⅞	41⅝	41¾	- 1¾		$45⅛	40
Algoma	6570	$28	27¼	27¼	- ¾		$29⅛	26½
Algoma A	300	$27	27	27	+ ½		$27½	26½
Alum pr C	4000	$27⅛	26⅞	27⅛			$28¼	26⅞
Andres A	2100	$14¾	14⅝	14¾			$14¾	14⅝
Ang CT 265	140	$31	31	31			$31	31
Aquitaine	2665	$26¾	25	26¾			$27	20¾
Args 260p	1500	$34⅝	34⅝	34⅝			$34⅝	34⅝
Arg pr C	100	$15½	15½	15½			$15½	15½
Asbestos	1225	$49	48	48			$51	45
Astral	1700	240	235	240	+5		240	180
Basic Res	114403	$6¾	5¾	6¾	+ ¾		$8⅜	450
Bank Mtl	33809	$25¼	24	24	- 1⅛		$27⅜	24
Bank NS	299950	$24½	24	24⅛	- ⅛		$25⅜	23¾
Bk NS r	1866376	36	30	30	- 3½		46	30
Bq CN	13315	$16⅜	16	16	- ½		$16¾	15¾
Bq Epargne	2242	$25½	24½	25	+ ½		$27	23½
B Ep.r	114634	141	106	140			141	106
Banque Pro	10743	$15⅞	15⅝	15¾	- ⅛		$16¼	15⅝
Bateman	13000	9	8	8			10	2
Bell Canad	24496	$64⅛	63⅞	63⅞	- ⅛		$65¼	62½
Bell pr E	2025	$31⅞	31⅞	31⅞			$32¾	31⅞
Bell pr F	4000	$23¼	23⅛	23⅛	- ¼		$23¾	23⅛
Bell pr G	2100	$26⅞	26⅝	26⅝	- ¼		$27⅜	26¼
Bluewtr	2200	$10¼	9⅜	10¼	+ ¼		$10½	9⅜
BM-RT un	3825	$13	12⅞	12⅞			$13½	12¾
Bomb Inc	1240	$10⅞	10⅞	10⅞			$11	10¼
Boralis	1400	110	100	100			110	70
BP Can	1140	$24¼	23⅝	24			$24¼	21
Brcan A	188201	$22⅜	20⅞	21⅞	+1⅛		$22⅜	18¼
B C Forest	850	$21	20½	20½	- ½		$21	19
BC Phone	17625	$17⅞	17⅜	17¾	+ ¼		$18	16⅞
Brinco	3405	$8½	7⅞	8⅛	+ ½		$8½	6¾
Bruneau	2000	19	16	19			27	16
Brunswk	210	$7	7	7			$7¼	6
C								
Cadillac Ex	18300	73	67	70			100	55
Cadi Fvw	800	$12	11¼	12	+1¾		$12	10
Cad Fvw a	1500	$10⅜	10⅜	10⅜	- ⅛		$10½	10⅛
Cal pw A	12184	$40⅝	39⅝	40⅝	+ ¼		$41	39½
C Cem A	7220	$12⅝	12¼	12½	+ ⅜		$12⅝	11¾
C Cem C	556	$16	16	16			$16½	15¾
C Devlp B	20	$108¾	108¾	108¾	+ ¾		$108¾	105
C South Rail	145	$53	50¼	53			$53	41
C South Pete	1000	$5	495	495			$5½	495
C Cellulose	11751	$9¼	8⅞	9¼	+ ¼		$10	8¼
C Imp Bank	41055	$28¼	26½	26⅝	- 1⅝		$31¼	26½
CIL	425	$22	21⅝	22	- ¼		$22¼	20½
C Marconi	4000	$9⅞	9¾	9¾			$9⅞	8⅝
CP Inv	600	$25	24⅜	24⅜	- ½		$26	23¼
C Rlty Un	1658	$9	9	9	- ¼		$9¼	8⅝
Cdn Tire A	1670	$28¾	28⅛	28¾	+ ⅝		$28¾	25⅜
C Util	415	$17¼	17	17¼			$17¼	16¼
Canron A	2443	$27	26⅝	27	+ ⅜		$27⅜	26½
Cantol	350	360	360	360			395	330
CP Ltd	32798	$25¼	24½	24½	- ⅞		$26½	23¾
CP pr B	190	$8½	8½	8½	+ ½		$8½	8
CP pr A	17990	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛		$10½	10
Carl Ok	6775	$5¼	5	5	- ¼		$5½	465
Cassiar	400	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛		$10¼	10
Celanese	16050	$5	470	5	+5		$5⅛	365
Cent East a	250	$11¼	11¼	11¼	+ ¼		$12	11
Chesb	3200	118	115	115	- 5		130	115
Chieftain	500	$32⅝	31½	32⅝	+ ⅝		$32⅝	28¼
Chrysler	1575	$11¾	11⅝	11⅝	- ⅛		$13½	10⅝
Chum b	4700	$12	12	12			$12¼	11⅞
Cominco	3056	$36½	35¾	36½	- ⅛		$38¼	31⅝
Cominco A	2050	$27	26¾	27	+ ¼		$27½	26¾
Conuco	600	$5⅜	5¼	5¼			$6	5
C Bath A	24020	$13⅝	13	13½	+ ½		$14	12¼
C Bath pr	920	$18¾	18¾	18¾			$19⅛	18⅝
C Text	700	495	485	495	+35		495	355
Con Gas	8592	$19	18⅝	18¾	- ¼		$19¼	18½
Con Glass	4000	$26	26	26			$27½	25
C Daisyf	250	325	325	325			325	325
D-G								
Dalmy A	500	$8⅝	8⅝	8⅝			$8⅝	7⅞
Davd D	500	150	150	150	-5		150	140
Daon	100	$10¾	10¾	10¾			$14	10¾
Denison	3310	$22⅝	22	22⅛	- ⅜		$82¾	20½
Dome Pete	5410	$120¼	109½	119	+8½		$120¼	95½
D Bridge	1210	$30¼	30⅛	30⅛	- ⅞		$32¾	30⅛
Dofasco A	2835	$31¼	30⅞	31¼			$32⅞	30⅞
Domco	1150	$5½	5½	5½	- ⅛		$6¼	360
Dom Store	400	$18	17½	17½	- ¾		$18¼	17¼
Domtex	9707	$13¾	13¼	13⅜			$15	11⅜
Domtar	17016	$25¾	25¼	25⅝	+ ⅜		$26¼	24
Donohue	550	$16	16	16			$17¼	15⅞
Donohue Pr	3350	$17¾	17½	17½	- ¼		$18⅛	17½
Drumcall A	100	$21	21	21			$22¾	20¼
Dumgmi	24800	230	210	225	- 20		260	210
Dumont	55500	15½	13	14	- 2		18	8
Du Pont	1900	$17¾	17⅝	17⅝	- ⅛		$18½	16⅝
Dyn Mn	45600	68	60	60	- 8		99	60
Dyn M Wts	2000	15	13	13			20	13
East Mal	100	170	170	170	- 7		235	150
East Bak	1200	$6	6	6			$6	6
Falcon Cop	100	$8⅛	8⅛	8⅛			$8⅛	6⅞
Fal Nck a	500	$40½	40½	40½			$40½	33½
Fic Fund	300	$13½	13½	13½			$13½	10
FCA Inter	12220	300	290	295	- 5		310	275
Fiscal Inv	100	$6¼	6¼	6¼			$6⅜	6
Fraser a	300	$15	15	15	+ ¼		$16	13¾
Fulcrum	700	$5⅝	5⅝	5⅝			$5¾	5⅝
Fulcr 6p	200	$8¾	8¾	8¾			$8¾	8⅝
Gaz Metr	1452	$5⅞	5½	5⅞			$6	5¼
Genstar L	4755	$38⅞	38¼	38⅝	+ ⅛		$39⅝	36¾
Glbe Ry p	50000	$25½	25½	25½	+ ⅛		$25¾	25¼
Goldex	4900	40	35	35			40	35
Gulf Can	11133	$42¼	40¾	42	+1¼		$42¼	36
H-L								
Hawker A	600	$9¾	9½	9¾	- ¼		$10¼	8½
Holl a	915	$42	41½	41¾			$44	38
Home A	4428	$51¾	47¾	51¾	+4		$51¾	42¾
Home B	1300	$46½	45¾	46½			$46½	42¾
H Bay MS	655	$23¾	23⅛	23¼	- ¾		$24¼	20½
H Bay Co	34399	$28¾	22½	27⅝	+4⅞		$28¾	19⅞
H Bay pr A	28444	$22¾	22⅝	22¾			$23¼	22½
HB Oil Gas	4300	$59¾	58¾	58¾	- 1¾		$64¼	52½
Husky Oil	700	$44½	43¼	44	- 2		$48	43¼
M-O								
IAC	7457	$17½	17	17	- ¼		$18¼	17
In Accept p	400	$78½	77	78½			$78½	77
Imp O A	22657	$27¼	26⅛	26½	- ⅜		$27⅜	24⅞
Imasco	100	$39	39	39	- ¼		$40½	37
Indal	8000	$13¾	13⅝	13⅝			$13¾	13
Inland Gas	100	$11½	11½	11½			$11¾	11⅛
Inco	54406	$23⅛	22⅜	22¾			$23⅜	18¾
IU In0	11000	$13	12½	12¾	- ⅜		$13⅜	11⅞
IPL A	6475	$17⅜	17¼	17¼	+ ⅛		$18¼	16⅜
Ivaco A	2200	$14¼	14	14¼	+ ⅜		$14⅝	11¾
Ivaco c	100	$51¾	51¾	51¾			$51¾	50¾
Jamex Expl	1500	35	35	35			35	27
JNOCK	650	$23	22¾	22¾			$23	20½
Jnock c	100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛		$14¾	14½
Kaiser Re	2175	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜		$18¼	16
Kiena	8400	300	275	275	- 15		300	234
Labatt a	608	$20½	20½	20½	- ⅜		$22⅛	20½
Ladubor	4500	26	24	24			26	22
Lau Fn Pr B	200	$20	20	20			$20	20
L Fi E	1871	$14⅝	14½	14½	- ⅛		$15	14⅜
La Vrdy	600	$12¾	12½	12¾	- ¼		$13	11¾
Lob Co A	1275	465	465	465			5⅛	465
Loeb M	125	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛		$9⅝	8¾
Logitec A	1500	425	400	425	+10		425	400
Maclarn A	4450	$18	17	17½	- ½		$18	17
Mac HA	9300	$19½	19¼	19¼	- 1		$20¼	18⅞
MB Ltd	18775	$24⅛	23	23½	+ ⅝		$26¼	22¼
Maislin	1450	$6⅛	6	6	- ½		$6½	385
Mrt El a	100	$13⅛	13⅛	13⅛			$15	13⅛
Maritime	7327	$25⅜	24⅜	24⅜	+ ¼		$25⅜	23
Mrtm c	1556	$10⅞	10⅞	10⅞			$11¼	10½
Mass Fer	12291	$12⅞	12⅛	12⅜	- ⅜		$12⅞	10½
Mas F A	100	$19	19	19	+ ¼		$19¾	17⅛
Mas F B	620	$18½	18⅜	18½	+ ⅛		$19⅜	17
Massval	4500	15½	15	15½	- ½		16½	11
McGraw H	250	$9	9	9			$9	9
Mercantl	733	$15½	15¼	15¼	- ⅛		$15½	14½
Mid Ind	1000	45	45	45			50	43
Midepsa	5000	25	25	25	- 2½		27½	18
Mitch A	605	$20	18½	18½	- 1½		$20	18½
Molson A	2015	$25⅛	24⅝	25⅛	+ ⅝		$25⅛	23
Molson B	2178	$23⅞	23¼	23¾	+ ⅞		$23⅞	21⅜
Monenco A	100	$12¾	12¾	12¾			$12¾	12¾
Mt Laur U	9000	30	18	18			31	8
Moore	11612	$35¾	35⅛	35¼	- ¼		$35⅞	32⅞
Multi Ac	437	$7⅞	7⅞	7⅞			$7⅞	7
Murphy	100	$16⅜	16⅜	16⅜			$16⅜	13½
Muscoch	34650	69	62	64	- 5		70	43½
Nat Cble p	A 7360	$10½	10½	10½	+ ⅛		$10½	10⅜
Nat Trust	1100	$22½	22½	22½	+ ½		$22½	20½
NB Tel	1063	$22½	22½	22½	+ ¼		$22½	21½
Nfl cl a	6654	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛		$19⅞	18⅜
Nfld pr e	500	$10¾	10¾	10¾			$10¾	9½
Nfld pr f	610	$11½	11⅜	11½	+ ⅛		$11½	10⅝
Nfld tel	1100	$11	10¾	11	+ ⅜		$11	10⅜
N Insco	10000	38½	37	37	- 2		42	37
Nocana	54300	175	157	170	- 7		181	140
Normick	1770	$7¼	7	7⅛	- ⅛		$7¼	6
Noran A	25152	$43⅝	42¼	42⅞	- ⅝		$44¾	37½
Norcen	40673	$18½	17⅝	18⅜	+ ⅜		$18⅞	16½
NCG pr e	600	$25¾	25¾	25¾			$25¾	25¾
Nor Tel	3212	$43⅝	42½	42¾	- ¾		$45	36¼
N Tel W	2875	$21½	21	21⅛	- 1½		$23½	15⅛
Osha A	1175	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛		$8½	7¼
P-S								
Pancan	416	$46	43¾	46	+2		$46	39
P JI A	640	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜		$14⅜	13¼
Petrofina	20500	$24⅝	23½	24	- ⅝		$25¼	22¾
Phoenix	3225	385	375	385	+25		385	325
Placer	850	$28½	27½	27½	- ⅞		$29⅜	26½
Popular	100	375	375	375	+30		400	330
Pow C a	1014	$25	24¾	24¾	- ½		$25½	21½
Prefac a	1000	115	115	115			115	110
Pnor G	125	$10	10	10			$10⅛	10
Provigo	315	$24	23⅞	24	+ ⅛		$24	20
Prov Ex	3000	6	6	6			6	4½
Que Expl	54000	40	32	40			40	23
Qt 734	500	$19½	19½	19½			$19¾	19½
Queenstn	41545	75	68	72	+7		75	43
Redd Sten	2900	$8¾	8½	8¾	- ¼		$10¾	8½
Reitman	159	$16¼	16¼	16¼			$16¾	16¼
Reitman A	3200	$17¼	17	17			$17¼	16¾
Res Ser	1000	325	315	315	+5		325	220
Rio Algom	9426	$38½	38	38	- ⅜		$38½	35
Rolland	2050	$9¼	8¾	9			$9¼	8¼
Rothm B p	200	$18	18	18			$18½	17¾
Royal Bank	34078	$41¼	39¾	39¾	- 1		$42¾	38
R Trustco	31173	$15	14¾	15			$15½	13⅛
St L Cem A	800	$26½	26½	26½	- 1		$28	22
Scot Paper	213	$10⅜	10⅜	10⅜			$11	10⅜
Scotts a	800	$10½	10½	10½	+ ½		$10½	9¼
ScotYork	1100	$7⅛	7⅛	7⅛			$7⅛	7⅛
Seagram	22235	$35½	34¾	34⅞	- ⅝		$36¾	32⅝
Sensor	3500	140	140	140	- 10		150	100
Shell Can	6925	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜		$17⅜	15⅝
Sil Stack	7700	225	205	211	- 9		240	150
Sim Srs	942	250	245	250	+10		250	210
Sim Srs A	1538	$8	8	8			$8½	7¼
Southam	13170	$27¼	26½	26¾	- ¼		$27¾	25¾
Spar Aeros a	1000	$18⅞	18⅞	18⅞			$18⅞	18⅞
Stafrd	9500	62	60	60	- 5		75	53
Stelco A	11543	$28⅞	28⅜	28¾	+ ¼		$30	27⅞
Steinbg A	13351	$25⅜	25	25¼	+ ¼		$25⅜	20⅜
Sup Elec	2000	37	35	37			37	35
T-Z								
Talismn	13000	7	4	4			9	4
Tele C	6200	$13½	13½	13½			$13½	11
Tele Met b	800	$16	16	16	- ¼		$16½	15¾
Texaco	3564	$52¼	51¼	52	+ ½		$52¼	46½
Texasgulf	5645	$28⅝	27⅝	27⅞	- ½		$29	23½
Thom A	1625	$16½	16¼	16½			$16½	15½
Tiw Ind	429	460	460	460			460	455
Tor Dm Bk	31229	$22¼	21¼	21¼	- ⅞		$23¾	21¼
TD Rlt un	1300	$26	25⅞	25⅞	- ⅜		$26½	25¾
Torstar B	500	$17	17	17			$18½	17
Tot Pet A	15700	$21¼	19⅞	21	+1⅛		$21⅝	17⅝
Tot p w	2100	$12⅜	12	12			$12⅝	9⅝
Traders A	7150	$16⅝	16⅜	16⅜	- ⅛		$17¼	16
Tr Can PL	33218	$19¼	18⅝	19	+ ¼		$19¼	17⅜
Trans Mt A	1275	$9¾	9⅜	9½	- ¼		$9¾	8½
Treco	600	$5¾	5⅝	5⅝	+ ½		$5¾	460
Trimac a	1000	$28½	28½	28½			$28½	28½
Trizec Crp	20490	$21¼	20½	21¼			$21¼	15½
Trust Gen Ca	100	$26	26	26	+ ½		$27	25½
Ultrmar	106	$5⅞	5⅞	5⅞	- ⅛		$6¼	5⅛
Unigesco b	1800	220	220	220	+5		240	205
Union G A	9047	$10½	10¼	10½	+ ⅛		$10½	9⅞
Union Oil	300	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛		$25	21
Untd Asbes	3827	320	300	300	- 15		340	245
Velcro	400	$10½	10½	10½			$10⅝	10
Wiax a	360	$12½	11¾	12½			$12½	11½
Walk A	24615	$42⅛	41⅛	41⅛	- 1		$44¾	39½
Webb Knap	5050	98	80	98			98	75
Weldwod	850	$21¼	21¼	21¼			$21½	20¾
Westcst	6166	$13	12½	12¾	+ ⅛		$13½	11¼
Wcoat wt	21600	395	370	380	- 20		440	300
Wstburne	300	$38	37¾	38	- 2		$40⅞	34¾
Westeel	100	$21¼	21¼	21¼			$21¼	21¼
Weston	250	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛		$24	22¼
Wrightbr	1000	40	40	40			40	20
Zellers A	408	$9½	9⅜	9½			$9½	9⅛
Ziebart	1900	130	124	130			135	110

Valeurs	Vente	Haut	Bas	Fermeture	Changement net
A.G.F.M	6142	305	300	305	+5	320	270
Abacus	69181	325	285	325		470	280
Aby Gln w	2400	460	450	450	- 10	480	375
Abitibi	88838	$19	18⅛	18⅝		19⅞	17¼
Abitbi 10	2568	$54¾	54½	54¾	+ ¼	56	54
Acklands	2150	$16⅝	16⅛	16½		16⅝	14½
Acklnd 2p	800	$15½	15	15¼	- ⅜	15⅝	14
Action Trd	8475	100	95	99	- 1	120	86
Adanac M	95837	213	170	197	- 4	213	60
Advocate	200	290	290	290		310	260
Afton Min	4400	$18⅛	17¼	18		19¾	12¼
Agnico E	12050	$6⅞	6¼	6¼	- ¾	7¼	5¾
Agra Ind A	2373	$7	6¾	6⅞		7⅜	6¼
Ahed C	1100	160	155	160	+5	165	135
Akaitcho	6900	94	90	94	+1	95	75
Albany	98300	65	59	65	+6	68	53
Alt Energy	22399	$21⅛	20¼	20½	- ½	21¼	18⅝
Alta Gas A	260341	$17⅜	16⅝	16¾	- ½	18	14¾
Alta G C p	2245	$75	71	71	+1	75	70
Alta G E p	250	$26	26	26		26⅜	25½
Alta G F	460	$27½	27½	27½	- ⅜	27⅞	27¼
Alta G 9.76	2475	$27¾	27½	27¾		28⅜	27
Alta G 7.60	945	$25¾	25½	25¾	+ ¼	25¾	25
Alta G 6⅜	35445	$25⅞	24⅞	25¼	- ½	25⅞	24
Alta Nat	615	$52	50	52	+1½	52	45¼
Alcan	135482	$43⅞	41½	41½	- 2⅛	45⅛	39¾
Alcan pr	z20	$30	29	30		29	28⅞
Algo Cent	350	$19	18¾	19		20	18¾
Algoma St	16611	$28⅛	27⅛	27⅛	- ⅝	29¼	26¼
Algoma St p	950	$27⅜	27	27		27½	26⅜
All-Can B	52750	$8¼	8	8	- ⅜	8½	485
Allarco Dv	1505	$38½	37	37	- 1¼	39	34½
Almin 4½ p	1285	$38¾	38¾	38¾		39	38½
Alum 3rd p	1000	$27	27	27	- ⅛	28	26¾
Am Bonza	68455	$23⅜	21¼	22	- ⅝	38⅛	21¼
Am Larder	41800	41	36	40		49	27
Am Eagle	36198	265	246	246	- 21	277	216
Am Leduc	27600	29½	28	29	+ ½	33	27
Andres W A	62125	$15⅛	13⅞	14⅞	+1⅛	15⅛	11¼
Andres W B	22930	$15⅛	13¾	15	+1⅛	15⅛	11¼
Ang CT 4½	210	$27	27	27	- ½	28	26
Ang CT 265	z50	$30¾	30¾	30¾		32	30¾
Ang CT 290	z20	$34¾	34¾	34¾		35	33¾
Ang CT 315	100	$38	38	38		38	37½
Ang U Dev	12700	380	355	365	+5	390	340
Aquitaine	13204	$27	25	26¾	+ ½	27¼	20½
Arbor C	1025	130	130	130	- 10	140	87
Argosy	13000	21	21	21		25	18
Argus	z25	$32⅛	32⅛	32⅛		37½	32
Args 250 p	z25	$33	33	33		33	32⅞
Args 260 p	600	$34⅝	34⅝	34⅝	+ ⅝	34⅝	33⅞
Argus B pr	z5	$32¾	32¾	32¾		35¾	32⅞
Asamera	56155	$19⅞	18⅝	18⅞	- ⅝	21⅛	17⅝
Asbestos	3503	$49	47	48½	- ½	51	45
Asoc Porc	2115	131	131	131		145	118
Atco A	33830	$19⅝	19	19¼	- ¼	22	17⅜
Atl C Cop	25800	61	58	58	+1	61	40
tAtlas Yk	89800	72	55	68	+5	95	48
Ato Hard A	32750	$11½	11⅛	11⅛	- ⅜	12	10¼
BC Sugar A	2905	$30	28½	30	+1½	30	28⅛
BP Can	36337	$24¼	23⅝	24	+ ¼	24¼	20¼
Banister C	12800	$10⅝	10⅛	10⅛	- ½	11½	9⅛
Bank BC	1372	$37¼	36	37¼	+ ¼	38⅞	34¾
Bank Mtl	110409	$25⅜	23⅜	23⅜	- 1⅞	27½	23⅜
Bank N S	78071	$24½	23¾	23¾	- ⅜	25½	23¾
Bank NS r	856528	36½	29	30	- 4	46	29
Bankeno	17706	240	230	230		248	215
B Cdn Nat	9521	$16⅜	16	16	- ½	16¾	15¾
Barex	15000	8½	7½	7½	- 1	8½	6½
Bartaco	500	275	275	275		280	260
Bary Expl	15200	113	109	109	- 4	125	99
Bathrst p	400	$12¾	12¾	12¾	- ¼	14	12¾
Baton B	2800	$14	13⅜	13⅜	- ⅜	15	13⅛
Becker B p	930	$7½	7¼	7½	+ ¼	8	7
Belding A	226	400	400	400	+ 30	400	365
Bell Canad	65087	$64⅛	63¾	64		65⅜	62½
Bell A pr	z63	$63⅜	63	63¼		64¼	62⅝
Bell C pr	450	$30⅜	30⅛	30⅛	+ ⅛	30½	30
Bell D pr	475	$64½	63⅝	63⅝	- ⅜	65	62½
Bell 2.28	2060	$32	31⅞	31⅞	- ½	32⅞	31½
Bell 1.80	4900	$23½	23	23⅛	- ⅜	23⅞	23
Bell 1.96	3875	$26⅞	26⅝	26⅝	- ¼	27½	26¼
Beth Cop A	850	$17½	17¼	17¼	- ½	18⅛	15½
Bl Hawk	8000	22	21	22	- 1	24½	13½
Black P A	2700	$16⅛	15⅜	16⅛	+ ⅜	16½	14¾
Blakwod A	11200	$5¾	475	5¼	+ 35	5¾	420
Block Bros	400	$7¼	7¼	7¼	+ ¼	7¼	6⅞
Bombdr Inc	1327	$10⅞	10⅞	10⅞		11	10⅛
Bonanza Oil	66140	$5⅝	5⅛	5½	+ ¼	6	470
Border C	8300	375	350	355	+ 10	375	310
Bovis Cor	19616	69	66	66		76	59
Bow Valy	101645	$25¾	23¾	24½	+ ½	26½	20¾
Bow-m pr	z25	$42	42	42		42	42
Bralor Res	29229	$10⅜	10	10½	+a¼	10⅜	8
Bramalea	12275	$17⅜	16⅞	17	- ⅛	17⅞	13⅜
Brascan A	472573	$22⅜	20⅞	2 5⅛	+ ¾	22⅜	18¼
Brascan B	550	$22⅛	22⅛	22⅛	+ 3	22⅛	18½
Brscn 8½	400	$28¼	28¼	28¼	+ ¼	28¼	27⅛
Brenda M	17250	$17⅞	17½	17⅝	+ ¼	18¼	14
Brdg Tank	100	$7	7	7		8	5½
Brdg Tnk p	100	$48	48	48		48	45½
Bright A	1375	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅜	16	14¾
Brinco	42407	$8½	7¾	8⅛	+ ¼	8½	6⅝
Br Am Bnk	160	$41	41	41	+2	41	32½
BCFP	36225	$21	20½	20¾	+ ⅛	21	18⅞
BCFP pr	155	$42	42	42	+1⅛	42	39
BC Pack B	5400	$82	80	80	+1	83	73
BC Phone	17245	$18	17¼	18	+ ½	18⅛	16¾
BCPh 4⅜ p	z6	$52½	52½	52½		53⅛	52½
BCPh 4¾ p	180	$59½	59½	59½	+1½	59½	56
BCPh 1956	100	$59	59	59	+1½	59	56½
BCPh 4.84	300	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅜	16	14½
BCPh 6 pr	z94	$72½	69½	69½		74	74
BCPh 6.80	375	$21½	21	21½	+ ½	22½	21
BCP 7.04 p	350	$22½	22½	22½	- ½	24	21¾
BCP 10.16 p	460	$27¾	27⅝	27¾	+ ¼	29	27¼
BCP 2.32 p	200	$34¾	34½	34¾	+ ¼	35	34
Brooke pr	z6	$19	19	19		19	19
Broul Reef	13000	43	40	43	+3	50	34½
Brunswk	56331	$7⅛	6⅞	7	- ⅛	7¼	5⅜
Budd Auto	4450	$9	8⅝	8⅝	- ⅜	10¾	8⅝
Budd A w	7575	166	145	145	- 30	250	145
CC Yachts	550	292	282	285	+1	300	270
.CAE A	5550	$21⅞	21⅝	21⅝	- ¼	22¾	20
Cad Frv	660324	$12⅝	10½	12½	+ 2	12⅝	9⅝
Cad Frv A	35733	$10½	10⅜	10½	+ ⅛	10½	10
Cal Pow A	90697	$41	39½	41	+ ¾	41⅜	39½
Cal P 4½ p	z8	$59¼	59¼	59¼		62	59¼
Cal P 5 p	z50	$65¾	65¾	65¾		68	67
Cal P 7 p	100	$97	97	97		98	97
Cal P 7½ p	280	$101¼	101¼	101¼		102¼	101¼
Cal P 10 p	20	$110	110	110		114	110
Cal P 9.80	570	$110	109	109	- ½	110¾	108
Cal P 2.36	400	$29⅞	29	29½	- ½	31	28½
Cal P 8¾	25	$106	106	106	- 1	108	106
Calvrt Dle	1000	270	270	270	- 5	275	245
Calvert	46100	46	43	46		57	43
Cam Mine	16000	30	29	29	- 1½	35	26
Camflo	9500	$14¾	13⅞	14	- ½	16⅛	13¼
C Chib A	7075	$6¾	6⅜	6⅜	- ¼	7⅛	5
Camp RL	1440	$40¼	38	38	- 2	42¼	34¾
Can Cem A	21076	$12¾	12⅛	12½	+ ⅜	12¾	11¾
Can Cem C p	1284	$16¼	16	16	- ⅛	16⅜	15⅛
CDC pr B	3710	$109	108	108¾	+ ¾	109	104¾
Can Malt A	2660	$34½	34	34¼	- ¾	37	31¾
C Nor West	24397	$10	9	9¼	- ⅜	11⅛	9
C Pakrs C	8210	$22⅜	22¼	22⅜	- ¼	23½	20½
Can Perm	10975	$18¼	17⅜	17¾	- ½	18⅜	17
CPerm 6¾	4000	$26½	24¼	24¼	- 1⅛	26½	24¼
CPerm 8	1390	$26½	26½	26½	+ ½	26½	24½
C Safway p	z50	$85	85	85		85	85
CS Pete	98713	$5¼	485	5	- ⅛	5⅜	485
Can Trust A	4603	$24⅝	24	24¼	- ⅝	27½	24
C Trust 7¼	14510	$21	20½	21	+ ⅜	21¾	20½
C Trust 7¾	100	$20¾	20¾	20¾		20¾	20¾
C Tung	8728	$21¾	21¼	21½	- ¼	23½	21
Cdn Arrow	9000	28½	25	28½	+3½	28½	20
CCablesy A	8713	$19⅝	19	19	- ½	20½	17
C Cable w	44600	80	68	75	- 10	85	39
Cdn Cel	6970	$9¼	8¾	9⅛	+ ⅜	9⅞	8¼
CC Man A	5350	$25⅜	25¼	25¼		27⅜	25¼
C Curtis	5500	79	72	72	- 3	80	69
C Formost	1270	$7¾	7½	7¾	- ¼	8⅜	7⅛
C Found pr	965	$6⅞	6⅞	6⅞		8	6⅞
CGE	1000	$29¼	28½	29		29¼	28
CG Invest	2708	$21½	21	21	- ½	22⅞	21
C Hidrogas	32152	490	465	490	+5	5	415
C Homestd	38062	$12⅜	11¾	12¼	+ ¼	13¼	9¼
C! Bk Com	149825	$28¼	26½	26½	- 1¾	31¼	26½
CIL	1025	$22⅛	21½	21⅝	- ⅜	22½	20
CIL pr	z100	$43⅜	43⅜	43⅜		43⅜	43¼
C! Powr A	4000	90	90	90	+2	95	70
C Lencour	5000	17	17	17		21	10
C Manoir	1700	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛	6	5⅜
C Marconi	7360	$10	9⅝	9¾		10	8⅜
C Merrill	3800	$17¼	16⅝	16¾	- ¾	22	16½
Cdn Nat Res	77800	400	335	370	+ 25	400	320
C Ocdental	3200	$23	22½	22⅝	- ⅛	23⅝	19
CP Inve	42613	$25⅛	24¼	24½	- ¼	26¼	23¼
CP Inve pr	z75	$16½	16½	16½		16¾	16¼
CP Ltd	107103	$25⅜	24⅜	24½	- ¾	26⅝	23¾
CPL A p	3108	$10¼	10¼	10¼		10½	10
CPL 4 p	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼	8¼	7⅞
C Reserve	8350	$14¼	13	13¾	- ¾	15	12¾
Cdn Sup O	15153	$85⅜	82¼	85	+3½	85⅜	71
Cdn Tire	2377	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛	27⅜	23½
Cdn Tire A	15286	$28⅝	28	28⅜	+ ⅜	28¾	24⅞
C Utilties	4330	$17½	17	17		17½	16
C Util 4¼ p	z30	$52	52	52		51½	51½
C Util 10¼ p	5722	$28¼	27⅜	28¼	+ ⅝	28¼	27
C Util 9.24	1652	$28½	27⅝	28½	+ ⅞	28½	27⅛
C Util 7.30	2000	$24⅞	24⅞	24⅞		24⅞	24¾
CWN 5½ p	225	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ½	14½	13
Canbra	2500	420	405	405	- 10	465	400
Candel Oil	4175	$37¾	36	36½	- 1	38½	26
Canray Res	14635	203	195	195	- 7	228	180
Canron A	6145	$27	26¾	27	+ ⅝	27⅞	26⅜
Cara	33396	$10⅞	10⅜	10⅝	+ ¼	10⅞	8
Carl OK	65683	$ ¼	5	5	- ⅛	5½	465
Carl A p	1000	$27½	27½	27½		28½	27⅛
Carl B p	225	$32½	32	32½	+ ¾	32½	31
Carma A	5420	$11¾	10⅞	11	- ⅞	12	8¾
Carma 8.75	100	$19	19	19		19½	19
Carrier JD	1400	290	275	275		325	260
Car A	300	235	235	235	+5	235	230
Cassiar	15350	$10¼	10	10¼	+ ¼	10¼	9¼
Casidy A p	400	$7⅛	7⅛	7⅛		7⅛	6¾
Celanese	30720	$5	480	5	+5	5⅛	365
Celan 175 p	679	$19¾	19	19	- ⅝	20	18⅜
Ctl Est A	1975	$11¼	11⅛	11⅛		12⅝	10⅞
Cent Pat	11850	225	220	220	+5	225	135
Centurion	2900	475	450	475	+5	5	400
Chancellor	60507	270	255	270	+4	275	210
Charter Ol	6800	260	241	260	+ 19	265	220
Chib Kav	30000	11	10	10	- 1	14	10
Chib M	3500	42	41	42	+1	42	34
Chieftan D	51412	$33½	30⅜	32	+ ¾	33½	27½
Chieftain p	1500	$130	117	130	+ 11	130	105
Chimo	1500	130	130	130	- 8	142	115
Chromaco	300	250	250	250	+ 25	250	200
Chrysler	17151	$11⅞	11¼	11⅜	- ½	13½	10⅜
CHUM	100	$12	12	12	- ¼	12¼	11
CHUM B	300	$11½	11¼	11¼	- ¾	12¼	11¼
Coch Will	15000	68	61	61	- 4	73	51
Cockfield	2418	435	430	430	- 20	475	430
Coin Lake	6200	15½	14	15½	- ½	17	10
Comb Met	46458	39	37	38	- 1	49	37
Cominco	36009	$36½	35½	36½		38¼	31⅝
Cominco A	1000	$27⅛	27	27	+ ¼	27½	26⅝
Com Cap	375	$8⅝	8½	8½	- ⅛	9½	8½
ComCap T p	600	$11½	11¼	11½	+ ¼	11¾	11¼
C Holiday I	21760	$9¾	9½	9½	- ¼	9¾	7
CHIns A p	1500	$29	28⅝	28⅝	- ⅜	29	24¾
Computel	220	$6⅜	6⅜	6⅜	- ½	6⅞	6⅜
Comtech	300	250	250	250	- 10	260	250
Conduit A	100	440	440	440		440	405
Coniagas	1000	77	77	77	+2	77	65
Conuco Ltd	37590	$5⅞	5	5¾	+ ⅝	6¼	460
Con Bath A	79897	$13¾	13	13½	+ ½	14⅛	12¼
Con Bath p	200	$18¾	18¾	18¾		19⅛	18½
Con Fardy	20413	330	305	315	- 15	345	280
C Durham	51400	154	143	153		158	123
C Marben	4000	64	61	64		70	49
C Morisn	74800	185	163	176	+ 16	185	150
Cons Pipe	1800	$7¼	7	7	+ ¼	7⅝	6¾
C Rambler	18300	265	245	255		265	160
C Rexspar	26200	95	77	92	+ 15	95	65
Con Textle	6200	485	465	485	+ 20	485	350
Con Distrb	33325	$10⅜	9¾	10⅛	- ⅛	18	9⅛
Cons Gas	59840	$19⅛	18⅝	18¾		19¼	18⅜
Con Gas A	z20	$75¾	75¾	75¾		75¾	75¾
Con Gas B	z30	$75½	75½	75½		77½	77½
Con Gas D	275	$25½	25⅛	25⅛	- ⅛	26	24½
Con Glass	19000	$26	26	26		27⅞	24⅝
Control F	10500	$5⅝	5¼	5¼		5¾	5
Conwest	9300	$6⅜	6⅛	6¼	- ¼	7⅛	5⅜
Cooper C	1000	$8	8	8	- ¼	8¾	7⅛
Cop Fields	8406	$5⅛	480	5⅛	+ 27	5¼	400
Corby vt	2386	$26⅜	25⅞	26⅛		27⅜	25
Corby B	z75	$25¾	24⅛	25⅜		25½	24
Coseka R	649278	$8⅜	7¼	8⅛	+ ⅞	8⅜	5⅜
Costain Ltd	4250	$13¼	13¼	13¼		13¾	11
Craigmt	51982	$6⅞	6⅜	6⅝	- ⅛	6⅞	5¼
Crain R L	5605	$13	12⅜	12½	- ½	13	11⅛
Crestbrk	73264	$13⅞	12¾	13¾	+ ⅛	13⅞	9⅞
Crwn Life	501	$64½	64½	64½	+2½	71	60
Crown 8¾	200	$21¼	21	21		21¾	20½
C Zelrba A	533	$23⅞	23¾	23¾		24¼	22
Crush Intl	705	$11⅜	11¼	11¼		12	11
Cuvier M	13900	49	46	47	+1	49	41
Cyprus	56955	$15¼	14⅝	14⅞	+ ¼	15¼	10¼
Czar Res	38660	$7⅛	6⅞	6⅞	- ⅛	7⅞	6¾
		D to G					
DRG Ltd A	1600	$6	5¾	6		6⅜	5⅝
Dale-R pr	100	$7	7	7		7¼	7
Dalmy A	500	$8¾	8½	8½		8¾	7½
Dalmy C	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛	8½	7½
Daon Dev	82815	$11¾	10⅜	10½	+ ⅛	11¾	7
Daon A	3310	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛	7¾	6⅞
Daon 8⅜ p	6620	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛	9⅝	8⅝
Datline	800	$8¾	8⅜	8⅜	- ⅛	8¾	8¼
Debhld B p	390	$69	68½	69	- 2	71	68½
D Eldona	138800	135	125	135	+5	142	110
Delhi Pac	1025	16	16	16	- 2	22	10
Denison	56030	$22¾	21⅞	21⅞	- ½	22¾	18½
Dicknsn	22000	$7¼	6⅞	7	- ¼	8	6½
Digtech	24839	435	400	430	+ 30	450	245
Discovry	4760	90	90	90		94	81
Dist Tr A	300	$8⅜	8⅜	8⅜	- ¼	9½	8⅜
Doman I	20300	$8⅜	8¼	8⅜	- ⅜	8⅞	7
Dome Mine	8394	$104½	102	102	- 1½	104½	89
Dome Pete	137459	$120	109	117	+6¾	120	93¾
D Bridge	10313	$30¾	30	30½	- ⅜	33¾	30
D Cifrs A	100	$5½	5½	5½	- ⅛	6	5
DExplor	18700	29	28	29	- 1	33	18
Dofasco A	84534	$31⅝	30⅞	31½	+ ½	32¾	30⅞
Dofasco B	200	$30⅞	30⅞	30⅞	- 1⅛	32	30⅞
Dofasco p	100	$64½	64½	64½		64¾	64
D Scotish p	100	$28¼	28¼	28¼		28¼	28¼
Dom Store	5388	$18¼	17	17	- 1¼	18½	17
D Textie	19327	$13⅞	13¼	13⅜	- ⅛	15⅛	11⅜
Domtar	92668	$25⅞	25⅛	25⅞	+ ½	26¼	24
Dunde Pal	22665	42	36½	38	+2	42	34
Dunrale	1100	35	35	35		54	35
Du Pont	9606	$17⅞	17⅜	17¾		18½	15¾
Dustbane	17900	$8¾	8½	8¾		8¾	8
Dylex Ltd	350	$15½	15	15⅛	- ⅜	16	15
Dylex L A	50100	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅛	15¼	13⅛
Dynamar	50489	151	142	145	- 4	170	140
E-L Fin	2985	$13⅛	12¾	12¾	- ⅜	14	12
E-L Fin p	400	$13½	13½	13½		15	13¼
East Mal	11431	177	167	175	- 3	238	130
East Sul A	6580	223	215	215	- 4	242	180
Estn Prov	2625	$7	6⅞	7	+ ¼	7	6½
Econ Inv	750	$19	19	19	+1	19	17½
Ego Res	83530	365	330	335	- 15	6	300
Electro K	1000	50	50	50	+1	50	35
Electhom A	17040	$5	450	495	+ 40	5	390
Electhom p	z10	$48	48	48		47	47
Elks Stors	1800	$7¾	7	7⅜	- ⅝	11½	7
Emco	9115	$9	8⅝	8⅞	- ⅛	9⅜	7⅞
Emco w	3400	280	271	271	- 4	310	215
EquiTrust	730	$5	490	5	+ 10	5	465
Exquisite	500	295	295	295		315	295
Exquite pr	z50	$6⅛	6⅛	6⅛		6¼	6¼
Extndcar	1140	$7	6¾	6⅞		7⅛	6¼
Extndcar A	8112	$6⅞	6¾	6⅞		7	6½
Extndcar w	628	330	325	330	+5	350	300
Falcon C	87320	$8⅜	7⅞	8¼	+ ¼	8⅜	6⅝
Flbrg Nik A	8429	$41¼	38½	39⅜	- 1¼	41¼	32
Fed Ind A	14982	$5¾	5⅝	5⅝		6½	5⅝
Fed Pion	325	$36	36	36		40	34¾
Fidelity Tr	5200	$5⅛	495	5	- ¼	5½	435
Fidelty Tr p	100	$20¼	20¼	20¼	+ ½	20¼	19½
Finning T	488	$27½	27⅜	27½	- ½	28½	25½
Fireco SA	3400	425	390	390	- 35	425	300
F City Fin	800	$11½	11½	11½		11½	11
F City F wt	700	380	375	380	+ c0	380	320
F Cty Tr A	700	$12⅛	11¾	12⅛	+ ½	12⅛	11⅛
F Cty Tr B	100	$9¼	9¼	9¼	- ¼	10	9
F Cty Tr C	1902	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛	8½	8
F Mar	23990	75	70	70	- 6	81	50
Fittings A	325	$44½	44½	44½	+1½	44½	38½
Foodex p	11371	$8	7⅞	8		8⅛	7¾
Ford Cnda	976	$70	69	69	- 1	74	68
F Sea A pr	1100	$8½	8½	8½		9⅛	8½
Francana	5400	$9⅞	9⅝	9¾		11⅛	9
Fraser A	2325	$14½	14½	14½		16⅛	13¼
Fruehauf	200	$10¾	10¾	10¾	- ⅛	11	9¾
G&H Steel	1600	320	310	315		345	251
G M Res	5250	435	415	420	- 10	445	375
GSW Cl A	600	$7¾	7½	7¾	+ ½	7¾	6⅛
GSW Cl B	200	$8	7¾	8	+ ¾	8	6
Galtaco A	200	$8	8	8	- ⅛	8⅝	8
Gaz Metr	3621	$5⅞	5⅝	5⅞		5⅞	5¼
Gaz 5.40 p	135	$57½	57½	57½	+ ½	57½	56
Gaz 5½ p	z50	$58⅜	58⅜	58⅜		58¼	58
Gen Baker	825	$7	6⅞	7	+ ½	7¼	6½
G Distrb A	1500	$8½	8¼	8¼	- ⅛	9	7¼
G Distrb w	6400	275	270	270	- 5	298	200
GMC	4840	$65⅜	63¾	64	- 1¼	70½	63¼
Genstar L	16956	$38⅞	38⅛	38⅜	- ⅛	39½	36¾
G½ERIN⅛STP	¾??	!	- ⅝	8⅝	8⅝	8¾	8½
Gesco Dis	5000	350	325	350	+ 25	350	315
Giant Yk	1675	$12¾

bourse de new york

Valeurs	Vente	Haut	Bas	Fermeture	Changement net
ACF In	6	19	30	29¾	29⅞ - ⅛
AMF Inc	7	90	16	d15⅛	15⅞ - ⅛
AM Intl	7	584	18¼	17⅝	18¼ + 1
APL Cp		106	10	10	10
ARA Sv	8	27	37½	37	37¼ + ¼
ASA Ltd		293	25¾	25	25 - ¾
ATO Inc	5	27	10⅝	10½	10⅝
Abbt Lb	12	774	30⅜	30	30
Acme Cl	5	8	17⅝	17½	17½
Aetna L	4	906	41¼	40⅝	41¼ + ⅝
Aileen		18	2¼	2¼	2¼
Air Prd	9	33	25⅜	25⅛	25¼ -
Airb Ft	10	32	18⅞	18¼	18¾ + ⅜
Akzona	7	19	11⅞	11¾	11⅞
Alberto	10	20	8	7¾	7¾ - ¼
Alcan	5	390	35½	35¼	35¼ - ⅜
Alco Std	5	8	23¼	23⅛	23⅛ - ⅜
Alexdr	6	9	6¼	6⅛	6¼
Alleg Cp	8	8	20½	20½	20½
Alleg Al	3	156	9	8¾	8⅞
Allg Lud	8	26	16⅜	16	16⅛
Allg Pw	8	119	16⅜	16½	16½
Allen Gp	7	18	18	17⅜	17⅞ + ⅛
Alld Ch	7	154	31	30½	30⅜
Allis Ch	5	184	27⅛	29⅜	29¾
Alcoa	6	231	53	52¾	3 + ⅛
Amcord	6	25	18⅜	18⅜	18⅜
A Hess	8	214	28⅜	28⅛	28⅜ + ¼
AmAir	3	847	11¼	11	11
A Brnd	6	110	50⅛	49¾	49⅞ + ⅛
ABC	7	354	34⅞	34¼	34⅞ + ⅝
A Cyan	8	225	25	24⅝	25 + ¼
A DisTel	8	337	22⅞	22⅝	22⅞ + ⅛
Am EIP	10	397	21⅞	21⅝	21⅝ - ¼
Am Exp	7	1188	29¾	29⅛	29⅛ - ⅛
A Gnins	4	100	26¼	26	26¼ + ¼
A Home	12	802	27⅛	26¾	26⅞
Am Hos	10	544	24	23¾	23¾ - ¼
Am Mot	5	4377	6¾	6½	6¾ + ⅛
ANat R	6	297	38	37½	38 + ⅛
A Stand	6	249	40⅜	39½	40 - ¼
A Steril	8	61	6¾	6½	6¾ + ¼
Am TT	8	1452	61⅞	61¼	61½
Amfac	5	10	17⅞	17⅝	17⅝ - ¼
Amp In	11	556	30⅛	29½	29⅝ - ⅜
Ampex	10	101	14⅞	14⅝	14⅞
Amrep C	16	7	4¼	4⅛	4⅛ - ⅛
Am Star	12	x74	15⅞	15⅜	15½ - ¼
Anchr H	5	216	28⅛	27⅞	28
Angelica	7	60	6	5⅞	6
Anixter	7	75	11⅛	10⅜	11⅛ + ¾
Apache	7	55	22⅞	22½	22⅞ + ⅛
Apld Di	8	139	9¾	9⅝	9¾
Arch D	9	189	16⅝	16¼	16¼ - ⅛
Arctic En	5	11	8⅛	8	8⅛
Ariz PS	7	158	20½	20¼	20½ + ¼
Arlen RI		100	2	1⅞	1⅞
Armco St	5	86	19½	19⅛	19½ + ⅛
Armst Ck	7	80	16⅛	15¾	15⅞
Arm R	4	28	21½	20⅝	21⅜ + ⅞
Asarco	11	311	18½	18¼	18¼ - ⅛
Ashld O	6	334	38¼	37⅞	38⅛ + ¼
Asd Drg	7	220	17⅜	16	17⅜ + 1⅛
Atl Rich	9	917	59¼	58½	58⅝ - ⅜
Atlas C		22	12⅛	11¾	11¾ - ¼
Auto Dat	15	156	29⅝	29⅛	29⅝ + ⅞
Avco Cp	2	258	19¾	19½	19⅝ + ⅜
Avco Pf		9	52⅝	52½	52⅝ + ⅜
Avery In	8	45	16½	16¼	16¼ - ⅛
Avnet	6	119	17¼	16⅞	17⅛ + ⅛
Avon	12	810	47	46½	46½ - ¼
Bache	4	28	7⅛	7	7 - ⅛
Bakr Int	12	638	33¾	33½	33¾ + ⅜
Bald U	5	22	20¾	20¼	20¾ + ¼
Ball Cp	6	6	22¼	22	22 - ¼
Bally	23	987	59⅜	58¼	58⅝ - ¾
Bandag	8	56	13	12¾	12⅞ + ¼
Bangr P	4	180	20½	20	20½ + ⅝
Bk of Va	5	27	14	13⅞	13⅞
Bnk Am	7	577	24⅞	24⅝	24¾ + ⅛
Bank Tr	5	54	34	33⅝	33¾ - ⅛
Bard C	11	151	13	12½	13 + ½
Bausch L	7	57	37½	36¾	37 - ¼
Baxt Tr	13	441	36⅜	35⅝	35⅞ + ⅛
Beat Fd	9	1349	22⅛	21¾	21⅞
Beckmn	15	300	22¾	22½	22⅝ - ⅛
Bect Dic	11	414	31⅜	31	31⅜
Beech	9	762	28¼	24⅞	28⅛ + 3
Belco Pt	6	36	27⅜	26¾	26¾ - ¼
Bel How	7	51	15	14⅞	14⅞ - ⅛
Bell Ind	5	77	6⅞	6½	6⅞ + ⅛
Bell Can	7	131	54	54	54 + ⅛
Bendix	6	110	38⅞	38⅛	38½ + ½
Benfl Cp	5	62	22⅞	22½	22½ - ⅛
Berk P	6	64	57⅛	53¼	53¼
Beth Stl	4	283	21½	21⅛	21⅜
Black D	11	1135	19⅝	19	19½ + ½
Blair Jhn	6	98	25¾	25⅜	25⅜ + ¼
Bliss L	7	24	15¾	15⅝	15⅝ - ⅛
Block H	10	22	23	22⅝	23 + ½
Blue Bel	6	107	23⅛	23	23¼ + ¼
Bluebrd	7	34	8¾	8⅝	8¾ - ⅛
Bob Brk	5	25	4⅞	4¾	4⅞
Boeing	9	1730	65⅜	64⅜	64¾ + ½
Bois Cas	6	199	30⅞	30½	30⅞ + ⅝
Borden	6	72	25½	25¼	25½ + ⅛
Borg W	24	173	28⅜	28⅛	28¼ + ⅛
Bos Edis	8	22	23⅜	23⅛	23¼ + ⅛
Braniff	5	231	10¼	10⅛	10¼
Brist My	11	611	33	32⅝	32⅝ - ⅝
Brit Pet	9	909	u21¼	21	21¼ + ¾
Brkwy Gl	8	15	16½	16	16½ + ½
Bwn Shp	5	4	19¼	19¼	19¼ + ¼
Brwn C	6	22	17⅝	17⅝	17⅝
Brwn Fr	10	60	13⅝	13⅜	13½
Brnswk	6	150	13½	13¼	13¼ - ¼
Bucy Er	7	135	17¾	17¼	17½
Buf For	6	15	26½	26	26⅛ + ⅛
Bulova		15	9⅞	9⅞	9⅞
Bunk Ra	7	x74	19⅝	19⅜	19⅝ + ½
Burl Ind	7	374	17¾	17⅜	17¾ + ⅜
Burl Nor	5	263	39½	39⅛	39¼ - ¼
Burndy	9	5	22⅛	22⅛	22⅛
Burrghs	10	294	65¼	64⅝	64¾ - ⅜
Butte		50	8¾	8½	8⅝
CY BS	7	149	50⅞	50⅜	50⅜ - ⅛
CCI	4	1115	8⅛	7½	8 + ¾
CIT Fin	8	112	32¼	32	32⅛
CLC Am	15	15	12⅛	11⅞	12 - ¼
CNA Fi	3	144	11⅜	11¼	11¼ + ⅛
CPC Int	8	97	50½	49⅞	50⅜ + ½
CTS Cp	7	11	17⅞	17½	17½ - ⅜
Cabt C	7	35	34⅝	34⅛	34⅛ - ¼
Cadence	4	53	10¾	9⅝	10¼ - ⅜
Caesars	40	1178	43⅞	42¾	43½ - ¼
Callahn	13	56	16	15⅝	16 + ⅜
Camp RL	17	54	33¼	32	32 - 1
Cam Sp	9	16	33½	33¼	33½ + ⅛
Cdn Pac	4	34	20¾	20⅝	20⅝ - ⅛
Cap Cit	10	336	37¼	d36¾	37⅛
Cap Hold	8	109	20⅛	20	20⅛ + ⅛
Carling O	7	8	4⅜	4⅜	4⅜
Carr Cp	7	215	25⅝	25⅜	25⅜ - ⅛
Cart Hw	7	29	16⅜	16¼	16¼ - ⅛
Cart W	9	15	8⅛	8	8 - ⅛
Castl Ck	8	113	15⅜	d15	15⅛ - ⅛
Catrp T	9	133	58	57¾	57⅞ - ⅛
Celanse	6	52	41¾	41¼	41⅜ - ⅜
Cenco	10	122	3⅞	3¾	3⅞ + ⅛
Centex	9	46	19¾	19⅛	19¾ + ⅝
Cen TUt	9	98	26¼	25⅞	26⅛ - ⅛
Cessna	8	348	17¼	16¾	17¼ + ⅜
Chmp In	5	940	21⅞	21⅝	21¾ + ⅛
Chmp S	6	224	9⅜	9⅜	9⅜ + ⅛
Chart Co	6	78	7	6⅞	6⅞ - ⅛
Chart NY	5	15	30¼	30¼	30¼ + ⅛
Chase M	5	906	29¼	28⅞	28⅞ - ⅛
Chelsea	56	25	11⅞	11½	11¾ + ¼
Chm NY	5	32	38	37½	37⅝ + ⅛
Chessie	8	73	27⅝	27¼	27½ + ¼
Choc FN	4	9	4⅜	4¼	4¼ - ⅛
ChrisCft	8	26	11½	11⅜	11⅜ - ⅛
Chroml	5	126	18	17⅞	17⅞ + ⅛
Chrysir		461	9⅞	9⅝	9¾
Cin Mil	7	31	32	31¾	32
Citicrp	6	1057	22⅝	22¼	22½ + ⅛
Cities Sv	7	336	54⅜	53½	53½ - 1¼
City Inv	4	218	15⅛	15	15
City Inv w		19	1¼	1⅛	1¼ + ⅛
Clark Eq	6	297	36¾	36⅜	36⅝ + ¼
Clark Oil	8	x63	18¼	17⅞	18⅛ + ⅜
Clev E	8	97	18	17¾	17¾ - ⅛
Clorox	7	94	11	10¾	11 + ⅛
Cluet P	5	53	10⅞	10⅝	10⅝ - ⅛
Cst SGas	7	297	18⅛	17¾	18 + ⅜
Coca Btg	8	52	6⅜	6¼	6⅜ + ⅛
Coca Col	14	339	42	41⅞	41⅞ - ⅛
Cldw Bk	8	25	38	37½	37½ - 1
Cole Nt	8	5	12⅝	12⅜	12⅝
Coleco		94	3⅜	3⅛	3⅛ - ¼
Colg Pal	8	462	17⅛	17	17 - ⅛
Col Alk	5	24	9	8⅞	9 + ⅛
Col Penn	5	1829	20¼	19⅞	20
Colt In	5	35	34¾	34⅜	34¾ - ⅛
Col Gas	7	261	27⅜	27⅛	27¼ - ¼
Col Pic	4	150	19½	19	19⅜ + ½
Col SoH	14	42	23¾	23½	23¾ + ⅜
Cmb En	7	1333	35½	35⅛	35½ + ¾
Cmb Eq	12	58	10¼	9¾	9⅞ - ⅛
Com Ed	8	2976	26¼	26	26¼
Comsat	9	107	39¾	39⅜	39½ + ¼
Cmpugrp	14	71	42¼	41⅝	42¼ + ⅜
Comp Sc	9	90	10¾	10⅜	10⅝ - ¼
Congolm	5	58	20	19⅜	19⅝ - ¼
Con Ed	6	169	24⅛	24	24⅛ + ⅛
Con Fds	6	200	22⅛	21⅞	22
Con Frt	4	64	23½	23⅛	23¼ - ¼
Con NGs	7	39	37½	37	37⅜ + ⅜
Con Pow	7	495	22½	22¼	22¼ - ¼
Cont Air	3	95	8¼	8	8¼
Cont Cp	4	212	24⅝	24¼	24⅝
Cont Gp	8	424	26¾	26½	26⅝ + ⅛
Cont Oil	7	477	31	30⅛	31 + ½
Cont Tel	8	63	15⅞	15⅝	15¾
Con Dat	6	286	31⅜	30⅞	31 - ⅛
Cook Un	7	418	5⅝	5⅛	5⅝ + ⅜
Coop In	8	309	47⅜	47⅛	47¼ + ⅛
Coop Lb	10	172	22	21⅜	22 + ⅝
Copw Cp	8	7	16⅝	16½	16⅝ - ⅛
Cordura	10	45	5	4⅞	5 + ⅛
Core In	6	7	18⅜	18⅛	18⅛ - ⅛
Corn Gl	9	88	52⅞	52½	52⅝ + ⅛
Cowles	17	45	22	21¾	21¾ - ¼
Cox Bcst	12	25	59½	59½	59½ - ¼
Crane	8	68	29½	29	29⅛ - ⅛
Crock N	5	51	26⅝	26¼	26⅜ + ¼
Crou H	9	103	23⅝	23¼	23⅝ + ¼
Cr Crk	7	19	29¼	29¼	29¼
Cr Zell	8	287	33⅝	33¼	33¼
Cum En	5	51	34¾	34⅛	34⅝ + 1
Curt W	7	21	14⅜	13⅞	13⅞ - ¼
Cyprus	11	663	29½	28½	28⅞ + ⅜
DPF	4	47	10	9⅞	10 + ⅛
DamnCp	179	55	5⅜	5¼	5⅜ + ⅛
Dan Riv	7	929	u17⅞	16¼	17⅛ + ⅜
Dana Cp	6	92	26¾	26⅜	26¾ + ⅛
Dart In	7	254	38½	37¾	37¾ - ½
Data Gn	14	239	59½	58⅜	59 - ¾
Data Ter	15	29	38⅜	37¾	38⅜ + ⅛
Dayt Hud	3	116	37¼	36⅞	36⅞ - ⅛
Dayt Pl	9	38	15¾	15⅜	15⅜
Delta A	5	195	37¾	37⅛	37½
Delton	7	23	10⅛	10	10 - ¼
Den Mf	7	14	35	35	35
Deny Inc	7	66	20⅜	d20	20⅜ + ⅛
Dentsply	19	40	15¾	15½	15¾ + ½
De Soto	6	34	11¾	11½	11½ - ⅛
Det Ed	9	227	15	14⅞	15
Dexter	9	103	20⅜	20¼	20⅜
Di Gior	7	174	12	11¾	11¾ + ¼
Diam In	8	66	39¼	38½	38½ - ⅞
DiaS 1.48	6	751	20⅜	19¾	19⅞ - ⅛
DiaS wi		4	19 -	19¾	19¾ - ⅛
Dick AB	14	10	15⅞	15⅞	15⅞
Dictaphn	9	31	25¾	25¾	25¾ + ⅛
Diebold	12	106	19¼	18¾	19¼ + ½
Digital E	14	964	49¾	49¼	49⅜ - ½
Dillingm	9	39	9¼	9	9⅛
Disney	12	216	37¼	36¾	36¾ - ¼
Diver In	28	718	3½	3¼	3⅜ - ⅛
Div Mtg		65	4¼	4⅛	4¼ - ⅛
Dr Peppr	12	307	14⅛	13⅞	14⅛ + ⅛
Dome	11	49	86¾	85⅝	85⅝ - 1⅛
Donnely	9	161	27⅜	26⅞	27¼ + ¼
Dor Oliv	9	2	19¼	19⅛	19⅛ - ⅛
Dover	9	27	47	46¼	47 + ¾
Dow Ch	8	739	25¾	25⅜	25⅝
Dress I	7	317	38¾	38¼	38⅜ + ⅜
duPont	8	189	130½	129½	130 - ¾
Dun Brd	13	356	32	31	32 + 1
Duq Lt	10	76	15½	15⅜	15½
Dutch B		23	7⅜	7½	7⅜ + ⅛
EG G	11	75	28⅛	26⅝	28⅛ + 1⅛
EMI Ltd	17	123	2½	2⅜	2½
E Sys	8	48	23¾	23¼	23¼ - ½
Eastn A	3	455	7¾	7½	7⅜ + ⅛
East GF	28	394	16⅜	16¼	16⅜ + ⅛
Eas Kod	11	899	60⅜	60	60⅜ - ⅛
Eaton	5	43	36⅞	36½	36⅝ - ⅛
Echlin	12	151	16⅞	16½	16½ - ⅜
Eckr J	10	1094	24⅜	24⅛	24¼ + ⅛
EIP NG	7	258	16⅞	16½	16⅞ + ¼
Elec As	12	22	6⅝	6⅝	6⅝ - ⅛
ElMeMg	4	21	4½	4⅜	4⅜
Eltra Cp	7	4	28½	28¼	28¼ - ⅜
Emer E	11	229	33⅝	33⅛	33¼ + ¼
Emery	13	95	17	16¾	17 + ⅛
Emhart	6	x70	34½	33¾	34¼ + ⅝
Engl MC	8	266	34⅜	33⅝	34¼ + ¾
En Busn	6	5	15	15	15
Envrtec	12	71	18⅝	17⅝	18½ + ⅛
Equifx	8	7	21¾	21¾	21¾ + ⅛
Equimk	5	28	11⅛	11	11⅛ + ⅛
Esmark	6	63	24¾	24½	24⅝ - ⅛
Ethyl	5	21	23	22¾	23
ExCelO	6	10	25⅝	25½	25⅝ + ⅜
Exxon	8	1703	50⅛	49⅜	50 + ⅛
FMC Cp	5	x382	23⅜	23⅛	23⅛ + ¼
Fabrge	6	372	9¾	9⅛	9⅛ - ⅝
Fairch	7	318	31¼	29⅜	31¼ + 1¾
Fair In	6	341	29	28⅜	28⅝ + ⅝
Far WFin	3	11	13	12¾	12¾ - ¼
FarahMf		22	3¾	3⅜	3⅜
Fedders	71	86	4½	4¼	4¼ - ⅛
Fed NM	4	444	15⅞	15¾	15⅞ + ⅛
Fed DStr	7	119	30¾	30⅜	30¾ + ⅛
Ferro	7	133	24¾	23¾	24½ - ⅛
Fieldcst	4	13	27¼	27	27
Fin Fed	5	46	29	28¾	29 + ¼
Fireston		158	13⅜	13⅜	13⅜
Fst Chrt	4	32	14⅜	14⅛	14¼ + ⅛
Fst Pa	7	134	13⅞	13¾	13¾ + ⅛
Fisher Sc	6	41	14⅜	14⅛	14⅛ - ¼
Fleet Ent	5	121	10¾	10⅝	10¾
Flintkt	5	57	28⅞	28⅜	28½ - ⅝
Fla Pw	7	46	31½	31¼	31⅜ + ¼
Fluor Cp	7	302	34⅛	33½	34⅛ + ⅜
Ford	3	806	41¾	41	41⅝ - ⅛
For McK	5	78	18⅜	18	18⅜ + ⅜
Fos Wh	8	1684	u42⅜	40	41 + 1½
Foxbro	8	55	29⅞	29½	29½ - ⅛
Frank M	5	141	7⅛	6¾	7 + ⅛
Frep Min	20	239	36⅞	36⅜	36⅞ + ⅜
Fruehf	4	42	27¼	27	27 + ⅛
Fuqua	5	324	10¼	9¾	10¼ + ⅜
GAF Cp	5	107	12	11¾	11¾ - ¼
GCA Cp	11	53	15½	15¼	15¼ - ¼
GDV	4	149	8	7⅜	7⅞ + ½
GF Eqp	38	6	5	4⅞	4⅞ - ⅛
Gam Sko	7	4	25¾	25¾	25¾ - ⅛
Gannett	13	320	41⅛	40⅝	40¾ - ⅜
Gard Dn	11	855	29⅝	29¼	29¼ + ⅛
GA Oil	21	213	45½	43⅝	43⅝ - 1⅛
G Cable	10	142	16⅛	15⅞	16⅛ + ⅜
Gn Dyn		288	31⅜	31⅛	31⅛
Gen Elec	9	927	46⅜	45⅞	45⅞ - ½
Gn Food	7	388	32¾	32⅜	32⅜ - ¾
Gn Host		94	14⅝	14⅜	14⅜ - ⅛
Gn Inst	8	318	30¼	29½	30⅛ + ⅜
Gen Mills	9	674	26¾	26	26 - ½
Gn Mot	4	1057	54½	53¾	54⅛ - ⅛
Gn Port	5	104	13	12⅝	13 + ¼
GPub Ut	8	121	17⅜	17⅛	17⅜ + ⅛
Gen Sig	9	171	26¼	25¾	25¾
GTel El	7	497	28⅛	28	28⅛
Gn Tire	5	133	25¼	24¾	25¼ + ⅜
Genesco		64	4⅝	4½	4⅝
Genstr	5	3	32⅝	32½	32⅝ + ⅜
Gen Pts	13	60	35⅝	35	35¼ - ⅜
Ga Pac	9	1763	27⅞	25⅞	27¾ - ⅛
Getty	10	91	39⅜	38⅝	39 - ⅛
Gid Lew	4	40	14½	14¼	14½ - ⅛
Gillette	8	120	24⅞	24⅝	24¾ + ⅛
Ginosinc	5	35	7⅜	7⅛	7⅜ + ⅛
Glob Ma	9	198	15¾	15¼	15¾ + ⅝
Goodrch	4	51	18⅛	17⅞	18
Goodyr	5	478	16¾	16½	16⅝ + ⅛
Gould	8	90	26¾	26½	26⅝ - ⅜
Grace	6	125	26⅝	26⅜	26½ + ⅛
Granity	375	36	11½	11¼	11¼ - ⅛
Gt AP	54	149	7⅛	6⅞	7
GtW Fin	4	458	24	23¾	23¾ - ¼
Gr Giant	12	4	26⅝	26⅜	26⅝
Greyhd	9	347	11¾	11⅝	11¾ + ⅛
Gruman	6	74	15	14¾	14¾ - ¼
Gulf Wn	4	769	14½	14⅜	14⅜ - ⅛
Gulf Oil	6	585	23⅞	23⅝	23⅝ - ⅛
Gulf Res	8	99	11¾	11⅜	11¾ + ⅝
Gif SU	7	255	12⅞	12¾	12¾
Gulton	8	28	9¾	9½	9⅝
Halbrtn	9	433	62½	61⅞	62½ + ¼
Ham P	7	17	22⅛	21⅞	22 + ⅛
Hndlmn	5	52	14⅜	14¼	14¼
Handy H	12	32	22¼	21¾	21⅞ - ½
Hana M	11	29	33	32¾	33
Hardee	6	88	12¾	12⅜	12¾ + ⅜
Harnisf	11	200	13	12¾	12¾ - ⅛
Harris C	12	465	26⅜	26	26¼ + ⅛
Hazltn	6	35	13½	13⅜	13½
Hecks	6	118	10⅜	10	10¼ + ¼
Hecla		246	8	7¾	7¾ - ¼
Heinz HJ	8	102	38½	38¼	38⅜ + ¼
Hel Cu	5	27	6⅞	6¾	6¾ - ⅛
Heller In	6	17	16¾	16⅝	16⅝
Helm P	10	38	46¾	46½	46⅝ + ⅛
Hercules	8	536	19¼	18⅞	19¼ + ⅜
Hershy	6	10	19	18¾	18¾
Heublin	9	98	28¼	28	28
Hew Pck	15	255	85¼	84	84 - 1¼
High Vlt	10	52	7⅛	6⅞	7
Hilton	9	974	24⅝	24⅛	24¼ - ⅛
Hobart	7	81	16⅛	15⅝	16⅛ + ⅛
Hldy In	8	463	16	15¾	15¾ - ¼
Homestk	12	95	33¾	33¼	33¼ - ⅜
Honywl	8	449	64⅝	63½	63⅞ - ¼
Hoov U	6	7	21	20⅞	21 + ⅛
Horizon		113	3⅞	3⅜	3⅞ + ¼
Hosp Cp	11	815	27	26½	27 + ½
Host Int	6	135	14¾	14½	14⅝ - ⅛
Houdle	9	231	33¾	31	31 - 3
Hough M	7	10	29¼	29¼	29¼
Hous Fab	8	22	5⅞	5¾	5⅞ + ⅛
Househ F	6	281	18⅛	18	18⅛ + ⅛
Hous In		92	29	28⅝	28⅞ + ⅛
Hw John	8	4627	12¼	11⅝	12¼ + ¾
Humana	15	183	27⅞	26⅞	27 - ¼
Hunt Ch	13	155	17	16½	17 + ¼
Hutt EF	4	93	15½	15⅜	15⅜ + ⅛
Huyck	8	15	11¼	11⅛	11⅛
IC Ind	5	102	24¾	24⅜	24¾ + ¼
ICN		167	6	5¾	5⅞ - ⅛
INA Cp	5	103	40⅜	39¾	40 + ¼
IU Int	36	321	10¾	10⅜	10¾ + ⅛
Ideal B	6	36	22⅜	22¼	22⅜ + ¼
Ideal T		30	4⅞	4¾	4⅞ + ⅛
INCO	25	452	19⅜	19	19¼ + ⅛
Inexco	17	106	14⅞	14⅝	14⅝ - ¼
Inger R	8	158	50¼	49⅝	50 + ⅞
Inlnd Stla	4	229	34⅜	34⅛	34⅛ - ¼
Insilco	5	45	12⅛	11¾	12 + ¼
Interco	6	44	37¼	36¾	37¼ + ½
Interlk In	13	17	23⅜	23¼	23¼ - ⅛
IBM	14	624	301¼	299¼	300¾ - ¼
In FlaF	15	179	23	22⅝	22⅝ - ¼
Int Har	5	174	38⅛	37⅝	37⅝ - ⅜
Int MC	7	905	u44¼	43¼	44⅛ + 1⅛
Int Multif	6	5	17⅞	17⅝

bourse de vancouver

Valeurs	Vente	Haut	Bas	Fermeture	Changement net
Aaron	1300	570	560	565	- 5
Abella	13700	167	160	162	+2
Action	3000	90	88	90	+3
Ag$ssiz	3100	110	110	110	
Amber	51500	85	80	84	-2
Angl9 Bo	6300	170	170	170	82
Argo go	14800	300	285	300	+20
Avino	62800	81	71	80	+10
Azure	1000	66	66	66	+1
Barier R	7000	80	78	78	-2
Bath N	20200	80	70	79	+9
Blmorl	2500	375	375	375	-5
Benson	5500	23	23	23	
Betina	5000	63	63	63	+3
B Giant	2000	62	62	62	-2
Bow Rvr	2200	15	15	15	
Brent	2800	380	375	375	
Bucnr	12000	45	45	45	
CDR R	z167	18	18	18	
BX Dev	4800	460	440	460	+25
Cd Nat re	200	375	375	375	-5
Canalta	7700	51	48	51	+3
Carolin	3925	430	425	425	
Casino	24000	59	54	56	
Celico R	1800	160	150	150	
Chnl Gld	17500	13	11	12	-2
Charltn	3000	26	26	26	
Cheyen	2845	375	355	375	
Co by	5400	104	102	103	+3
C man A	200	180	180	180	
Clman B	2400	180	180	180	+5
Clonial	2000	235	235	235	
Cmaplx	5700	320	310	320	+5
Comwlt	2000	34	34	34	
Con Am	27000	135	130	131	+6
C Five St	400	325	325	325	+25
Cns Klco	27500	26½	24	24	-1
C Slv Rg	6700	165	150	165	
C Silver	31313	183	175	178	+4
Cop Gnt	9000	38	35	38	-1
Copr Lk	2000	10	10	10	
Coralta	9500	128	122	122	-4
Coseka	3800	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Cosmos	1500	51	51	51	-3
Coynex	2000	90	90	90	-2
Cree Lk	500	220	220	220	
Cube Re	4000	37	37	37	
Dankoe	2320	250	240	245	
Damsc	500	40	40	40	-5
David	6400	170	165	165	-5
Davnpt	20000	48	42	47	+5
Dav Kys	2250	37	37	37	-3
Delta	19700	415	380	415	+25
Dora Ex	z400	34	34	34	
Dual res	3300	112	107	112	+2
Dungan	1500	37	37	37	
Eagle R	3000	18	18	18	+1
Erly Brd	2000	14	14	14	
Enex	8000	87	84	84	-6
Focus R	500	$6⅜	6¼	6⅜	
F St Jhn	600	125	125	125	
Forum	7500	44	43	44	- ½
Frehld	21900	170	160	165	+5
Futurty	3500	28	27	27	
Galvstn	13700	157	152	154	-4
Gn Engy	4750	45½	45½	45½	
Gentry	2500	25	25	25	-3
Gbrltar	300	$8¾	8¾	8¾	
Goldblt	7000	110	100	110	+1
G Gate	16000	70	68	68	-1
Gld Rvr	7000	20	18	20	
G Hercul	38100	220	215	220	+5
G N Pete	6500	47½	47	47½	+3½
Grndst	3100	45	45	45	
Grove E	33400	123	112	123	+11
Hallmk	8000	30	30	30	-5
Hecate	6000	44	43	44	
Hilnd Cr	3500	160	155	15	
Hmont	1200	440	435	435	-5
Hghwd	100	170	170	170	+5
Holofi	1500	12	12	12	-1
Host	3000	87	85	85	+2
Imp Met	4100	41	40	40	-2
Initial	10200	37	36	36	+2
Intgold	2500	52	52	52	
Int Balfr	600	325	310	325	+5
Itl Bmc	14500	36a	34	36	-1
IShasta	5600	105	100	105	+1
Int std r	25000	65	60	64	+4
Iona Svr	2000	71	71	71	
Joy Ind	4000	20	15	15	
Kamad	2000	46	46	46	
Kndahr	1000	49	49	49	-1
Kent E	2700	43	42	42	
Klndx	2000	30	30	30	+2
Knobby	16000	85	83	85	+3
Liberty	138441	204	190	190	-5
Lion Mn	11200	66	62	63	-1
Lorcan	3000	32	32	32	
Lor ex	300	$22	22	22	
LP Ind	10700	23½	21	23½	
MCP R	500	69	69	69	+4
Major	500	62	62	62	
Makao	5000	42	42	42	
Mnchst	14700	75	73	75	+3
Marge	2000	13	13	13	-2
Mark V	1000	110	110	110	
Mvrck	14000	118	110	118	+8
Mconel	z200	28	28	28	
Meston	3000	80	80	80	
Mid Nrt	1500	80	75	76	-4
Mirmit	3000	17	17	17	
Mt Grnd	24400	305	290	300	+10
MOS	2000	140	140	140	
Mos Crk	6000	90	80	86	+6
Mt Wash	500	12	12	12	
Mtn Stat	5800	380	370	375	
Mtneer	5500	58	57	57	-1
Mndee	500	128	128	128	+3
NW G p	692	215	215	215	
N Cinch	4500	96	95	95	-5
N Frontr	10800	310	300	300	+10
Ni Cal	5400	$8¼	8	8	- ¼
Norco	1300	72	72	72	+2
Norex	6600	55	50	50	-4
Nthair	22550	375	365	365	-5
N Hart re	7500	15	14½	15	
N Bulion	4234	22	20	20	
Norwih	3500	71	70	70	
NRD Mn	120650	145	132	136	+6
Nu Engy	3500	540	525	525	- 10
Nuspar	54900	61	55	58	+4
Osec A	900	200	195	200	
Pac Cas	2000	125	125	125	
Pac Cyp	500	98	98	98	+1
P Acher	1500	28	28	28	+1
Pegsus	2300	350	350	350	-5
Piper	1700	415	400	400	-15
Plains P	1500	39	39	39	
Pondry	5000	25	22½	22½	- 5½
Prism	2700	295	285	285	-5
Pyx exp	9000	113	105	107	
Rainier	300	170	165	165	-10
Ramco	12000	32	32	32	+2
Ramm	1500	55	55	55	+1
Redfrd	49400	80	72	80	+7
½egncy	13500	105	100	100	+1
Reeves	10200	35	34	35	
Rhodes	21524	122	115	121	-1
Rimrck	25500	70	54	69	+14
Robert	6000	64	60	62	+4
Rosmc	2500	43	41	43	-1 0
Sabina	2700	89	86	89	
Sna Res	7000	26	24	25	+1½
S Jcinto	11000	42	37	42	
Saxton	10000	66	60	61	-4
Seafrth	50900	68	59	65	+5
Seadrft	15030	60	57	60	+1
Seatu	10000	185	175	075	-10
Seneca	3655	125	120	120	-4
Sheba	28500	29	25	28½	
Silmil	2000	22	22	22	
Slvrdo	16402	86	83	85	
S Chief	5100	110	100	110	+10
S Christl	3100	22	21	22	
S Spring	1000	16	16	16	
S Stndrd	52400	93	84	87	+3
Slocan	2000	21	21	21	-2
Sov Met	1500	45	44	44	
Stall Lak	1500	65	65	65	
Stnd Skt	4900	125	122	125	
Sunlite	500	$11	11	11	+ ⅛
Suzie	3500	65	60	65	
Sydney	500	71	71	71	
Table Mt	6500	89	87	87	-2
TX Res	1000	22	22	22	
Tcoma	6000	48	45	45	-3
Terra	3550	395	385	385	
Thor Ex	9700	245	235	245	
Tnta Hill	3000	18	18	18	
Tint Slv	11000	148	141	145	+5
Torngn	5000	69	65	69	-1
Trnsclt	13300	112	109	112	-2
Trc Res	5000	27	27	27	
TriStar	1000	340	340	340	-15 Tyee
UCbrge	2000	23	23	23	
UFC	9500	40	38½	39	
U Hrne	2000	250	246	246	82
U mcfie	8000	82	77	80	
U Wstld	2000	255	245	255	+10
Vally Co	z60	$10⅝	10⅝	10⅝	
Vantag	40200	140	125	135	+15
Vntor R	2000	115	115	115	
Vestor	15000	87	83	85	-2
Wlcm N	6500	125	120	125	
W Rlng H	500	216	216	216	-9
Wn Wrn	3000	71	70	70	-1
Westfrt	2200	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ¼
Wstmnt	10000	385	380	385	+5
Wharf	7000	60	55	55	-9
Wndmil	1000	75	75	75	
Ykn Rev	10000	35	34	35	
Zenore	7000	40	38	39	-1
Warrants and Rights					
Grove W	40300	25	16	25	+10
Libert w	9400	70	68	68	
NRD Wt	18500	61	55	60	+7
Stn Kt a	2700	8	8	8	
Table Wt	8000	41	41	41	+1
Vange w	10000	49	45	46	+3
INDUSTRIALS					
Ambsd	1500	60	60	60	
Ardiem	500	20	20	20	
Cdn Jvln	1400	135	125	135	+10
Daon Dv	3900	$10⅝	10½	10⅝	- ⅛
GN Land	500	59	59	59	-3
Grouse	1500	70	67	67	-3
Kaiser	500	$17⅝	17½	17⅝	+ ⅛
Keg Res	1800	165	165	165	
NW Spts	1405	355	350	355	+5
Potter A	1900	195	180	195	
Potter B	1000	180	175	175	
Taro	1600	350	340	350	
T D Bnk	1000	$21	21	21	
Webb Kp	400	100	100	100	+15
Wcst Tr	100	$12¾	12¾	12¾	
Wdwrd	100	$20¼	20¼	20¼	
VANCOUVER CURB EXCHANGE					
Alcum	1000	80	80	80	
All Star	3000	71	68	68	-5
Allwest	14500	165	135	160	+25
Alto Exp	2000	47	45	47	+2
Amca	4000	50	48	48	
Am Flr	9650	200	190	198	-2
Ascot	11500	87	85	85	
Astra	1500	23½	23½	23½	- 1½
Aurus	5000	38 5	36	38	+1
Avlnch	1000	62	60	60	-2
Avance	2000	55	55	55	+2
bnqwst	8500	55	50	50	-4
Bch Gld	1000	14	14	14	
Belmnt	21500	93	88	90	+3
Brican	2000	38	38	38	
BurGLD	½5⅝???		¼¾¼	¼¼	¼5⅝
Cmrlco	1000	18	18	18	
Carvn D	800	40	40	40	
Carder	1000	30	30	30	+5
Cpnt Lk	2500	70	68	70	
Cherke	4000	25	25	25	
Cobre	18000	55	52	55	+2
Cinola	17800	450	435	450	+25
C Reactr	7500	72	69	69	-1
Con Min	28000	30	28	28	
Crescn	1000	48	48	48	
Cusac	2000	67	67	67	
Data Sys	1000	11	11	11	
Decker	8500	170	168	169	-1
Diana	1000	12	12	12	
Edina	3000	70	70	70	+2
El Coco	22000	99	93	94	-4
Eldor	8000	40	37	40	+4
Farrah	2500	118	110	118	+2
Frtn Isl	600	12	12	12	
Futura	12500	70	60	70	
GBX Mn	15000	8	8	8	- ½
Gall Pet	1000	43	43	43	
Gavex	1000	27	27	27	
Gold An	27500	105	95	105	+14
Gn Smrk	2500	41½	41½	41½	
Grangr	26000	21	19	20	-1
Grnwd	10000	190	180	190	+10
Hat Crk	2500	38	37	37	81
Helgna	4500	200	190	200	+8
Hercon	1000	160	160	160	
Hoko	1500	46	40	40	-6
Icoast ½	3600	105	105	105	
I Wellin r	1000	90	90	90	
Jet Star	8000	40	40	40	
Julia	17500	63	60	61	+1
Kerry	500	12	12	12	+1
Klna Kln	3500	50	48	48	

Le marché des devises

	Devises étrangères en Dollar Canadien		Dollar Canadien en devises étangères	
	cours du vendredi	cours précédent	cours du vendredi	cours précédent
All. féd. (D.M.)	0.6406	0.6480	1.56	1.54
Angleterre (St.)	2.4055	2.4133	0.4157	0.4143
Belgique (F.B.)	0.04060	0.04120	24.63	24.27
Espagne (Peseta)	0.01735	0.01755	57.63	56.98
E.U. ($US)	1.19	1.20	0.8403	0.8333
France (F.F.)	0.2790	0.2822	3.58	3.54
Italie (Lire)	0.001435	0.001445	696.86	692.04
Japon (Yen)	0.0058	0.0060	172.41	166.66
Mexique (Peso)	0.055	0.05	18.18	20
Portugal (Escudo)	0.0270	0.0273	37.03	36.63
Pays Bas (Florin)	0.5935	0.60	1.68	1.66
Suisse (Franc)	0.7095	0.7182	1.41	1.39

fonds mutuels

Membres

AGF Group
Amer Grwth 5.46
Cdn Gs Egy 23.47
Cdn Sec Gth 7.64
Cdn Trusteed 4.47
Corp Invest 6.68
Corp Inv Stk 7.82
Gwth Equity 11.99
Japan 15.03
nMoney Mkt 10.00
Special 5.47
All Canadian Grp
Compound 7.33
Dividend 7.83
Northn Egy 4.86
Revenue Gth 4.30
4000 4.90
Bolton Tremblay
Cda Cumul 8.59
Internatnl 8.48
Pld Resourc 6.87
Taurus 9.02
Calvin Bullock Gr
Acrofund 1.61
Banner Fund 4.93
CIF 5.03
Cambridge Group
Intl Energy 3.00
Intl Growth 5.10
Intl Income 3.85
Nat Res Gth 5.05
Univest 6.36
Growth 7.94
CSA Mgmt Gr
Goldfund 5.14
Goldtrust 2.98
Confed Group
Dolphin Eqty 6.19
yDolphin Inc 5.04
Cundill Value 6.61
Eaton-Bay Group
Commwth 19.57
Dividend 5.14
Growth 13.19
Income 4.36
Internatnl 13.16
Leverage 6.02
Venture 5.84
Viking 6.23
Guaranty Trust Gr
ynInv Equity 9.18
ynInv Income 4.18
ynMortgage 9.95
Guardian Group
Enterprise 1.15
GIS Comp 13.54
GIS Income 3.80
yGwth Fnd 13.39
North Amer 5.30
Mutual Acu 6.06
Mutual Inc 5.81
Sec Income 9.57
World Equity 5.66
Investors Group
yDividend 7.74
yGrowth 13.04
yInternatnl 6.84
yJapan 13.97
yMortgage 4.87
yMutual 6.04
yProvidt Stk 6.33
yRetiremnt 7.19
ynJns Heward 5.94
Principal Gr
yCollective 8.80
yGrowth 6.11
yVenture 4.71
yBond 3.04
Prudential Gr
Growth 7.32
Income 5.14
ySask Dev Fd 5.15
Scotiafund Gr
Scotiafund 1.16
Scotiafd Mtg 1.00
Templeton Gth
split 3-1 6.47
United Bond Share
RoyFund 8.38
RoyFund Inc 4.91
Universal Group
Equity 12.23
Income 4.86
Internatnl 5.30
Resource 5.81
Non-Members
yAltamira Fd 6.54
xdAssoc Inv 7.09
xdyBeaubran 4.91
Ciag Inv Group
ynCo-opera 12.05
ynLdmk GF 13.27
Canagex Gr
yBond 9.38

Non-membres

Fund 12.80
Internatnl 9.17
yMortgage 10.07
xdCapital Gth 14.17
xChase 6.33
ynCom Cp Mtg 9.88
Desjardins Gr
yCanadian 9.46
yHypotheq 4.31
yInternatnl 10.07
yObligatns 5.04
yQuebec 4.92
nySpec 6.98
Dixon Krog Gr
Dixon, Krog 9.29
Heritage 2.79
Vanguard 8.08
yDomin Comp 9.88
yDomin Equit 11.20
Dreyfus Group
Inc 11.46
xInternatl 15.56
ynDynamic 11.20
nExecutv Can 8.29
nExecutv Intl 1.48
xFid Trend 22.46
nFst Cdn Mtg 10.26
Fiscon Fund 5.96
nHarvard 9.37
Industrial Gr
Indust Amer 2.83
Indust Div 6.97
Indust Eq 8.56
Indust Gth 5.57
Indust Incm 10.29
Indust Pens 32.16
Keystone Gr
Cus K-2 5.02
Cus S-1 17.35
Cus S-4 4.77
Polaris 3.25
xLex Rsrch 13.81
xManhatn 2.57
yMaritime Eq 3.05
Marlborough 6.93
nNatrusco 16.53
ynNA Trust BT9.89
NW Group
Canadian 5.95
Equity 9.75
xOne Wm St 14.31
xOppenhmr 5.91
Pemberton Gr
nPacific Div 6.83
nPacific Ret 5.05
nPacific US 5.09
PHN Group
yBond 10.35
yCanadian 10.88
yDiv Income 10.85
Fund 15.70
yPooled 34.75
nyRRSP 16.38
PMF Managmnt
nPension Mu 7.88
nXanadu Fd 5.33
nPutnam 10.38
Pret et Revenu Gr
American 11.37
Canadian 8.19
yFonds H 4.92
Retraite 8.41
Sterling Group
Equity 7.46
yMortgage 5.00
xTech 8.20
yTradex 15.57
Trans Canada Gr
A 5.91
B 60.05
C 11.62
United Group
yAccumula 4.78
yAccumula R 6.23
yAmerican 1.77
yCont Mortg 5.10
yHorizon 3.44
ySecurity 4.60
yVenture 3.47
yVenture Ret 6.58
Western Grth 5.61

CARTES D'AFFAIRES

samson.
bélair
& associés
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
OTTAWA — SEPT-ILES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Incorporez-vous rapidement
Canada ou États-Unis
INSTANTCORP Inc.
1 Place Ville-Marie, bureau 3235
Tél. (514) 871-8688

Assurances Tanguay Inc.
ta
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
410 rue St-Nicholas, Montréal, Québec, H2Y 2R1. Tél.: 282-1112.

INVESTIGATIONS A.D.L. INC.
RECHERCHES
ENQUÊTES GÉNÉRALES
• Dossiers Pré-emploi
• Précision • Rapidité
PERSONNEL:
Qualifié et Expérimenté
CONFIDENTIEL
C.P. 242
SUCCURSALE
AHUNTSIC
MONTREAL, P.Q.
H3L 3N8
336-7050

Les fabricants...

(Suite de la page 6)

plique qu'à ce chapitre "la performance du Canada n'a pas été aussi favorable."

"Exprimée en devises canadiennes, l'augmentation des prix de vente canadiens a été plus élevée que dans tout autre pays concurrent, y compris les États-Unis et la Grande-Bretagne", a déclaré M. Sweet. Mais selon lui, cela ne devrait pas surprendre, car les prix de vente ultimes reflètent toutes les catégories des coûts de production et incluent, dans bien des cas, les matières semi-finies qui doivent être importées. "La dégringolade du dollar canadien a ici joué contre nous."

En 1978, par rapport au dollar canadien, le yen a augmenté de 33 pour cent, le deutschmark de 24 pour cent, la livre sterling de 15 pour cent et le dollar américain — qui est la devise la plus importante dans ce contexte — de 8 pour cent.

Voici comment a été élaboré le nouvel Indice de compétitivité de la Banque Royale.

Pour le Canada et ses quatre principaux concurrents — la Grande-Bretagne, le Japon, les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest — on calcule les valeurs de deux indicateurs, soit les coûts unitaires de la main-d'oeuvre et les prix de vente de l'industrie manufacturière, puis on les exprime en dollars américains pour tenir compte des variations du taux de change.

En attribuant aux quatre pays concurrents les pondérations appropriées, les deux séries d'indicateurs sont converties en coûts unitaires relatifs canadiens de la main-d'oeuvre et en prix de vente relatifs canadiens de l'industrie. Les indicateurs relatifs qui en résultent sont fusionnés en un seul par l'attribution de pondérations égales, puis inversés.

L'indice qui en résulte est un indicateur de compétitivité, plutôt qu'un indicateur des prix ou des coûts. Il est fondé sur une valeur de 100 pour 1975.

Bélanger Chabot +Associés
Conseillers en Administration

1825, La Tour de la Bourse
Case postale 30, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1A2
Téléphone: (514) 878-3927

350 est, boulevard Charest,
Québec, Québec G1K 3H5
(418) 647-3151

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

CE NUMÉRO DU JOURNAL DES AFFAIRES A ÉTÉ TIRÉ À 36,728 EXEMPLAIRES

Tendance...

(Suite de la page 14)

À l'heure actuelle plusieurs de ces problèmes sont résolus ou en voie de l'être. Le climat de travail est assaini, les mesures de sécurité sont maintenant adéquates, les efforts de promotion du port ont été intensifiés ces dernières années et la décentralisation de l'administration portuaire est probable, si le projet de loi C-6 suit son cours. De plus, la supériorité géographique et économique du port de Montréal pour le trafic conteneurisé, en vue de la desserte du Canada industriel, semble se confirmer. En effet, d'importants transporteurs (Cast of North America, CP Navigation) y ont inauguré en 1978 des services réguliers. Ils reconnurent que Montréal leur paraissait le port le plus indiqué pour desservir leurs marchés.

La Banque Provinciale conclut que le port de Montréal ne reprendra certes pas la place prépondérante qu'il a occupée dans l'activité portuaire canadienne, mais que l'évolution de son trafic pourrait être moins irrégulière et présenter une croissance soutenue, surtout du côté des marchandises générales conteneurisées. Déjà, entre 1976 et 1977, une hausse de 3.1% a été enregistrée et les autorités portuaires estiment qu'elle sera du même ordre en 1978.

carrières & professions

4 Questions importantes pour votre avenir

1. Une accréditation professionnelle reconnue par le gouvernement et hautement estimée dans le monde des affaires vous aidera-t-elle à obtenir le poste que vous cherchez? ☐ Oui
2. Aimez-vous la comptabilité et la gestion financière? ☐ Oui
3. Aimeriez-vous relever le défi de la comptabilité de management en tant que cadre supérieur? ☐ Oui
4. Désirez-vous améliorer votre situation par l'obtention d'une accréditation professionnelle en comptabilité de management? ☐ Oui

Alors vous vous intéressez très probablement à une carrière professionnelle de comptable en management.

Notre rôle, c'est de vous aider à planifier cette carrière.

Veuillez donc nous retourner le coupon ci-dessous, et il nous sera agréable de vous faire parvenir notre prospectus.

cia
Le comptable professionnel en management
C.P.C.A.I.Q.
1509 ouest, rue Sherbrooke
Bureau 1,
Montréal (Québec) H3G 1L7

AF-14

Nom: Rue:
Ville: Code postal:
N° de téléphone:

EXPERTS-COMPTABLES DEMANDÉS

Le Bureau des services de vérification, qui offre aux ministères fédéraux et à plusieurs organismes gouvernementaux des services spécialisés de vérification, désire obtenir les services de vérificateurs financiers et opérationnels disposés à travailler dans diverses régions du Canada.

Les sociétés d'experts-comptables et autres firmes professionnelles désireuses de détacher des vérificateurs sous contrat, à compter du 1er avril 1979, sont priées de s'adresser immédiatement au:

Bureau des services de vérification
Approvisionnements et Services Canada
110, rue O'Connor
Ottawa, Ontario
K1A 0S5

Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

Pierre De Bané
Ministre

Pierre De Bané
Minister

...tout le goût d'autrefois.

Des mets délicieux dignes de nos grand-mères, un décor riche en souvenirs d'antan, des vins qui ont bien vieilli... voilà de quoi tomber amoureux de «Les Filles du Roy».

Au restaurant «Les Filles du Roy» on se régale le midi comme le soir et c'est toujours le temps de présenter la carte American Express.

«Les Filles du Roy», 415, rue Bonsecours, Vieux Montréal. Réservations: 849-3535

AMERICAN EXPRESS

La carte American Express. Ne partez pas sans elle.SM

American Express Company est la propriétaire de la (des) marque (marques) de commerce qui sont utilisées par American Express Canada Inc. à titre d'usager inscrit.
©American Express 1979

Il existe maintenant un nouveau moyen d'acheter un petit ordinateur commercial. C'est l'Ordinocentre IBM.

Nous vous présentons une nouvelle idée spécialement conçue pour les entreprises canadiennes et vous invitons à l'Ordinocentre IBM qui vient d'ouvrir ses portes, Place Ville-Marie, à Montréal.

Aujourd'hui, les ordinateurs commerciaux IBM sont plus petits, plus faciles à utiliser et plus économiques que jamais auparavant. Ils peuvent faire une grande différence pour votre entreprise et l'Ordinocentre IBM vous montrera comment. Ce centre, unique en son genre, présente des séminaires pour cadres dirigeants, sans frais et sans obligation, afin de vous aider à déterminer si un petit ordinateur serait rentable pour votre entreprise.

Ces séminaires vous donneront des renseignements qui faciliteront votre prise de décision, par exemple, comment les petits ordinateurs sont utilisés dans l'entreprise moderne, comment mettre en œuvre les applications informatiques, ce dont il faut tenir compte lors de l'installation d'un système informatique, et plus encore. Le tout, adapté aux besoins spécifiques des petites entreprises.

Venez assister à un séminaire pour cadres dirigeants à l'Ordinocentre IBM. Composez 874-7200 et nous nous ferons un plaisir de vous réserver une place.

L'Ordinocentre[1]
IBM

[1]Marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, usager inscrit

5, Place Ville-Marie 874-7200